

Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "L'ANPR : Pourquoi, comment, quels résultats ? Une étude qualitative de l'utilisation de l'ANPR dans les zones de police de la province de Liège."[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Hubert, Simon

Promoteur(s) : Seron, Vincent

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie, à finalité approfondie

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9969>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

ANNEXES TFE HUBERT SIMON

GRILLE D'ENTRETIEN

Présentation de la personne

- Quel est votre rôle au sein de la zone ? Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Pourquoi l'anpr ?

- Depuis quand avez-vous un dispositif ANPR dans la zone ?
- Pourquoi avoir acheté un dispositif ANPR ? Était-ce dans le cadre d'une politique criminelle décidée par le conseil de police pour faire face à tel ou tel type de criminalité ? Par demande insistante de la part des autorités politiques ? Par effet de mode ? Parce que c'était une évidence... Dans une optique concurrentielle ?
- Comment s'est déroulée la procédure d'achat d'un dispositif ANPR ?
- Quel a été le coût d'achat de cette technologie ? Quel était le budget prévu pour l'achat d'un dispositif ANPR ?
- Qu'est-ce que cela a représenté pour la zone comme investissement par rapport aux investissements prévus pour une année ?
- Quelles étaient vos attentes par rapport à un dispositif ANPR ? Est-ce que le dispositif a répondu à vos attentes ?
- Dans quel cadre comptiez-vous utiliser l'ANPR ? Quelle était l'utilisation initialement prévue ?
- Comment est-ce que cet achat a été accueilli au sein de la zone ?
- Comment avez-vous accueilli l'ANPR ? Quelle a été votre réaction ? Quelle a été la réaction générale au sein de votre zone de police ?
- Quel accueil la population a-t-elle réservé à l'arrivée du dispositif ANPR ?
- Comment avez-vous été désigné comme utilisateur/responsable de l'ANPR ?
- En quoi est-ce que votre travail a été modifié par l'arrivée de l'ANPR ?

Utilisation

- Quels sont les buts poursuivis par l'utilisation de l'ANPR ? Dans quel cadre utilisez-vous l'ANPR ? Parking, roulage, enquêtes criminelles, contrôle technique, assurance... ?
- Comment l'utilisez-vous ? Combien de fois par semaine/mois/jour le véhicule ANPR est-il déployé ?
- Quelle charge de travail l'ANPR représente ?
- Combien de personnes au sein de la zone sont affectées à l'ANPR ?
- Quelle serait la méthode optimale pour utiliser l'ANPR (en combinaison avec d'autres moyens tels des caméras classiques, une présence policière renforcée... ?)
- Par rapport à l'utilisation qui était prévue de l'ANPR, est-ce que celle-ci s'est vérifiée dans les faits, changements par rapport à ce qui était prévu ?

Résultats/efficacité ?

- Quelle est l'efficacité (perçue) de ce dispositif ? Réduction de la criminalité ? Augmentation de la criminalité détectée ? Rentrées financières ? Voitures contrôlées ? Aide à l'enquête ?
- Les résultats par rapport aux différentes utilisations ?

- Avez-vous des chiffres par rapport aux nombres de voitures que vous contrôlez ? En défaut d'assurance, de contrôle technique... ? Aux nombres totaux de voitures contrôlées ?
- Par rapport au coût que l'achat d'une telle technologie a représenté est-ce que les résultats sont à la hauteur ? Coût RH, financier...
- Est-ce que le dispositif répond à vos attentes ?
- Changement au sein des hot spots ?
- Déplacement de la criminalité ?
- Est-ce que l'achat de caméras supplémentaires permettrait une amélioration de l'efficacité ?
- Par rapport aux caméras de surveillance « classique », voyez-vous une différence en termes de résultats ?
- À nouveau par rapport aux caméras de surveillance classique, l'atteinte à la vie privée est-elle plus ou moins intrusive ?

Avantages

- Quels sont les avantages induits par l'arrivée du dispositif ANPR ?
- Par rapport à la situation d'avant l'achat de l'ANPR, qu'est-ce qui a changé ?

Freins à l'utilisation/critiques ?

- Quelles sont les critiques que vous avez à formuler par rapport au dispositif ANPR ?
- Y-a-t-il des freins à l'utilisation de l'ANPR ? Loi, travail administratif par après, trop de données générées ?
- La loi vous est suffisamment ou au contraire pas assez large ? Vous permet-elle de travailler dans de bonnes conditions, de manière optimale... ?
- La maîtrise du dispositif est-elle un élément qui peut poser problème ?
- Y-a-t-il des pistes d'améliorations ?
- Voyez-vous des problèmes par rapport à la vie privée ? Y-a-t-il à craindre l'établissement d'une société de surveillance ?
- Est-ce que l'établissement d'une société de surveillance est à craindre suite à la mise de dispositif ANPR ?
- Qu'en est-il de la collaboration avec la police fédérale ?
- Quelle serait la méthode optimale pour utiliser l'ANPR (en combinaison avec d'autres moyens tels des caméras classiques, une présence policière renforcée... ?)
- Quelle est votre position par rapport aux nombres de données que l'ANPR génère ?

ENTRETIENS

ENTRETIEN ALAIN LAMBERT : CHEF DE CORPS ZONE BASSE MEUSE

D'abord est-ce que je peux vous demander de vous présenter en quelques mots, en quelques phrases.

Je m'appelle XXX, je suis le chef de corps de la zone de police de la XXXX. Que vous dire ? je ne vais pas vous parler de ma carrière mais plutôt de la zone de police qui est une zone de type 3 ou il y a 180 personnes qui travaillent dans la zone dont 150 policiers et qui est une zone limitrophe avec les Pays-Bas ou il y a 83000 habitants, 2 établissements pénitentiaires, un hôpital 24/24 donc qui accueille les urgences aussi et sur le territoire de laquelle passe 3 autoroutes donc heuu ça nous fait un divers réseau et notamment parce qu'aussi la zone de police c'est le centre de visé qui est une petite ville qui amène un certains lots de difficultés voilà, pour le reste, je vous écoute.

Par rapport à l'ANPR pourquoi est-ce que vous avez décidé d'acheter un dispositif ANPR ? est-ce par demande des autorités politiques ? Ou est-ce dans une optique de politique criminelle ? ou est-ce qu'on pourrait dire que c'est évidence ?

Alors heu, c'est purement dans une vision de politique criminelle comme vous dites. En faites, j'ai été à un moment donné dans un groupe de travail au niveau provincial pour les ANPR fixes. C'est-à-dire ceux qu'on place et qu'on continue de placer sur les autoroutes et sur les axes importants pour permettre de suivre ou de permettre des enquêtes sur des véhicules qui ont été utilisés dans le cadre d'infractions, des vols par exemple et des choses comme ça. Et donc le but initial de l'ANPR, dans le groupe de travail dans lequel nous participions étaient celui-là. C'était moins ou en tout cas beaucoup moins la répression de vitesse des véhicules. Dans le groupe de travail, j'ai eu l'occasion d'aller dans le Nord du pays à Tournut ou là il y avait un chef de corps qui avait déjà réalisé un maillage du territoire et aussi qui c'était mis d'accord avec un certain nombre de collègues autour de l'entité de Tournut et hue les résultats qu'ils avaient atteint grâce à l'ANPR qui permettait de retracer le chemin d'un véhicule qui avaient été impliqué dans un fait infractionnel étaient assez élevés. Et donc moi d'emblée, j'étais favorable à ce qu'on mette des caméras ANPR dans ce cadre-là. Et puis heuu le projet a ralenti un peu, il s'est finalement concrétisé et donc c'est concrétisé par la mise en place de radar fixe mais au-delà de ça et vu l'intérêt que j'avais vu, la zone de police Fléron-Beyne-Soumagne dispose d'un dispositif de caméras ANPR mobile et donc j'ai demandé à quelques reprises si on pouvait nous le prêter pour qu'on puisse voir un peu en patrouillant sur la zone si c'était efficace en fait. Et donc chaque fois que nous l'avons utilisé, 3 ou 4 reprises, chaque ça s'est avéré positif. J'étais convaincu et donc je suis venu devant le collège de Police et là je leur ai expliqué que ce serait intéressant que la zone acquière des caméras ANPR pour mettre dans un véhicule et pour qu'on puisse aussi lutter contre différentes formes de criminalités.

D'accord

Ils ont accepté et je me suis épanché dans la presse mais budgétairement ça ne saurait pas s'acquérir cette année. Il faut que ça soit budgétisé au moins un an en avance et donc ce que j'espère, c'est qu'une fois que j'aurais le budget du conseil de police puisque c'est conseil de police dans une zone qui détient les cordons de la bourse et donc qui doit accepter ou non d'acquérir du matériel. Il faudra que je passe en conseil de police quand j'aurais budgétisé l'acquisition de caméra ANPR et donc j'espère pouvoir le faire en 2021 voire en 2022 euh au plus tard.

Par rapport au budget que ça représente, c'est une somme de quelle ampleur

Ho ça tourne de 60000 – 65000 euros me semble-t-il parce qu'il faut encore acquérir le véhicule qui puisse le porter

D'accord et dans le budget d'une zone comme celle-ci, est-ce que c'est un budget important ?

Oui, c'est un budget important.

Heu comment est-ce que les policiers au sein de la zone ont réagi ?

Ils étaient très favorables car évidemment ça a donné des résultats immédiats. Je me souviens très bien que la première fois qu'on a utilisé le dispositif heu on a eu de la chance de repérer un véhicule qui étaient signalé voler, ils l'ont pris en chasse et puis un peu plus loin, il y a eu une tentative de vols avec effraction dans une habitation. On a pu grâce aux renseignements qui étaient donné par les collègues qui étaient dans le véhicule ANPR les prendre en chasse et on les a attrapés. Donc ça aussi ça m'a permis de vendre le produit un petit mieux auprès du collègue de police.

Et la population ou même le politique comme est-ce qu'ils ont réagi à cette initiative ?

Je pense qu'en gros le politique, il est favorable à ce type d'appareil là qui permette de lutter plus efficacement contre la criminalité. Je pense que sur le fond, ils sont d'accord. Maintenant tout aussi est une question de moyens donc ça doit s'inscrire dans une politique financière ça c'est clair.

Et la population elle n'a pas eu ...

Ben la population n'a pas eu vraiment d'écho par rapport à ça car nous n'avons pas encore acquis. On fera la publicité de ça quand nous l'aurons acquis, hein c'est un peu comme ça qu'on procède en général. Si même j'avais dit que dans mes projets, j'avais notamment celui d'acquérir un dispositif de caméras ANPR.

D'accord. Heu vous projetez d'utiliser l'ANPR de quelle manière en réalité ? plutôt dans la lutte contre le roulage, assurance, contrôle technique ? ou plutôt dans ce qui est vol, vols dans les habitations, le judiciaire ?

Non, non. Je ne dis pas que heu le . C'est-à-dire que je crois qu'il faut avoir une vision large de son utilité et de son utilisation. Donc prioritairement ce sera la lutte contre les infractions au droit commun. Prioritairement. Mais ça n'empêche qu'on l'utilisera aussi en matière de répression roulage donc on l'utilisera aussi à la recherche des gens qui ne sont pas assurés ou en défaut de contrôle technique. C'est clair qu'on l'utilisera pour ça aussi mais il y aura une répartition qui sera faites suivants nos priorités. Maintenant il faut aussi savoir que dans nos priorités, on a aussi la lutte contre les infractions en matière d'insécurité routière donc ça en fait partie naturellement.

Est-ce que vous avez déjà une idée de la fréquence dont vous comptiez l'utiliser ?

Ça, ça dépend des moyens que nous avons. C'est dire qu'il faut former du personnel à l'utilisation et il faut que ce personnel là soit disponible donc vous dire qu'on va sortir le véhicule ANPR tous les jours, non ça je pense que c'est une utopie. D'ailleurs mes collègues fléronnais ne le sortent pas tous les jours non plus, on le sortira autant qu'on peut, autant que les moyens nous le permettent mais ça ne veut pas dire qu'il va sortir tous les jours, ça c'est clair.

C'est ça, oui d'accord. Heu ... donc ici, vous prévoyez d'acheter un véhicule équipé de combien de caméras exactement ?

Oh ce qui sera nécessaire donc j'imagine une à l'avant et une à l'arrière et une sur chaque coté donc je dirai entre 2 et 4, il faut quand même que ça soit efficace.

D'accord, est-ce que vous avez déjà prévu des formations qui seront données ? Ou est-ce un peu tôt à nouveau ?

Voilà, mais ça tombe sous le sens. Ça tombe sous le sens car de toute façon quand on acquière un nouveau matériel de ce type-là, il y a toujours des formations. D'ailleurs dans les contrats que l'on négocie avec les firmes, il y a toujours un point qui est prévu pour la formation du personnel à l'utilisation du matériel. Toujours ça, ce sera le cas aussi.

Est-ce que vous avez des attentes particulières par rapport à ce dispositif en termes d'amélioration, des chiffres ?

Ben moi j'espère évidemment améliorer le taux d'élucidation. En termes de roulage, je pense que ça sera assez facile. Mais par rapport au droit commun, lutter contre heuu le vol dans les habitations au travers des véhicules suspects qu'on peut rencontrer sur le territoire et donc des gens qui les conduisent et qui sont peut-être de potentiels auteurs, j'espère effectivement augmenter le taux d'élucidation. Donc oui, ça c'est clair. Si je n'avais pas cette conviction, je pense que je ne me lancerai pas là-dedans.

Est-ce que vous avez des ... C'est peut-être un peu tôt à nouveau mais est-ce que la zone va être réorganisé ou est-ce que certains services vont être réorganisés suite à l'arrivée du véhicule ANPR ?

Non, je ne pense pas. Comme je vous l'ai expliqué, il y a la lutte contre les infractions de droits commun donc les vols principalement heu et de l'autre coté le roulage. Nous avons une section roulage donc c'est eux qui seront formés et qui utiliseront l'ANPR dans le cadre du roulage. Et dans le cadre des infractions, la lutte contre les infractions de droits communs, les vols. Là ce seront plutôt des services ici de l'intervention et peut-être même des quartiers. C'est-à-dire que l'on met en place des patrouilles déjà à l'heure actuelle, déjà depuis longtemps d'ailleurs. C'est patrouille là on les appelle THEMIS et donc heu ils ont un but bien précis c'est de lutter contre toute forme d'infractions qu'ils peuvent rencontrer et ça s'inscrira dans ce domaine là aussi donc la lutte contre les vols, contre les stupéfiants etc.

D'accord, est-ce que vous une certaine peur, une certaine appréhension est-ce que certaines choses, est-ce que vous savez déjà que certaines choses vont causer problème ?

Alors ce qui peut poser problème, peut-être c'est que quand la police est active, elle génère elle-même du boulot pour elle-même. Si vous êtes sur la rue, la rue, une expression générale, mais quand vous êtes sur la rue vous avez des chances de constater des infractions, si vous constatez des infractions, vous allez rédiger, vous allez devoir rédiger des PV donc la charge de travail va immanquablement augmenter. Donc un moment donné, il faut voir jusqu'à quel point cette charge de travail va augmenter et il faudra peut-être un peu réduire les sorties. Mais on n'en est pas encore là. Maintenant, il y a le travail que ça génère dès que vous tombez sur un auteur ou sur un suspect que vous devez interpellé et puis il y a le travail, donc ça c'est vraiment on va dire la première ligne et puis il y a le travail qui est généré pour la deuxième aussi. C'est dire que si vous tombez sur des suspects, qu'ils sont privés de libertés mais qu'ils sont impliqués dans d'autres dossiers. Ben à un moment donné, il faudra aller les rechercher aussi pour s'occuper de vider les dossiers sur le côté. Et puis ça va occasionner des devoirs. Lorsqu'on interpelle quelqu'un, on l'entend, il est privé de liberté, ça dépend des infractions évidemment mais si c'est dans le cadre vol, on doit aller faire des perquisitions et des choses comme ça. Donc si on doit aller faire des perquisitions chez des gens qui viennent d'outsi plou les bains de pieds et ben ça veut

dire qu'on doit consacrer du temps à aller sur place, faire la perqui, revenir, etc. etc. Donc c'est clair que ça va générer du travail mais ça sera au chef de service à gérer ça. C'est leur rôle d'ailleurs.

Est-ce que vous avez eu des contacts avec le monde judiciaire par rapport à l'ANPR ?

Non, non, si ce n'est d'une manière informelle en réunion mais pas le procureur du roi qui s'exprime et qui dit : « il faut faire des investissements dans tels domaines ou il ne faut pas en faire ». Ça non, mais par contre qu'il y ait une prédisposition favorable de la part de la magistrature, j'imagine que oui mais heu aussi sont tenus par heu le boulot que ça peut générer. Toujours de toute façon, je reprendrai simplement le roulage. La capacité d'absorption du parquet par rapport aux infractions de roulage est quand même assez limitée même s'il y a eu un pas en avant grâce à l'informatisation, il n'empêche que les magistrats sont en nombres réduits et qu'ils ne savent pas tout résoudre, qu'ils ne savent pas s'occuper de tout non plus. Hein donc heu. Là aussi un moment donné, il y a un équilibre, je pense que c'est le mot que j'ai envie d'utiliser, mais il y a un équilibre qui doit se faire, c'est clair.

Parfois la sortie du véhicule ANPR pourra peut-être freinée par le parquet parce qu'ils auraient...

Peut-être ça pourrait arriver ou ils pourraient nous dire faites attention parce que si tout le monde ... et je pense qu'il faut très bien comprendre que l'on est tous dépendants des moyens que nous avons de traiter quelque chose. Et donc il faut être conscient que le parquet a ses limites aussi. Et donc qu'ils nous disent faites attention parce que nous avons nos limites donc vous autres, vous devez prioriser aussi et vous devez vous mettre des limites aussi, je pense que ça tombe sous le sens, en tout cas pour moi.

Est-ce que vous voyez des problèmes par rapport à la vie privée ? est-ce que ça pourrait poser problème ?

Heu, oui, les problèmes par rapport à la vie privée sont tellement importants qu'il y a une loi qui protège les gens et donc on ne peut pas faire ce que l'on veut même avec un véhicule ANPR. Les gens doivent savoir à un moment donné qu'ils sont filmés, ça c'est dans la loi. Donc à partir de ce moment-là, il n'y aura peut-être une petite perte d'efficacité mais je pense qu'elle sera compensée par ce qu'on appelle la surprise. Donc heu un véhicule ANPR moi je l'imagine plutôt un véhicule banalisé et même s'il y a des logos pour prévenir qu'il y a des caméras qui peuvent filmer, dans certains contextes, heu, ça reste quand même une surprise. Donc un auteur peut-être aussi surpris parce qu'un auteur s'il voit un auteur uniformé va lever les yeux et va arrêter de faire ce qu'il est entrain de faire mais il ne fera pas attention de la même manière à un véhicule banalisé même si le véhicule banalisé a des logos etc. Comme je viens de l'expliquer il y a toujours l'effet de surprise qui jouera ça c'est certains.

Est-ce que vous prévoyez de l'installer sur un véhicule banalisé ?

Oui plutôt, oui plutôt

D'accord

Mais il faudra voir aussi les impositions légales car je serai le premier à suivre les impositions légales hein c'est clair

Oui heu, par rapport à la loi, il est peut-être un peu tôt à nouveau car vous n'êtes pas encore en phase d'utilisation mais est-ce que vous pensez qu'elle sera trop large ou plutôt trop restrictive par rapport à l'utilisation de l'ANPR ?

Je n'en sais rien, très honnêtement je n'en sais rien, je n'ai pas encore été aussi loin dans ma réflexion. De toute façon je sais que nous sommes aussi dans un pays démocratique et que heu un des buts est la

protection du citoyen et qu'il faut s'inscrire là-dedans aussi donc heu on fera ce qu'on peut faire, on n'ira pas au-delà, on ne fera pas ce qu'on ne peut pas faire, ça c'est clair.

Oui, heu par rapport à est-ce que vous prévoyez de collaborer avec la police fédérale ?

Ho mais oui

Par rapport à tout ce que vous allez scanner et que vous allez leur envoyer par après

Je pense que l'on est dans cet état d'esprit là. En tout cas, ici dans la Basse-Meuse, nous le sommes et donc de toute façon, il y a des applications logicielles qui vont pousser à ça de toutes façons.

D'accord

Si vous avez un peu suivi, on est entrain de mettre en place, et ça nous vient de la police d'Anvers, le logiciel focus qui permettra de consulter toute une série de banque de données et qui installera aussi un réseau avec d'autres

D'accord

Donc on s'inscrira dans des projets de ce type-là. Donc ce qui veut dire, ça me semble assez logique, qu'il n'y ait pas de frontières dans la police intégrée. Et donc heu la police locale travaille en harmonie avec la police fédérale, ça me semble tout à fait logique. Et très bien pour le citoyen

Ce qui est quand même le but de l'action finale.

Il faudrait qu'on sorte un peu de cette guerre des polices hein

Moi je n'ai plus d'autres questions particulières à poser, je ne sais pas si vous avez des commentaires à faire ou des éléments que je n'ai pas évoqués.

Non heu, qu'est-ce qui vous a donné l'idée de travailler là-dessus ?

Ben en fait j'ai fait mon stage au RTI qui gère principalement l'ANPR fixe et c'est vraiment ça qui m'a donné l'idée de faire un TFE. J'aime assez bien la technologie et voir dans quelle mesure notamment la technologie pourrait aider la police à faire son travail, à travailler de manière plus efficace, c'est vraiment ça qui m'a orienté sur ce travail-là.

C'est un beau projet, ça évolue tout le temps, les nouvelles technologies, moi je suis un homme de Cro-Magnon, je ne connais pas grand-chose mais je me rends compte de l'utilité et de ce que ça peut apporter pour la police quoi. Et donc j'ai toujours une vision que le travail de la police il doit être le plus efficace possible pour servir au mieux les citoyens qui nous paient. Et donc s'inscrire dans cette logique-là, en tout cas dans basse-Meuse, c'est tout à fait présent quoi. On consacre des budgets à ça et des gros, voilà

Merci beaucoup

Ok

ENTRETIEN LOGISTIQUE FLERON PATRICK ZEVAERT

En fait j'ai fait mon stage au RTI, à la police fédérale à Liège et suite à ce stage, avec Monsieur Seron on a décidé d'axer mon TFE sur l'ANPR mais plutôt sur l'ANPR dans les zones

Ouhmm

Et donc je suis allé voir plusieurs zones dans leurs différents qui avait dispositif ANPR et et voilà donc en fait euh L'ANPR il est ... heu ... J'ai trouvé très peu d'études de recherches qui avaient été faites dessus surtout en Belgique donc c'est pour ça que les questions sont forts larges donc on va passer de pourquoi l'avoir acheté

J'ai lu globalement les questions

Pourquoi l'avoir acheté jusqu'à l'utilisation et les critique et monsieur XXX m'a dit de venir vous voir pour que tout ce qui était plutôt pourquoi acheter, pourquoi ce dispositifs-là donc voilà. Tout d'abord est-ce que je peux vous demander de vous présenter en quelques mots ?

Ben moi je m'appelle XXX je suis le directeur du personnel et de la logistique donc je chapeaute différents volets notamment logistiques et pourquoi certains matériels ont été acheté et leur utilité. Je suis aussi la personne qui s'occupe des plans zone de sécurité donc de la stratégie de la zone donc de facto par rapport à ça je peux aussi dire pourquoi on l'a acheté quelles étaient les objectifs donc je suis ici, un personnel civil donc je ne suis un pas policier je suis un criminologue

D'accord

Et je suis dans la zone de police depuis 1999.

D'accord. Depuis Quand est-ce que ça va dispositif ANPR dans la zone ?

Depuis plus 2 ans entre 2 et 3 ans parce que on a en fait le dispositif a été mis en place au moment d'un changement de véhicule.

D'accord

C'est-à-dire qu'on avait un véhicule qui était destiné au chef de corps, une Volvo xc 60, un SUV, de couleur noire donc banaliser et quand il a fallu décider de réaffectation du véhicule on a décidé de le réaffecter un usage toujours policier et à l'époque comme on commençait à parler de plus en plus de systèmes ANPR que certaines zones mettaient. A cet époque-là il y avait déjà Flémalle qui avait déjà un système comme ça. On s'intéresse au système et on a trouvé que le véhicule était approprié relativement discret avec quand même une rampe de police dessus et on a décidé de faire l'investissement et de mettre ce système là sur le véculhile donc je veux dire le changement de véhicule était un peu facteur déclenchant pour vous dire de faire les investissements puisqu'il faut mettre ça sur un véhicule et tant qu' à faire puisqu'il y avait un véhicule disponible et Ben voilà on a fait avec le véhicule qu'on avait trouvait intéressant

Euh ouais, d'accord

Et c'est un investissement qui a coûté 34100,00€ TVA comprise et c'est un système à 4 caméras parce qu'il y en a parfois qui ont un système à 2 caméras, ici il y a en 4

Donc outre le changement qui a été opportun

Alors le lien effectivement stratégique c'est que que ... Il est double. L'ANPR et là je veux dire euh la possibilité d'être utilisé dans le domaine du roulage donc forcément c'est un outil intéressant pour tout

ce qui est défaut d'assurance, défaut de plaque d'immatriculation et cetera et accessoirement ça peut déboucher alors sur eux peut-être carrément un véhicule volé. Le système fonctionne toujours de manière proactive c'est-à-dire que ça dépend de ce qu'on va charger dans le système comme banque de données donc ce n'est pas un système qui euh je veux dire à la limite heu capterai en permanence une banque de données et dès qu'on le sort, il détecte tout non. On décide donc il y a choix stratégique quand le véhicule sort, le temps qui va sortir, ou on le fait rouler, est-ce que c'est pour le contrôle de défaut d'immatriculation est-ce que c'est pour la recherche de véhicules volés est-ce que ça peut être du stationnement voilà ce sont des choix qui sont faits. Donc essentiellement nous les 2 axes dans lequel on travaille c'est le roulage avec le défaut en termes d'immatriculation je pense que ça a été évoqué par Mr XXX et ça peut avoir un aspect enquête lorsqu'on fait de la recherche ciblée

D'accord

Ou à un moment donné on veut retrouver un véhicule suspect et on peut rentrer une base de données limitée qui aboutit effectivement à identifier. Un peu comme un système ANPR qui est fixé et qui serait à l'entrée d'une zone, de villes, d'axes principaux sauf qu'il est mobile quoi

D'accord et vous avez acheté ce dispositif dans le cadre de la politique criminelle qui était mise en œuvre ou plutôt parce que c'était que d'autres zones achetaient ce dispositif et que vous avez vu comment ça marche ?

Non en fait euh je veux dire on a regardé ce qui était mis en avant par d'autres c'était comme un investissement qui n'était pas négligeable parce que le matériel c'est que c'est plus d'un véhicule

Ouais

Euh non c'est c'est c'est le fait que depuis que les zones de police sont créées, zone local, 2002 il y a des plans de sécurité et tous les plans zonaux jusqu'à aujourd'hui comporte un volet sécurité

D'accord

Donc forcément dans le domaine de la sécurité routière un outil supplémentaire qui permet d'agir dans le domaine est toujours le bienvenu.

Oui

Un peu comme quant à un moment donné on a un investit dans ce qui n'existait pas dans le passé. On a toujours eu des radars répressifs ouais puis un moment donné on est venu avec des radars préventif. Qui peuvent être mis parfois sur une remorque. Bah à un moment donné les zones ont commencé à investir il y a aussi des parfois des subsides à la clé, ben on a investi dans de nouveaux outils qui viennent compléter une politique en matière de sécurité routière et puis effectivement secondairement puisque ça contrôle une plaque qui peut être mauvaise ça aboutit sur le volet plus criminel des véhicules volés mais ce n'était pas la démarche première. Ce n'est pas un véhicule d'enquêteurs entre guillemets, ça reste un véhicule de roulage et d'ailleurs quand il y a des matchs sur le fait qu'un véhicule serait parce qu'on peut très bien croiser un véhicule en sens inverse Okay hop donc qui déclenche on ne commence pas prendre en chasse le véhicule avec le véhicule contrôleur parce que le risque de bousiller un véhicule plus le matos donc voilà c'est plutôt dans un processus où parfois il y a un autre véhicule en qui va peut-être intercepté le cas échéant là où repérer l'endroit, la personne, suivre et cetera

D'accord euh est-ce que c'est un investissement dans une zone comme celle-ci ? L'achat de ce dispositif.

Quand on prend 34 1000€ c'est le prix d'un véhicule et qu'on a une vingtaine de véhicules dans la zone ça représente un véhicule sur 20 en valeur de matériel. Maintenant c'est le même problème pour radars mobiles qui sont beaucoup plus chère, je crois que pour un radar mobile on est aux alentours des 50-60000 euros euh. Ce sont des investissements importants maintenant théorie toutes les zones bénéficient heu ce qu'on appelle une convention sécurité routière donc c'est certain Je vous dirais depuis près de 15 ans ou un moment donné euh on renvoie heu et ici ça vient maintenant via la région wallonne puisque ça a été régionalisé avant c'était le fédéral au renvoi le bénéfice entre guillemets de tout ce que les PV peuvent rapporté et chaque zone proportionnellement à la taille de la zone reçoit une somme qu'elle réaffecte en théorie à de l'investissement dans le domaine du roulage moto ou autres.

D'accord

Et nous on est dans une somme qui est au-dessus de 300 000€ nous. Liège c'est peut-être un million d'euros parce que c'est une grosse zone voilà voilà . Maintenant il n'y a pas un contrôle strict de ce que cette somme-là est affectée au début oui au début on devait justifier euh tout achat qui était lié à la politique de sécurité routière un véhicule, le matériel comme l'ANPR et maintenant bah c'est un subside qui c'est quoi se noie parmi tous les subsides et qui parfois permet de remettre en équilibre des comptes mais sur le papier il y a une somme et qui permettrait en théorie d'acheter ce matériel sans avoir trop de difficultés

D'accord ouais

Voilà

Comment est-ce que l'achat a été accueilli au sein de la zone par les policiers où ?

Très positivement pourquoi parce que euh ça permet de faire des contrôles plus efficaces et pour ceux qui sont des opérateurs dans la sphère de la sécurité routière un outil de plus est toujours un bon outil de plus à prendre et alors il a été accueilli aussi positivement pour le domaine des enquêteurs qui parfois occasionnellement donc des enquêteurs BLR, Brigade local de recherche, qui sont des enquêteurs pour des dossier de criminels ou de vol bah l'utiliser occasionnellement et c'est aussi un outil qu'ils avaient trouvé intéressant

D'accord

maintenant ce genre d'outil c'est un peu comme un radar mobiles il faut bien déterminer comment on l'utilise, pourquoi on l'utilise, le temps qu'on utilise parce que c'est une pompe ça veut dire que si on fait tourner ça 2h on contrôle... Allais en 1h de temps je crois qu'il le sort je crois qu'il contrôle 3000 véhicules mais si sûr 3000 véhicules il y a X pour 100 de défaut d'assurance on est censé identifier qui sont ces gens-là les convoqué voilà donc un moment donné c'est . Cette technologie-là sont très performantes mais elle demande la phase de traitement c'est pour ça que à là fédéral il y a toute une équipe parce que finalement oui on met des choses mais sa pompe de l'information et l'information qu'il faudra traiter il faut faire quelque chose. Donc nous on a l'avantage comme c'est un système mobile ben décide quand le sort combien de temps on le sort et on gère entre guillemets le flux ou la quantité de ce qu'on en fait. Quand c'est un système fixe comme le RTI et où là il faut mettre du personnel pour gérer. Ils peuvent aussi avoir des demandes qui viennent de zone voisine parce que pour justement pour voir si un véhicule à circuler en différents endroits de la province Ben on essaye de profiter de toutes ces caméras là pour essayer de suivre.

D'accord La population a-t-elle été informé de l'achat du véhicule, du dispositif ANPR?

À l'époque très faiblement parce que la communication à cette époque-là n'était pas aussi développée qu'aujourd'hui donc aujourd'hui il y a une page Facebook il y a des choses nouvelles qui se sont mises en place surtout la page Facebook plus proactive que le site internet et euh maintenant si on rachetait un nouveau matériel de cet ordre-là on informerai la population qu'on a un nouveau matériel. Pour donner un exemple, ben ici, on a créé une brigade cycliste ben c'est passé sur la page Facebook on a mis des photos, on a expliqué pourquoi ces gens-là sont dans une brigade cycliste et à quoi ils servent. À l'époque la communication n'était pas aussi développée et c'est rester quelque chose de plus confidentiels comme si achetait un radar et qu'on ne dit pas spécialement aux gens qu'on a racheté un nouveau radar.

Ouais d'accord et donc le peu de personnes qui ont été au courant est-ce qu'ils ont réagi à cet achat.

On n'a pas spécialement de retour je pense que les gens ont tous découvert ça de manière globale on voit parfois la TV les douanes qui contrôlent le défaut de paiement de taxes de circulation par un système équivalent bah les gens savent maintenant qu'il y a un système comme ça et je veux dire ils ne se posent plus trop de question de savoir mettre ça au même ordre que si on est contrôlé par un radar de vitesse. Voilà on sait maintenant que la police a des outils.

Ouais

Si on fait d'autres comparaisons en alcoolémie bah il y a un petit appareil qui sert à prétester où on souffle bah les gens savent maintenant que ça ne sert à rien de vouloir dire qu'on a pas bu puisque dans tous les cas de figure on peut très vite vous faire souffler pour savoir déjà si vous êtes à problème avant de vous faire souffler dans l'éthylotest qui est plus précis et qui dira exactement ce qu'il en est. Je crois que les gens ont compris qu'il y a des technologies qui sont de plus en plus fréquentes comme on voit aussi des caméras de surveillance maintenant dans les communes qui sont plus nombreuses qu'avant et qui peuvent intervenir mais c'est plus un outil, je dirai au départ même si voilà les gens peuvent le savoir où vous mettre au courant. C'est plus un outil très technique je dirais de surveillance de contrôle voilà

D'accord

Ça reste comme un outil un peu particulier

D'accord

La ville de Liège l'utilise notamment sur vous l'avez sans doute vu sur les zoés électriques spécifiquement pour du stationnement. Je pense qu'il n'y a personne à Liège qui ne sait pas qu'il y a des zoés blanches avec un bazar comme quoi une boîte à pain au-dessus je crois que tout le monde qui habite Liège le sait dit et puis ils en ont sans doute parlé à l'époque pour essayer de. Puis les gens oublient je dirai quelque part d'ailleurs nous on a vécu qui est banalisé dans le sens qu'il est noir et il y a eu polémique à un moment donné qui disait que ça devait être strippé et cetera on est resté avec notre véhicule comme ça pourquoi parce que toute façon il a une rampe ben si à un moment donné il doit s'identifier comme véhicule de police ben il a de quoi s'identifier. Et l'intérêt justement c'est qu'avec entre guillemets un véhicule banaliser le rend plus efficace. Si c'est pour mettre ça sur un véhicule de police c'est moins intéressant

D'accord

C'est un peu l'intérêt de ces caméras

Et les la population quand elle voit le véhicule avec les 4 caméras.

Je pense que beaucoup ne se rendent pas compte parce que c'est tellement discret ça si vous avez vu le véhicule

Oui

On voit que c'est un véhicule un peu de police banalisée ben c'est tellement discret qu'il faut avoir l'œil pour s'en rendre compte. A la différence de la Zoé électrique de Liège ça ou on se demande si ce n'est pas Amazon ou Google qui vient faire un relevé topographique on voit quand même qu'il y a un véhicule bizarre qui roule et ce véhicule-là il a l'air tout à fait

C'est vrai que c'est

Dans la banalité et euh on peut parfois le mettre sur une borne centrale de l'avenue de Fléron. Et clac est en train de regarder ce qui se passe quoi

D'accord

Je crois que les gens sont plus enclins à être attentif à voir un radar, tout ce genre de chose

D'accord heu, je n'ai plus vraiment de questions particulières sur ce volet-là

Oui

La partie tout ce qui est opérationnel a été vu avec monsieur

Ouais

XXX je ne sais pas si vous avez quelque chose à rajouter par rapport à L'ANPR dans à ce niveau-là

Simplement qu'il y a tout un débat sur le développement de D'ANPR fixe et que c'est sans doute un point d'avenir qui avec l'investissement qui va derrière de développer ce processus là ou à l'entrée de ville à l'entrée de zone. Développer ce processus là ou à l'entrée de ville à l'entrée de zone commune on devrait avoir peut-être ce genre de système en place ouais c'est parce que c'est très performant

Ça demandera peut-être beaucoup de ressources derrière alors

Mais alors c'est ce que je vous ai dit tout à l'heure bah vous allez chercher de l'info ben il faut traiter l'info. Je veux dire le revers de toute technologie qu'elle soit dans le domaine policier ou autre il faut traiter l'info et alors il faut aussi remettre ça aussi dans un registre, je suppose que là c'est plus en rapport avec votre approche théorique, mais le RGPD

Oui

Si même on a des autorisations mais c'est des données euh voilà il ne faut pas non plus que ça dérape vers quelque chose ou euh voilà. Il y a peut-être une réflexion mais là c'est tout simplement le débat comme ça je dirais plus une réflexion philosophique sur une société eux qui contrôlent de plus en plus de choses qui surveille de plus en plus de chose. Le covid avec les applications qui pour traquer les gens oui ok il y a côté positif mais au final ça

Ça rajoute

Il y a quand même un volet philosophique ou juridique a abordé dans le fait que euh la raison ne justifie pas forcément d'engager ces moyens-là. Oui on voudrait bien contrôler tout le monde voir si tout le monde est en ordre alors ça devient un état policier.

Oui

Il faut quand même avoir des nuances et de se dire c'est ça que nous l'usage qu'on en a puisqu'il est mobile c'est nous qui en avons encore la maîtrise et qui pouvons limiter les excès voilà. À partir du moment on met des ANPR à l'entrée axes principaux de ville on parle de faire d'abord sur les autoroutes ou des choses comme ça mais c'est une première étape. Après on le mettra peut-être au rond-point de chaque grande ville

Tous les feux rouges

Voilà mais ça veut dire qu'en gros on surveille en permanence en permanence les gens, la machine identifie en permanence une plaque et comme on regarde maintenant c'est vrai que le volet que vous auriez dû sans doute analyser quand on garde des données un certain temps dans la machine ça veut dire que si demain tient la plaque un machin truc qu'est-ce qu'elle a fait cette plaque-là, tu retournes en marche arrière. Il y a parfois des zones grises entre qu'est-ce qui motivé le choix d'aller vérifier ce que cette plaque-là a fait. Tout ça doit être dans un contexte quand même contrôler légaliser et voilà donc je pense qu'il y a cette réflexion-là. Mais c'est c'est dans l'air du temps la reconnaissance faciale on en parle de plus en plus bah voilà L'ANPR peut aller jusque-là si on veut

Oui.

Donc je veux dire on a ouvert une porte avec un côté très utile qui se justifie mais il y a le volet quand même de se poser la question. Sur plus légal ou sur un plan sociologie où philosophique est-ce qu'on va vers une société où chaque mouvement des gens est contrôlé et cetera. Comme on a des cookies parce qu'on a mis la géolocalisation sur son smartphone et que bah on sort d'un magasin on a une publicité du magasin quoi

Oui

Ça ça fait rire parce que à la limite on s'en fou, c'est une pub, on la vire mais on est on est suivi et quelque part voilà

Est-ce que le côté vie privée protection des données a été abordé lors de l'achat ?

Oui parce que ça on a été obligé à l'époque de Ben c'était encore la commission de La vie privée qui gérait ça à l'époque

Oui

Mais on a été obligé de déclarer le matériel, l'utilisateur et cetera donc tout ça s'est fait dans les règles de l'art. il a été déclaré. Ils savent qu'on a ce matériel, ce qu'on en fait et cetera non non c'est une obligation parce que sinon on ne pourrait pas utiliser euh il peut y avoir une procédure éventuellement de quelqu'un qui utiliserait ce moyen de preuve pour dire vous ne l'avez pas déclaré à la commission de la vie privée boum dedans

Ouais

Maintenant le RGPD rajoute toute une procédure puisque on va devoir donc même s'il y a beaucoup de retard partout à voir dans toutes les zones une gestion de heu avec un registre de toutes les bases de données qu'on utilise et tous les outils. Tout en sachant que comme on est une sphère policière par principe on a des droits que le commun des mortels n'a pas mais on doit quand même justifier pour qui qui accède etc. voilà

D'accord. Heu peut-être une autre question qui est en lien avec l'opérationnel et pourquoi de l'avoir acheter. Est-ce que l'utilisations qui en fait maintenant correspond à l'utilisation qui était prévu lors de l'achat ?

Oui sauf que je dirais simplement que ça c'est on va dire amplifié. Je pense qu'au début le véhicule ne sortait pas souvent. Parce que c'était nouveau et aussi former des gens pour qu'ils puissent l'utiliser correctement, il fallait charger des bases de données alors parfois dans certains cas et maintenant bah c'est un outil qui est qui est utilisé, je ne vais pas dire régulièrement mais qui est utilisé fréquemment donc je veux dire voilà le temps a fait que cette outil-là est rentré dans l'usage courant. Ce qui n'était pas le cas au début.

D'accord

Pour le volet enquête au début. Ils ne pensaient pas l'utiliser quoi et puis finalement on essaie de voir s'il y avait un véhicule qui circule souvent dans notre zone et s'il est suspect de quelque chose. On sort l'ANPR, on interroge d'autre voilà donc je veux dire le l'outil ça a pris sa place au fur et à mesure dans le système.

D'accord.

Mais Il n'est pas utilisé par tous les policiers parce qu'il y a un minimum de formation, c'est un peu comme les opérateurs radar. Voilà donc c'est chaque fois une équipe ou il y a au moins quelqu'un qui est capable de l'utiliser correctement donc voilà il y a une formation à la clé pour pouvoir utiliser correctement.

Est-ce que le dispositif répond à vos attentes complètement ou est-ce qu'il y a des zones

Oui oui pour moi

Ou il n'est pas aussi performant que prévu.

On n'a jamais eu je dirais qu'il attend même trop à nos attentes ça veut dire qu'il faut justement en limiter son usage pour ne pas être dépassé par la quantité de choses qu'on va chercher avec.

D'accord.

Quand je donnais l'exemple ou chiffre qu'on arrive à avoir 3000 véhicules contrôlés en 1h mais qu'est-ce qu'on fait après de ce que c'est 3000 contrôles ont donné comme résultat. C'est le même problème pour les radars on a des radars maintenant qui sont de plus en plus performant puisqu'il faut plus de flash donc les gens ne se rendent pas compte qu'ils ont été flashés donc ils sont plus performants. On peut prendre à la limite dans les 2 sens on peut prendre 4 voies. Fin c'est toujours de plus en plus performants. Ben si on n'est pas à une certaine, si on ne met pas un certain niveau de tolérance à partir de quel moment on va le faire déclencher on va avoir une pile de PV comme ça si on fait ça trop longtemps on va une pile de PV comme ça puis de toute façon quand ça arrive au parquet. Ben le parquet le même problème de gérer une quantité donc si c'est faire du travail pour au final la moitié tombe au panier ben c'est c'est du temps perdu.

Oui d'accord autant utiliser ces ressources à autres choses alors

Voilà voilà tout à fait. Exactement mais voilà non, il n'y a pas de déception et si demain le véhicule est obsolète bah si le matériel est toujours bon il sera il sera remplacé sur un autre véhicule à coup sûr. Ce n'est pas quelque chose qu'on va abandonner que du contraire voilà. Mais il n'y a aucune raison de de d'avoir deux véhicules ouais voilà euh Liège a une philosophie qui lié notamment à au stationnement bah je ne sais pas combien ils ont de Zoé à Liège mais ils en ont sans doute plusieurs. Mais c'est Liège,

c'est une plus grosse zone, il y a une sorte de calcul de rentabilité. Nous un véhicule c'est déjà très bien par rapport à la taille de votre zone surtout qu'on n'est pas une zone en termes de territoire qui est immense. Euh c'est quoi ces 45 000 habitants mais on est relativement concentrée d'un bout à l'autre de la zone il y a 8 kilomètres.

Ouais c'est vrai

Donc je euh peut-être que d'autres zones, peuvent en avoir encore une plus grande utilité parce qu'ils ont plus de voiries, de voirie où il y a plus d'accidents et que voilà dans leur politique de sécurité routière eux c'est encore plus pertinent pour eux de l'avoir peut-être 2 ou de l'utiliser plus souvent voilà.

D'accord

On va dire que c'était au départ presque luxe

Ouais

D'avoir ce matériel-là. On en mesure le bénéfice aujourd'hui mais c'est presque un luxe d'avoir mis cet argent-là dans ça on avait un véhicule entre guillemets gratos puisqu'on l'avait mais si en plus il faut prendre véhicule plus le matériel demain

Ça fait cher

Bah parfois on parle de mutualisation c'est-à-dire de se dire ben un véhicule comme ça on pourrait l'acheter entre 2 zones et le faire rouler plus souvent mais entre 2 zones

Ouais c'est ça

Voilà on l'a déjà prêté parfois aussi euh quand il était, je crois que c'est quand il y a eu des trucs à Bastogne hein pour les commémorations. Le fédéral nous a demandé de le mettre à disposition et on est allé avec deux policiers de chez nous le mettre là sur plus pour faire du contrôle et là ils avaient mis euh je ne sais pas moi 4,5 véhicules ANPR et on avait prêté notre matériel

D'accord moi je n'ai plus de question en particulier

Mais parfait tout est bon

Merci beaucoup

OK C'est pourquoi ça pour votre TFE, ça carrément.

Oui

Et qu'est-ce que vous voulez vous démontrer à la fin c'est quoi votre question de départ et votre objectif de fin ?

Au départ, c'est pourquoi l'ANPR et qu'est-ce que qu'est-ce qu'on en fait. On va dire maintenant c'est vraiment ça la question de départ et vu qu'il y avait très peu c'est très exploratoire on va dire comme étude parce qu'il n'y a pas grand-chose dessus. Il y a quelques articles surtout. En Angleterre il y a moyen de trouver meilleurs en Europe il n'y a vraiment pas grand-chose.

Maintenant l'Angleterre est plus déjà dans une société où il y a plus de caméra

Ouais

Je vais à Londres

Oui j'ai été à Londres, il y a des caméras partout.

Je pense qu'il y a combien de milliers de caméras avant donc je pense qu'ils ont cette philosophie-là donc voilà moi c'est quand je lance lançais la réflexion philosophique de savoir quel est l'intérêt. On a encore un peu un esprit sudiste c'est-à-dire que bah c'est évoqué dans le COVID où les gens plus au sud du pays sont moins d'accord des contrôles et cetera mais voilà il y a un vrai débat sur tout ça et je pense qu'on est tombé un peu par accident sur cette technologie là mais à l'usage on se rend compte qu'elle a son intérêt

Oui.

C'est un petit peu ça. C'est pour ça que j'ai passé un petit peu à travers je lui dirais les mailles du système. Parce que oui c'est une technologie qui est tombé à un moment donné certains l'ont pris puis d'autres l'ont pris et on s'est rendu compte qu'on pouvait l'utiliser avec beaucoup d'intérêt mais c'est presque par accident qu'elle est tombée dedans.

D'accord oui

Et c'est moins médiatique aussi que radar vitesse parce que hum oui un défaut d'assurance on trouve que c'est important mais c'est moins médiatique que de dire on a mis un truc pour réduire la vitesse qu'on a flashé les gens ça n'a pas le même côté médiatique peut-être douane c'est plus pertinent parce qu'on dirait que des gens ne paye pas leurs taxes on récupère de l'argent. Un défaut d'assurance, dans le pire dès la personne se met en ordre mais on ne récupère pas spécialement d'argent.

Oui

Il y a une philosophie qui est un petit peu différent c'est dans là dans la philosophie plutôt surveillance criminelle là c'est encore plus spécifique. Donc là ça ne concerne pas le commun des mortels quelque part

C'est vrai

Donc le produit je pense en soi et fait partie des produits technologiques mais reste un produit particulier

D'accord

Demain on va sortir un nouveau modèle de radar on en reparlera parce qu'il était encore plus performant et pour faire peur aux gens. Demain on a un ANPR à 8 caméras

Ça ne va pas changer grand-chose

Pas changer grand-chose

C'est vrai

Je pense que voilà vous avez mis le doigt sur un domaine qui est tout à fait spécifique je crois qu'on parlera peut-être plus vite déjà des ANPR fixe

Oui

Qui seront à un moment donné un peu partout sur des zones de des axes de circulation et les gens vont se rendre compte que partout où il circule on commence à vérifier qu'ils sont passés par là

Ouais

Comme on a eu peur un moment donné quand ont vu sur l'autoroute des portiques pour le camion pour les péages avec des camions. Demain, on peut mettre des ANPR dessus, ce sera le même tarif. Je crois que là ça sera plus médiatique qu'un véhicule qui a été utilisé comme ça

D'accord

Même si la technologie est commune

D'accord

Donc voilà

Très bien

Pour la fin, moi je pense que constaterez que tout le monde l'utiliser. De différentes manières peut être d'intensité mais je crois que personne hormis peut-être en stationnement à Liège ou là ont fait une certaine quantité on mesure un résultat et un impact. Nous par exemple on ne mesure toujours pas eux l'effet sur le nombre de gens qui serait en défaut d'assurance qui augmenterait ou diminuerait parce qu'on contrôle

D'accord

On ne mesure pas ça

D'accord

On utilise l'outil pour un moment donné choper ces gens-là où les interpellent voir pour certains qu'on peut même les contrôler plus loin dans dispositif dans un dispositif à 2. L'ANPR détecte et plus loin on arrête le véhicule euh. Mais on ne cherche pas à faire du chiffre et on ne cherche pas parce que déjà au départ le chiffre sur le défaut d'assurance c'est un peu flou des assurances on ne sait pas toujours très bien. On dit qu'il y a 6 pourcents mais c'est peut-être 7. Voilà et puis ce chiffre il peut être différent d'une commune à une autre euh il y a plus de pauvreté ou moins de pauvreté que sais-je. L'intérêt de l'ANPR aussi c'est qu'il enlève le délit de faciès

Oui

Parce que heu ben l'ANPR on découvre que des gens qui ont des belles voitures qui ont un beau costume, une belle cravate peut-être un défaut d'assurance

Oui alors qu'on ne le pensait pas nécessairement.

Alors qu'on va regarder peut-être la voiture comme dirait le liégeois du baraki qui a une voiture qui ne ressemble à rien Et que lui est peut-être en ordre effectivement d'assurance et on laisserait passer un véhicule par le contrôle classique. C'est bon voilà quoi. L'ANPR, lui, il ne fait pas de sentiment et . Voilà c'est aussi c'est aussi une différence de la technologie comme outil d'appoint la technologie ne fait pas de sentiment elle vérifie tagboum

Ça va très bien

OK

Merci

ENTRETIEN COMMISSAIRE RENSON LIEGE

Comment est-ce que vous utilisez l'ANPR au sein de la zone ?

Dans la brigade moto ?

Ici, de manière générale dans la zone de XXX?

D'accord donc moi c'est une c'est un véhicule de la première génération on a été les premiers en Belgique à l'avoir. Donc elle date de plus de 10 ans en fait. Donc c'est encore un ancien système. Au départ elle était sur un véhicule anonyme.

Oui

Puis la législation sur la vie privée a changé, on a dû la mettre sur un véhicule strippé.

D'accord

Donc au départ normalement c'était anonyme.

Oui.

Donc ce véhicule là sert principalement à la brigade moto. Pourquoi car nous autres qui rédigeons le plus de PV roulage.

D'accord oui

Et nous l'orientons principalement sur les véhicules en défaut d'assurances, sur les véhicules en défaut de contrôle technique et sur les véhicules heuu signalés volés.

D'accord oui

Donc on a une banque de données qui nous vient du fédéral pour les véhicules volés qu'on injecte dans le PC ici et qu'on réinjecte évidemment dans l'ANPR.

D'accord

Donc comme ça, elle sort à peu près 2 fois par semaine. Le problème qui se pose c'est maintenant évidemment le nombre de PV qu'elle scanne puisqu'il faut savoir que quand elle sort deux heures, on a presque pour 6 heures de rédactions tellement qu'il y a de véhicules qui sont en défaut d'assurances et en défaut de contrôle technique. C'est ça le gros problème de ce type de véhicule là

D'accord.

Et alors évidemment lorsque les commissariats extérieurs mènent des opérations

Oui

On a formé dans chaque commissariat, j'ai fait former dans chaque commissariats un opérateur. Donc ils peuvent venir à tout moment en prenant rendez-vous prendre le véhicule et s'en servir lorsqu'ils font les contrôles sur leurs propres commissariats.

D'accord.

Et aussi non, ici, ce sont des motards qui sont à l'intérieur et qui circule dans la ville. Elles sont également pour la police fédérale lorsqu'il y a les F1, ils forment un bouclier autour de Francorchamps et donc nous autres, on participe dans ce bouclier là en prêtant l'ANPR et 2 unités à bords.

D'accord oui, ; Par rapport à l'ANPR pourquoi est-ce que vous d'acheter, d'investir dans un dispositif ANPR plutôt que dans une autre technologie ou dans autre chose.

C'est comme je vous dit, ça remonte il y a 10-12 ans le véhicule donc. On s'était rendu compte qu'évidemment ici à XXX, il y avait beaucoup, beaucoup de véhicule de défaut de contrôle technique et d'assurance. Et c'était à une période où il y avait pas mal de vols de voitures. Donc pour ce système, un représentant c'est présenté d'initiative à la zone donc on n'a pas été chercher le produit. C'est quelqu'un qui s'est présenté puis j'en ai fait l'analyse et la direction a accordé l'achat.

D'accord donc ça n'a pas été par demande du politique ou autre ?

Le politique est plus pour une ANPR fixe plutôt qu'un mobile.

D'accord oui,

Mais ici à XXX on n'en a pas .

Comment est-ce que ça a été accueilli au sein de la zone ? est-ce ça a été bien accueilli ou est-ce que certains ont eu une répulsion par rapport à l'ANPR ?

Non, non, mais ce qu'il y a, c'est que peu de gens savaient ce que ça voulait dire et connaissait le système. Avec l'achat du véhicule, on avait évidemment acheté une formation propre parce qu'il fallait être formé par la société. Donc on a eu une formation, tout le personnel n'est pas formé. Je crois qu'il y a une douzaine de personnel formés.

D'accord.

Ben on découvrait, on découvrait le système tous puisque nous étions le premier à en acheter en Belgique. Peut-être que la Flandre en avait un petit peu avant nous mais du côté francophone, on était les premiers. Donc on a tous découvert ça. Ça a été bien perçu sauf ce que je vous expliquais tout à l'heure, ça génère une charge de travail fort importante et ça, c'est fort embêtant.

D'accord, vous venez de l'expliquer, vous l'utiliser principalement pour tout ce qui est assurances, véhicules en défaut de contrôle technique, véhicules volés. Il n'y a pas d'autres utilisation que vous faites de l'ANPR ?

Non, ce sont les 3 types d'infractions que nous recherchions.

Donc vous venez de le dire, le véhicule sort 2 fois par semaine.

Oui, 2 fois par semaine, maintenant quand il y a un commissariat qui le demande ben il sort peut-être 3 fois, une fois le week-end. Elle sort régulièrement et il y a une mise à jour qui nous vient régulièrement par le fédéral.

Par rapport à la base de l'utilisation que vous avez prévue. Est-ce que l'utilisation que vous en faites maintenant est différente de ce qui était ou est-ce que ça colle ?

Non ça colle toujours au projet de départ.

D'accord, heu par rapport à l'efficacité du dispositif, est-ce que le dispositif répond complètement à vos attentes ou est-ce qu'il y a certaines lacunes ?

Ici, on peut franchement avouer que c'est hyper performant. Ça l'est même un petit peu trop ahah. Parce que comme je vous dit, après 2 heures de sorties, on revient avec quelque chose comme 170 avertissements à rédiger pour défaut de contrôle technique et une trentaine de défaut d'assurance.

Ha oui à ce point-là.

Donc ça fait presque 200 PV à rédiger avec une sortie de 2h maximum.

D'accord oui, je comprends.

Oui, c'est lourd. C'est lourd en rédaction.

Et par rapport au vol de véhicule est-ce que c'est efficace aussi ?

Oui mais étonnement, on n'en scanne pas beaucoup.

D'accord.

Disons que c'est l'aspect où on a un rendement le plus faible, ce sont les vols de véhicules et ça c'est parce qu'évidemment, comme je viens de l'expliquer, on ne sort pas toute une journée. Il faudrait presque dire que voilà, dire un moment donné, ben voilà, on désactive la fonction contrôle technique et défaut s'assurance et on décide d'aller faire une journée exclusivement orienter vers le vol de voiture. On peut désactiver à tout moment chaque fonction.

Quel est le coût que ça a représenté pour la zone ? est-ce que c'est une dépense importante ou est-ce que pour la zone c'est négligeable ?

Heu non, c'est une grosse zone ici, on a quand même un budget énorme par rapport à des toutes petites zones. Je crois que de mémoire c'est un véhicule qui nous a coûté à l'époque dans les environs de 60000 euros véhicules compris.

La population, comment est-ce qu'elle a accueilli l'ANPR, est-ce qu'elle a été mise au courant ou est-ce ?

Non, ha sisisi, elle a été mise au courant mais après plusieurs mois. On voit bien qu'il s'interroge car ce sont 2 caméras qui ont été mises sur le toit donc il se demande à quoi elles servent. Mais on n'a jamais eu d'interrogation pour savoir. Mais il y a eu à un moment donné, le service presse de chez nous qui a communiqué dans les journaux l'existence de l'ANPR bien plus tard dans la gestion.

Il n'y a pas eu d'interpellations de la population par rapport à ça ?

Non parce que la scan car, en fait, on n'interpelle pas trop les gens. Hein les contrôles techniques, on scanne une rue, c'est un avertissement et les assurances quand on arrive à intercepter la voiture oui. Mais sinon on rentre au bureau et on sonne à l'assurance et on rédige un PV sans interception et on va rechercher évidemment l'individu par après.

Au sein de la zone, combien de personnes sont affectées ou utilisent la zone ?

Ici, au sein de la brigade moto, je vais dire une dizaine et un ou deux par commissariats, donc allais on va mettre une trentaine de personnes.

Ces 30 personnes là, ont eu une formation ou une explication ?

C'est-à-dire que les motards ont eu formation par la société et nous avons le droit de redistribuer la formation en interne.

Heu, par rapport au coût, est-ce que les résultats sont satisfaisants ? Justement vous aviez l'air très satisfait des résultats mais par rapport au coût que ça représente est-ce que c'est ?

Oui bien sûr mais il n'y a pas de retour au sein de la zone, c'est le ministère de la justice qui encaisse.

D'accord est-ce suite à l'apparition, à la mise en place de ce dispositif ANPR, vous avez eu des changements au niveau de la criminalité, des points chauds de la criminalité, ... ?

Absolument pas. Il faut savoir que le liégeois est un réfractaire profond, il y a peu de choses qui le touchent. Je ne sais pas si vous avez entendu parler les scan car, elles sont dans le garage, je peux vous les montrer. Ils n'en ont rien à foutre. Ils ne sont pas concernés. Si, ils sont concernés quand ils reçoivent le paiement mais ou sinon, ça n'a pas changé leur habitudes de fonctionner.

Justement par rapport au scan car et au stationnement est-ce que ça a suscité une réaction ?

Ha oui les scan car bien plus que l'ANPR. Parce que, il faut savoir que le bloc qui est au-dessus du toit, c'est imposant. C'est un petit peu comme la coupole de google. C'est moins discret que les 2 petites caméras. Parce que l'ANPR c'est 2 caméras au-dessus et 2 derrières dans la voiture. Ce n'est pas très imposant comme matériel alors que l'ANPR, c'est de la folie heu la scan car.

Heu par rapport aux caméras de surveillance classique est-ce que vous voyez une différence au niveau de la vie privée ?

(Son téléphone sonne. Il est au téléphone.) oui, nous étions par rapport ?

Nous étions par rapport à la vie privée et à l'ANPR ?

Non ça n'interpelle personne. C'est spécifiquement des voitures. Ce n'est pas comme si c'était comme c'était des voitures ou l'on est obligé les fenêtres d'un immeuble ou d'autres personnes. Ici, c'est... Il y a juste l'histoire de changer de voiture.

La mettre en stripper ?

Oui, stripper.

Est-ce que vous avez si vous aviez par exemple un véhicule ANPR supplémentaires, est-ce que ce serait intéressant, est-ce que ce serait intéressant d'en avoir plus ?

Non, ici non pas du tout. Ce qui serait peut-être intéressant ce serait d'avoir des fixes aux portes d'entrées de la ville mais pour le moment l'autorité communale n'est pas dans ce profil-là.

Par rapport aux avantages que ça permet, je suppose que ça permet de scanner beaucoup plus de véhicules mais est-ce que vous voyez d'autres avantages que ça a apporté ?

Comme ça interpelle les gens, ça a un effet préventif. Les gens objectivement, ils ne savent peut-être pas ce que c'est mais comme c'est sur un véhicule stripper police, ben ça a d'office un effet. Même s'ils ne savent pas que c'est un véhicule qui est orienté vers le scan des voitures. Donc, de toutes façons quand on voit un véhicule de police qu'il y ait caméras ou pas caméras, ça a un effet positif, subjectif chez les gens disant holalala, ils sont là.

Par rapport à justement cet effet préventif, est-ce qu'il y a eu changement dans la situation, je suppose que vous constaté plus de contrôles techniques, défauts d'assurance qu'avant, il n'y a pas eu de changement dans les habitudes des gens ? ils sont toujours autant en infractions ?

Ça n'a eu aucun effet malheureusement. Il faut savoir que le contrôle technique, ce n'est jamais qu'un avertissement déjà. Puisque le parquet ne poursuit que sur base d'un avertissement au préalable, si les gens ne se mettent pas ordre après un mois. Donc les avertissements ça n'a pas beaucoup d'effet, si ce n'est qu'après un moment les gens doivent absolument passer au contrôle technique pour ne pas avoir dans 3 mois une audition pour défaut de contrôle technique. Mais aussi non dans les habitudes des gens, on n'a rien senti.

Et votre véhicule ANPR parce que à Verviers il fait mis ANPR avec les pictogramme surveillance, est-ce que vous avez tout ça ?

Ah non,

C'est juste les 2 caméras ?

C'est juste les 2 caméras sur un support, Vous ne l'aviez pas vu ?

Non,

Elle est de l'autre côté, en bas dans le garage. Et heuu, il n'y a rien d'autres, on voit juste les caméras à l'arrière et les 2 petites caméras qui sont au-dessus mais il n'y aucun logo et aucune publicité dessus.

D'accord, est-ce que vous avez des critiques particulières à formuler à l'ANPR, au dispositif ?

Non, si ce n'est qu'apparemment le système à évoluer, est bien plus performant. Le programme est bien mieux utilisé puisque nous autres c'est de la toute première génération mais aussi non. Elle fonctionne tout à fait à merveille sans problème.

Vous n'avez pas d'erreur dans les banques de données qui peuvent poser problèmes ?

(Quelqu'un vient.) Non on est satisfait ce dont on a besoin, elle fournit le produit tel qu'on en a besoin.

Heuu, par rapport à la loi, etc. est-ce que c'est suffisamment large, pas assez large, trop permissive, pas assez permissive ? Pas de remarques particulières à formuler ?

Non, il fallait conserver effectivement des principes sur la loi régissant la vie privée des gens. Ici, on a relevé aucune contradiction et pour nous c'est correct.

Est-ce que la nouvelle loi caméras à changer des choses ?

Pour l'ANPR ? Rien du tout, pour nous rien du tout.

Est-ce que vous conservez les données une fois qu'elles sont rapatriées sur un ordinateur ?

On les conserve pendant un mois parce que très souvent, on reçoit des demandes de zone extérieurs pour voir si le véhicule ne serait effectivement pas passé par XXX, ça s'est dans le cas de faits criminels importants. Heuu, donc alors on reçoit une demande par mail et alors un des opérateurs sait revenir en ailleurs ou sait interroger la banque de données pour si le véhicule a été éventuellement scanné sur XXX.

Et vous les conserver 1 mois ?

1 mois.

Est-ce que la maîtrise du dispositif ANPR est quelque chose qui peut poser problème au niveau d'insérer les données dans le logiciel, etc. ou est-ce ça n'a pas été un problème ?

C'est très facile à réaliser, très très facile à réaliser. Ce qu'il y a c'est qu'à un moment donné la banque de données qui nous vient du fédéral est conséquente surtout dans le cadre de véhicule signalés volés, parfois il faut 45 minutes pour télécharger la matrice.

Ah oui d'accord heuu, donc vous ne voyez pas réellement de pistes d'amélioration par rapport à l'ANPR

Ici, nous autres, on n'a pas ce type de besoin pour le moment. Elle travaille comme il faut, on l'envoie dans tous les quartiers, on n'a rien à formuler contre le système pour le moment.

D'accord, et est-ce que vous collaborez avec la police fédérale dans l'échange de données etc. ?

Quand il y a une demande.

Ce n'est pas de manière automatique ou les voitures scannées partent directement ?

Non

D'accord. Heuu moi je n'ai plus vraiment de question particulière, est-ce que vous avez des éléments à rajouter ?

Non, parce que nous autres, je vous dis, on est très satisfait et on a rarement eu des problèmes d'ailleurs en mémoire, je n'en ai pas. Je ne me souviens pas avoir eu des problèmes depuis l'acquisition de la voiture.

Aucun problème technique très fiable ?

Non, non. Les mises à jour sont faites. Le produit. Il y a juste eu, ça je peux peut-être signaler c'est qu'à un moment donné, l'aménagement intérieur du véhicule à poser un problème dans la mesure ou le contrôle technique a refusé. On avait enlevé un siège pour pouvoir installer l'installation et la plateforme ordinateur mais on n'a pas pu passer au contrôle technique. En fait le fournisseur n'avait jamais pensé qu'il devait respecter des règles en matière de contrôle technique.

Vous avez dû faire des adaptations ?

Oui car il y a un bras qui sort du tableau de bord, on avait dû enlever un siège et ça évidemment on n'est pas passé. On l'avait aménagé par le garage de la zone et puis ça n'a plus posé problème. C'est le seul soucis technique qu'on a rencontré.

D'accord, oui. Moi je n'ai plus d'autres questions. Si vous n'avez rien à ajouter.

Non, si vous voulez aller la voir, on peut aller la voir. Vous pouvez jeter un coup d'œil sur la scan car, juste à titre personnel et d'informations. Je peux demander à un opérateur de vous montrer comment ça fonctionne.

J'ai rendez-vous avec Monsieur XXX

Je pensais que c'était AJD.

C'était ajd mais il a dû annuler

Je lui dis pourquoi est-ce tu me demandes repos alors que tu dois recevoir quelqu'un. Il avait quelque chose à titre personnel.

J'ai rendez-vous vendredi avec lui.

De cette semaine ?

Oui.

Merci beaucoup,

Il n'y a pas de quoi.

ENTRETIEN INPP HOTTON LIEGE

Je suis XXX, Premier Inspecteur Principal de police au sein de la Zone de Police Locale de XXX. Je suis affecté au service circulation et mobilité en qualité de motard.

J'exerce le métier de policier depuis quarante ans. J'ai une fonction d'encadrant par rapport aux motocyclistes de l'unité. Mon rôle est lié à l'organisationnel et au contrôle, tout en participant aux fonctions journalières des motards et des Inspecteurs « horodateurs ».

La brigade motocycliste est composée outre le personnel administratif, d'un commissaire dirigeant le service et de deux Inspecteurs Principaux, de huit inspecteurs gérant les horodateurs et le stationnement, équipés des deux scan-cars. Les motards sont au nombre de dix-neuf.

Les missions sont variées. Il s'agit d'abord de facilitation de la circulation des usagers, de verbalisation des infractions de roulage, de contrôles, d'escortes, d'encadrement d'événements et d'appuis en qualité de spécialistes aux autres services. Les motards se chargent du volet spécialisé de certains domaines de roulage tels que les contrôles de vitesse à l'aide des radars, des curvimètres pour les cyclomoteurs, des tachygraphes des camions et du domaine du transport exceptionnel ou ADR (matières dangereuses)...

Le premier système ANPR (Automatic Number Plate Recognition) utilisé est un ensemble de trois caméras installées sur un véhicule qui filment les alentours immédiats. Le système d'analyse d'image enregistre et détecte les marques d'immatriculation croisées, dépassées, suivies ou passées dans le champs des caméras d'une quelconque façon.

La reconnaissance automatique établit une lecture de l'immatriculation détectée et la compare dans les banques de données qui ont été déterminées selon la finalité de l'orientation du contrôle organisé. Les immatriculations signalées sont ainsi détectées et un signal d'alerte retentit dans le véhicule. Il s'agit notamment d'un véhicule ou d'une plaque volés, de défaut d'assurance, de défaut de contrôle technique, mais cela peut être aussi selon ce qui est implémenté dans le système, de personnes signalées suite à l'établissement d'un fichiers reprenant les véhicules de ces personnes.

Le logiciel ne peut comparer le type de véhicule par rapport à l'immatriculation et ne peut donc détecter les défauts d'immatriculation.

La zone de XXX a été si ce n'est la première, au moins une des pionnières dans l'acquisition du système ANPR finalisée en 2010. La société RAUWERS avec qui nous avons des contacts suite à l'achat de matériel spécialisé, a proposé la démonstration de son système. La zone s'est vite décidée pour l'acquisition d'un système mobile placé dans un véhicule, qui au départ, était un véhicule anonyme sans stripage « police ».

L'achat du système a été décidé rapidement car la possibilité de détecter les véhicules problématiques, dont les véhicules volés, est un atout indéniable. Ce système contrôle en moyenne et en agglomération 1000 plaques par heure. Cela représente l'équivalent de 1000 appels par radio d'un opérateur qui doit consulter un masque de son ordinateur pour fournir une réponse. Le gain d'efficacité est évident.

Quant à la procédure d'achat, un marché a été lancé et cinq sociétés candidates sont venues proposer leur système. Chaque système a été testé en conditions d'utilisation et les résultats de la détection analysés. Le choix a été fait pour RAUWERS, le système étant le plus fiable. Sachant aussi que la qualité du suivi du matériel était connue et que le prix était compétitif.

Je n'ai pas participé à cette sélection en 2009 lors de l'achat. Je n'en connaît guère les détails.

Plus tard, suite à l'intérêt que j'y portais, j'ai repris la gestion du véhicule en qualité de personne de référence.

Je n'ai pas connaissance du montant de l'investissement engagé. Je pourrais, après recherches, obtenir le renseignement auprès de la comptabilité de la zone.

Le véhicule ANPR est utilisé selon deux modes:

1. Il peut être placé en amont d'un contrôle routier et tester les véhicules qui se dirigent vers le lieu du contrôle. Cette position permet de sécuriser les contrôles routiers car il détecte un véhicule problématique, volé ou de personnes signalées avant qu'il ne soit intercepté.

2. L'ANPR est utilisé en détection mobile sur la zone à la recherche des «hits». C'est l'utilisation la plus fréquente. Le système étant mis à disposition des différents services qui le souhaitent.

La charge de travail que représente ce système est importante tant avant qu'après l'utilisation. En effet, tant la mise à jour des fichiers que l'exploitation des résultats d'une journée de travail en détection impliquent de la rédaction de procès verbaux et du travail administratif important.

Les policiers qui utilisent le véhicule sont tous convaincus rapidement et sont toujours demandeurs. Par contre, la population n'est pas informée particulièrement de cet usage d'un ANPR. Les réactions sont rares et uniquement anecdotiques lorsque le système est présenté à des personnes concernées par une intervention. A LIEGE, contrairement à beaucoup d'autres villes ou aux autoroutes, les ANPR ne sont pas généralisés. Nous ne disposons que de ce seul système mobile, aucun système fixe aux accès de la ville. Un autre système sera décrit plus tard.

Mes fonctions me permettent la gestion du système car j'ai la possibilité de me consacrer un peu plus à des tâches administratives. L'accès aux fichiers via les banques de données nationales est réglementé et restreint. L'accès est autorisé uniquement à des policiers dont les tâches sont concernées par ces accès. D'ailleurs le système de gestion de l'ANPR n'est installé que sur mon seul ordinateur de bureau. Il reste néanmoins accessible pour certains policiers à qui les droits ont été accordés par le service informatique.

La procédure de gestion des fichiers du système ou de résultats étant complexe, il est nécessaire d'être coutumier du fait afin de la mener à bien.

La quantité de résultats positifs sur une utilisation journalière, le plus souvent en défaut de contrôle technique, puis en assurances et en vols entraîne un quantité de rédaction de devoirs judiciaires importante qui nécessite souvent l'équivalence de temps de travail administratif.

Le nombre ou la régularité des utilisations du véhicule est très aléatoire car les disponibilités en personnel pouvant consacrer du temps à cette recherche par rapport à la charge de travail journalière se fait de plus en plus rare. Lors des premières années, le véhicule était utilisé plusieurs fois par semaine, mais actuellement cela devient impossible. Bien que tous les policiers de la zone puissent utiliser le véhicule en suivant le mode d'emploi mis à leur disposition après mise à jour et préparation du système, le nombre de demande de prêt se fait rare car les fonctionnaires de la zone ont tous une charge de travail administrative dévorante et les quotas en personnel des différentes unités sont rarement complets et respectés.

Aucun fonctionnaire n'est particulièrement dédié dans notre zone à l'utilisation de ce premier l'ANPR. Cette situation est malheureusement à déplorer à mon avis car l'engin est un outils extraordinaire permettant le contrôle à grande échelle et la maîtrise de certains phénomènes criminels. Le nombre de

véhicules en défaut a baissé significativement lorsque le véhicule a été utilisé régulièrement en quadrillant la ville par zones, de manière à contrôler les véhicules de tous les quartiers.

Un volet induit par l'utilisation de l'ANPR est également un surplus administratif. En effet, de nombreux collègues demandent des recherches de détection d'une immatriculation dans le cadre de leurs enquêtes. L'ANPR conservant les images des véhicules scannés pendant un certain délai, il est toujours possible de retrouver la photo d'un véhicule et de la situer par géolocalisation. Cela permet quelques fois de confondre un suspects en attestant de la présence de son véhicule. Les différentes polices se servent de ces banques de données, mais les systèmes mobiles ne sont par reliés à une banque de donnée alimentée. Chaque système conserve ses propres résultats actuellement. Le nombre de mails de demandes de vérifications est très important tous les jours.

En termes de résultats l'intérêt est indéniable. La recherche et la verbalisation plus systématique des infractions en roulage permettent de « corriger » l'entière du parc automobile présent sur la ville. L'effet se fait ressentir rapidement et engendre auprès de la population un sentiment de crainte en cas de défaut de mise en ordre. Les propriétaires de véhicules ont moins tendance à laisser aller la situation de leur véhicule. La découverte de véhicules ou plaques volées permet également de fixer certains phénomènes localement et d'éviter certains faits judiciaires plus graves. Retrouver une voiture volée qui devait peut être servir à un fait violent est une forme de prévention. Les renseignements amenés pour certaines enquêtes par la localisation de véhicule et donc de certains suspects, est inestimable et inquantifiable.

Par contre le retour financier est nul pour la zone de police, les résultats n'ont pas de conséquences ou de lien qui puisse amené un quelconque apport avec ce système à l'inverse des scan-cars dédiés au stationnement.

Pour ce qui concerne les résultats, la différence de nombre de « hits » est significative selon l'endroit où les recherches sont effectuées en mobile. Certains quartiers sont plus « productifs » que d'autres mais étonnamment, il ne s'agit pas de pas ceux auxquels ont pense directement. Le scan en utilisation mobile est plus productif que le statique au vu du nombre de véhicules testés selon le mode d'utilisation. Comme précisé plus haut lors de l'utilisation en scan mobile, plus ou moins 1000 plaques sont testées par heure en cycle urbain, en travail statique, avant une contrôle par exemple, le nombre de véhicules dépend de fréquentation l'axe analysé.

La statistique des résultats est peu analysée. Pour ma part, j'estime néanmoins habituel de détecter une quantité de trois à cinq défauts d'assurance, un, deux ou un peu plus de plaques signalées volées et un nombre variable mais souvent plus important de défauts de contrôles techniques par journées de travail. Cependant, ces chiffres sont aléatoires selon les quartiers fréquentés. Il faut savoir aussi que la gestion d'un « cas », comme une voiture volée, ou un défaut d'assurance, entraîne de facto une immobilisation des opérateurs pendant la durée des mesures judiciaires exigées par les obligations liées au constat. Cela revient un peu à dire que plus on a de résultats, moins on circule et moins on analyse.

L'explication vient du fait que si le constat d'un défaut de contrôle technique se règle par la transmission d'un P.V. d'avertissement rédigé au bureau ultérieurement, un constat de défaut d'assurance exige une audition sur place, un dépannage ... De la même façon, un véhicule volé retrouvé entraîne des mesures immédiates qui sont chronophages.

L'engin est donc un atout indéniable pour l'efficacité, mais encore faudrait-il que les moyens humains puissent suivre de façon à exploiter l'outil de manière efficiente. Ce n'est pas ou plus le cas actuellement.

Les résultats du système, lorsqu'il est exploité régulièrement, sont donc certainement à la hauteur et dépassent toutes les attentes. La mise en oeuvre dépend de la disponibilité de personnel. Etonnamment, la zone de XXX, qui a déjà envisagé la mise en place d'ANPR fixes aux entrées de ville ou à certains points cruciaux ne semble pas vouloir passer le cap. La mentalité est peu axée vers ce genre de surveillance. Tant les caméras installées un peu partout pour la surveillance des lieux sont devenues d'une évidente nécessité, les ANPR ou, dans le même registre, les radars fixes pour la vitesse ou les surveillances de feux aux carrefours ne semblent pas représenter un intérêt. Le tout est lié à une mentalité ou à une politique différente de certaines régions.

L'usage d'un ANPR est totalement différent de l'usage d'une caméra de surveillance dite classique dans le sens où celle-ci est un outil réactif à un fait délictueux alors que l'ANPR est proactif. Les deux systèmes ont un volet préventif indéniable. La protection de la vie privée est identique dans les deux cas, soumis à la même Loi sur la vie privée quant à l'usage et la conservation des données.

Un nouveau système d'ANPR a été acquis par la Ville de XXX, ce sont les deux voitures SCAN CARS destinées au contrôle des stationnements. Le système est novateur, mais à XXX n'est pas encore totalement au point. Il n'est d'ailleurs pas encore fonctionnel. Il s'agit de deux voitures électriques équipées chacune de quinze caméras qui de la même façon filment leur entourage et détectent les immatriculations. Leur système de lecture automatique est couplé avec une localisation GPS des véhicules scannés qui permet la comparaison selon l'endroit où la voiture est détectée, de sa situation de stationnement par rapport aux banques de données gérant les stationnements en ville. Il s'agit ici de vérifier si le conducteur a payé sa redevance de stationnement aux emplacements horodateurs ou si un véhicule stationné en zone riverains est en droit d'y être. Dans les deux cas, ce qui est recherché par la Ville de LIEGE, n'est pas un retour financier, mais d'instaurer un sentiment dans la population qui fasse craindre la verbalisation. En retour de ce sentiment, il est espéré que le but des stationnements horodateurs qui est de libérer régulièrement des emplacements destinés aux achats en ville soit respecté et que les zones destinées aux riverains leur soient réservées.

Un des buts de ces scan-cars est surtout, depuis les attentats qui ont visé le personnel des agents horodateurs, de sécuriser leur travail et leur situation. La technologie utilisée permet de minimiser le personnel par rapport à un contrôle étendu et systématique. De la même façon que pour le premier ANPR, en travail « manuel » d'un agent, le scan d'une voiture en stationnement entraînait un encodage fastidieux des données pour le contrôle et parfois la verbalisation d'un contrevenant. Le nombre de contrôle effectué sur une journée de travail s'en retrouvait restreint. La détection automatisée par l'ANPR est un gain de temps évident, aucun encodage n'étant plus nécessaire au cas par cas, la procédure permettant une automatisation de la plupart des cas verbalisés.

La difficulté de ce système de contrôle est toujours actuellement l'identification précise des zones contrôlées. Les emplacements prévus pour le stationnement contrôlés dans une rue doivent être matérialisés sur une carte en lien avec le GPS du véhicule. Cette précision de localisation représente la grande difficulté à maîtriser. Il serait illogique de transmettre une verbalisation sur base d'une localisation approximative d'un contrevenant.

Ce système est également lié à la Loi sur la Vie Privée. Il ne permet d'ailleurs que d'enregistrer la photo des véhicules en infraction, les autres étant systématiquement effacés. L'enregistrement ne dure que pour la durée de la transmission des données d'infraction vers les employés de la ville qui finalisent la verbalisation par une taxe.

Les autorités sont très vigilantes quant à cette protection de la vie privée et ne permettent aucune dérive avec les données recueillies. Les données enregistrées ne concernent que des véhicules qui nécessitent

un traitement judiciaire. Le citoyen « honnête » (entendons, celui qui respecte les règles) ne fait pas l'objet de surveillance via ses données de localisation. Par contre, les données de localisation de « hits », véhicules signalés pour un motif judiciaire, détectés par notre premier système, permet des avancées dans les enquêtes judiciaires. C'est le cas aussi pour les données des ANPR fixes installés soit par le fédéral soit par certaines zones de police. Les ANPR liégeois ne sont pas exploités en ce sens.

Les scan-cars utilisés pour le stationnement ne permettent aucune exploitation de données autres que celle liées à la verbalisation du stationnement irrégulier. De toutes façons, les accès des fonctionnaires en charge de l'utilisation des systèmes est strict et contrôlé. Seuls certains policiers ont accès aux systèmes dans le cadre de leur fonction précise. L'accès n'est pas généralisé et n'est pas libre. L'usage est limité et contrôlé comme tous les accès à la Banque Nationale de Données (consultation des immatriculations, des données personnes, objets ...).

La crainte dans la population est que les données collectées soient exploitées à des fins de surveillance de leur vie privée. Les systèmes ANPR ne permettent et ne sont destinés qu'à la recherche d'infractions ou de personnes déjà impliquées dans des faits. Il s'agit d'outils d'enquête pour ce qui est des systèmes fixes. La zone de XXX n'est pas concernée et nos trois systèmes sont dédiés à la recherche d'infractions.

Un des effets de ces systèmes de recherche d'infractions est d'augmenter le nombre de taxes de stationnement pendant une période, mais rapidement, tel l'effet de l'épée de Damocles, la prévention prend le dessus. Lorsque les conducteurs ont intégré la présence de ces véhicules et la possibilité de se faire verbaliser systématiquement en cas de non respect, le nombre de verbalisations se normalise. L'exemple, par comparaison, est la différence de mentalité lorsqu'on se rend dans une ville on l'on sait que la tolérance est nulle comme dans les villes de la côte belge. Les conducteurs respectent beaucoup plus les règles de stationnement et en général les règles de circulation.

Notre usage de l'ANPR permet un gain en terme de quantité de contrôles, de visibilité, par rapport au personnel engagé. L'automatisation de la gestion que permet l'ANPR autorise une efficacité et un rendement inégalés par rapport au traitement des phénomènes de roulage.

Cet usage est totalement dissocié de l'utilisation des caméras « normales » de la ville. Si la prévention et la dissuasion que permettent les deux systèmes est commune, leur finalité est très différente. Le gain sécuritaire, au sens large, amené par la dissuasion est certainement le caractère le plus positif de la présence des systèmes, même si l'apport dans les dossiers judiciaires est indéniable.

ENTRETIEN INPP PHILIPPE DRASUTIS ZONE DE POLICE PAYS DE HERVE

En fait je fais mon TFE sur l'anpr, j'ai fait mon stage au RTI qui s'occupe notamment des caméras ANPR fixe etc. j'ai trouvé intéressant de voir l'ANPR comment est-ce qu'il était appliqué et utilisé dans les zones par rapport à ce qui se faisait à la police fédérale et donc voilà le pourquoi de ma présence. Donc si vous êtes prêt, on peut commencer.

On peut commencer

Je vais d'abord vous demander de vous présenter en quelques mots assez rapidement

Donc moi je suis XXX inspecteur principal à la zone XXX. Donc moi, je suis ici depuis 2004 au sein de la zone. J'ai d'abord été responsable d'un autre service commissariat et ça fait plus 2 et demi que je suis ici à la direction des opérations et je chapeaute différents domaines dont l'ANPR.

D'accord

Que j'ai repris quoi

Oui, donc par rapport à depuis quand vous avez un dispositif ANPR, monsieur le commissaire divisionnaire m'a expliqué.

2-3 ans

Par rapport au cout, j'aurai l'information par après qu'il m'a dit, vous par rapport à, quelles étaient vos attentes par rapport à ce dispositif ANPR justement, pourquoi l'avoir acheté et qu'est-ce que vous attendiez de lui une fois l'avoir acheté ?

Moi je l'ai découvert, on va dire voilà. Je n'étais pas encore, tu vois, quand toute la procédure d'achat a été effectué quand il était là, ben il y a un outil qui était à la zone et depuis que moi je suis ici, depuis plus ou moins 2 ans et demi, ben je vois qu'il y a un outil qui dort. C'est peut-être ça que le patron vous a dit aussi. Ben voilà pour le cout, allais plus ou moins entre guillemet 40000 – 50000 euros à la grosse louche ben voilà ... C'est ça que j'ai un peu pris le taureau par les cornes pour essayer de dire ben tiens est-ce qu'il ne faudrait peut-être pas le faire sortir un peu plus.

Est-ce que ça a changé, vous n'étiez pas là auparavant mais est-ce que la présence de l'ANPR a changé le travail policier, est-ce qu'il y a eu un impact sur l'organisation du travail au sein de la police. Suite à l'arrivée de l'ANPR, est-ce qu'il y a, je ne sais pas moi, plus de gens en patrouille ou moins, ou est-ce qu'il y a plus de traitement d'informations par après ?

Non, parce que ce qui se fait, c'est que l'ANPR pour l'instant, comme le patron vous a expliqué, le dispositif est monté sur un véhicule combi tu vois, donc c'est principalement le personnel du service circulation qui utilise ce combi qui est leur est réservé avec le matériel dedans et tout ça. Donc eux l'utilisait quand il sortait principalement pour du roulage, aller chercher les informations roulage. Depuis que je suis là, on essaie, fin je ne sais pas si c'est que tu voulais entendre ou pas dans la suite des questions. On essaie de le faire sortir, même dans des affaires judiciaires, dans certains plans d'action vols dans les habitations et de se dire ben au moins l'outil est là, il sera sur le terrain et que ça peut-être permettre d'identifier de repérer des véhicules qui sont peut-être signalé à recherche et tout ça, tu vois donc. Dans d'autres domaines. Mais je ne sais si tu veux que j'embraie plus vite.

Oui je ne sais pas, c'est vrai que d'autres questions vont venir par après et qu'elles vont revenir sur ces éléments-là.

Donc c'est ça que tu vois, ici, comme l'outil ne tournait pas assez ben tu vois, il est là, on a essayé de faire des protocoles pour avoir des facilités notamment avec le service ou vous êtes passé, notamment avec le service ou vous êtes passé, le RTI. C'est ça hein, vous avez été là ?

Oui

Et de se dire ben tiens voilà tout ce que nous on va collecter comme données dans notre ANPR, à la place de les garder comme pourrait faire d'autres zones hein je ne sais pas ou d'autres services, de dire tient, c'est moi qui les ait, je les mets dans mon PC et si quelqu'un les veut, il me demandera, comme il y a des demandes qui viennent d'autres zones, est-ce qu'il faudrait à nouveau aller reconsulter ce PC là pour dire il y a des trucs positifs ou négatifs. Nous normalement on a pris un accord, qui devrait normalement être signé ou qui est déjà signé, ça je ne sais pas encore, je n'ai pas encore toutes les données entre police Fédérale, RTI et notre zone pour dire ok le flux se fait automatique, nous on sort avec la machine hop, on récupère des milliers de plaque peut-être parce que ça va très vite hein, des milliers de plaques on les store dans notre flux informatiques ici et puis on transfère tout à la police fédérale, RTI liège et comme ça quand il y a des demandes ben on travaille en étroite collaboration avec l'appui du fédérale quoi.

D'accord, oui. Dans quel cas est-ce que vous utilisez l'ANPR ? Il m'a expliqué que c'était beaucoup dans le cas de roulage, taxes, contrôles techniques, assurances et tout ça ... Il m'avait parlé aussi de tout ce qui est vol habitations, que ça pouvait être utile à ce niveau-là. Ce sont les 2 principaux axes ou vous utilisez l'ANPR, il n'y a pas un autre axe ou l'ANPR est utile ?

Je dis-nous, oui, il pourrait, il est utile. Nous, on voudrait bien utiliser aussi dans tout ce qui est plan d'action stupéfiants. Donc le trafic de stupéfiant donc là aussi il y a moyen dans l'outil comme c'est la banque de données nationales qui est dedans, faire ressortir, certaines plaques d'immatriculations bien ciblée, tiens-je ne voudrai que toutes les personnes connues du système pour stupéfiants ou les véhicules connus pour stupéfiants ou et se dire au moins pouvoir sélectionner un peu plus

À quelle fréquence est-ce le véhicule ANPR sort, combien par semaines, mois, je ne sais pas, peut-être même pas jour, ?

Ici, par semaine, je dirai, non on va dire par mois. Je dirai par mois 2 journées par mois. Pour l'instant hein. C'est ce qu'il t'a dit aussi. 1 à 2 journées par mois. Moi j'ai proposé au chef de corps comme on a un peu réformé nos services internes hein tu vois les équipes d'intervention. Et se dire que le véhicule tournerait 3 jours par semaine de 13 à 21. Donc c'est mardi, mercredi, jeudi un truc comme ça plus ou moins. Mardi, mercredi, jeudi, en 13 – 21 automatiquement par les équipes qui viendrait prendre le véhicule ici. Puisque c'est ça qu'il a dit, que le 2^{ème} véhicule qui est pour l'instant anonyme va être stripper police. Puisqu'on avait le problème moi je suis déjà sorti avec ce véhicule-là anonyme. Maintenant voilà, par rapport à la législation, la loi caméra qui est maintenant remise, refusionnée dans notre loi sur la fonction de police. On devrait avoir les pictogrammes et les bazars et tout ça. Le divisionnaire a préféré dire, on va le stripper, on sait mettre les caméras dessus en permanence et à ce moment-là voilà.

Une personne entre pour me communiquer les prix du dispositif.

(Donc ça c'est la facture du véhicule sans équipement et l'équipement ANOR s'est fait en 2 phase. La première phase avec tous ces équipements ci (31000 euros) et une deuxième phase, on a dû rajouter l'installation de petits équipements pour 2200 euros. Le véhicule 20000 + 31000 d'équipement plus 2000. Donc 33000 sans le véhicule.)

Donc c'est 33000 d'équipement. Plus le véhicule donc ça fait 50000.

Le véhicule peut être utilisé pour d'autres choses ?

Voilà c'est ça. Oui, oui. Mais il y a le risque que le véhicule utilisé pour d'autres choses, c'est que comme il y a des installations. Tu vois il y a les cosses qui ressortent et tout ça. Ben le patron n'aimerait pas trop qu'on le laisse pendant des heures sans trop de surveillance. Il ne vaut mieux pas qu'on irait démonter des trucs et tout ça ou abimer le matériel.

D'accord, oui

Donc, ici, nous on en était à la sortie. Moi j'avais pensé, une proposition qui a été acceptée par le patron, qui a été présentée à tout le personnel qui a fait un peu des mouvements de colère de certains que de dire ben oui mais, on a déjà assez de travail et on nous remet encore et tout ça. Alors on leur dit, ce véhicule, c'est un outil, c'est le plus nos yeux. Moi je dis d'un côté, allais l'ANPR, je suis content quand on voit à la vitesse, il sélectionne, il vérifie, qu'on devrait le faire nous-même, contacter Cilié comme on faisait dans le temps et toutes les voitures passe-moi un peu tel plaque, passe-moi un peu tel plaque, passe-moi un peu tel plaque mais là on passe sur des parkings de tous les commerces et tout ça, tu sais directement, il y a des tilts, des hits et tout ça. Voilà tu sais directement.

C'est beaucoup plus rapide

C'est plus rapide, on trouve un véhicule on va dire radié et tout ça, pouf ça va sortir. Ben tu peux dire. Ça peut-être déjà un élément qui peut attirer l'attention des policiers sur... qui pourrait avoir peut-être autre chose sous-jacent qui pourraient se produire.

Donc après, vous avez dit que vous l'utilisez plus ou moins deux fois par mois

Oui, oui

Je sais bien qu'après il y a assez bien de rédaction de PV à faire suite aux données récoltées, quelle est la charge de travail que ça représente, que représente l'ANPR en fait ?

La charge ?

Oui, si c'est

La charge pour moi n'est pas énorme. Au niveau judiciaire pas, puisque même s'il sort deux fois, on a eu depuis qu'on l'utilise, depuis les 2 ans et demi, on a eu sur les deux ans et demi. 2 véhicules volés, ça c'est certain on n'a pas eu plus. 2 véhicules volés retrouvés ou il y a des PV subséquents pour faire ce qu'il faut, dépannage, labo etc. et sinon le reste, c'est plus des fois du roulage avec des véhicules peut-être contrôle technique dépasser que voilà.

D'accord oui

Et bien souvent ceux qui l'utilise plus, le service roulage disent qu'il y a des fois divergences entre l'utile peut-être pour dire contrôle technique dépassé avec un petit flop qu'il y a toujours pour l'instant avec la banque de données GOCA là contrôle technique. Quand on les repasse même sur le PC direct, ben on nous dit voilà, c'est bon quoi. Dans les données, il y a petit flop hein oui, à ce niveau-là quoi. Ben sinon je vais dire allais la rédaction n'est pas, allais. Je dirai même, il sortirait tous les jours. Ils auraient même le roulage à faire ben ils auraient peut-être quoi, maximum 10 avertissements peut-être à faire. Parce que ce n'est que des avertissements pour le roulage, ce n'est pas vraiment.

D'accord. Donc au sein de la zone, il y a combien de personnes qui sont réellement affectées à l'ANPR, est-ce qu'ils ont reçu une formation un peu spécifique quand même ? ou est-ce qu'ils sont mis comme ça dans la voiture entre guillemets ?

Non, non, il y a eu allait sur toute la zone, si je ne me trompe pas parce que ça remonte il y a un petit temps. Il y a eu 8 à 10 personnes donc qui ont eu une formation dont des gens du service judiciaire aussi puisqu'ils l'utilisaient. Eux ils ne sauraient pas, ils ont d'autres occupations que je vais dire faire des patrouilles avec ce véhicule-là, donc voilà, tu vois.

D'accord.

Et alors là aussi, on c'était dit. Puisque moi je suis un peu plus formé pour charger, puisqu'il faut à chaque fois charger les nouvelles données les plus récentes et tout ça pour avoir un truc à jour et ne pas garder des données de l'année passée pour tourner et voilà. Donc comme ce sont des données opérationnelles ben il faudrait dès que le véhicule sort que les données soient chargées le jour-même ou voilà. Pour avoir tout ce qui est de la nuit et tout ce qui est tombé. Et donc par rapport à ça puisque j'ai un peu perdu le fil moi, on était ?

Le nombre de personnes formées ?

Plus ou moins 10 sur la zone pour l'instant il n'y a plus que 2 personnes, moi et un de la SIR qui allons l'utiliser à full time et ce qu'on disait le personnel qui va sortir on va juste leur expliquer pas toutes les procédures pour charger, décharger et tout ça, juste leur donné le matériel prêt. Donc c'est-à-dire la tablette configurée et aller les premières fois avec les différentes équipes comme ça ben voilà hop. Quand ça hit, il faut dire oui ou non, est-ce que c'est bon ou pas bon, ou vérifier enfin. Ça ils ont eu une petite formation là-dessus. Pour dire voilà et quand le véhicule sera prêt ben ils tourneront et quand ils ont fini leur pause à 21 heures, ils ramènent la tablette ici et c'est quelqu'un d'ici, enfin, de plus formé qui fait le déchargement, le transfert vers le RTI et tout ça et comme ça voilà c'est p

D'accord

Ce n'est pas tout le monde qui va devoir ... pour éviter des soucis ben voilà quoi.

Pour ne pas former toute la zone ...

Pour éviter les pertes et tout ça.

Par rapport aux résultats et à l'efficacité, quelle est l'efficacité perçue de l'ANPR. Justement est-ce que c'est efficace ou est-ce que ce n'est pas tellement efficace ?

C'est efficace, c'est même très efficace et le plus efficace serait en cours les anpr fixe que nous on n'a pas dans la zone mais il y a des ... XXX a des caméra mise sur sa ville il n'y a aucune ANPR

D'accord

Mais ça serait bien elle-même enfin c'est un projet aussi RTI mais même dans certaines zones d'avoir des trucs fixe parce que quand nous on sort bah oui il va sortir de manière aléatoire dans certains coins mais il y a des endroits peut être clé ou de passage vers les. Obliger certains quidams qui qui serait bien de filtrer voir directement

D'accord oui,

moi mais c'est un outil aller l'ANPR c'est la technologie peut-être euh à x moins 20 des états unis peut-être d'autres pays pour eux ouais pour eux un peu rechercher les choses parce que tout ce qu'on va prendre comme élément ici va pouvoir servir peut-être ça un jour à une autre zone ou même avec un autre pays à qui pourrait dire bien tiens voilà dire ben tiens quand est-ce que véhicule est passé donc c'est une aide quoi c'est ça et si nous il ne sort pas donc voilà on a un outil qui est trop peu utilisé et on demande nous ou les services judiciaires demandent beaucoup à d'autres zones est-ce que vous avez des

éléments et nous quand il manque quelque chose nous, on ne sait leur donné puisqu' ils ne sort jamais donc des fois c'est un peu le rendu n'est pas non plus quoi c'est ça encore euh

D'accord est-ce qu'il y a un domaine où ça serait plus efficace par exemple dans le roulage que c'est plus efficace que dans le judiciaire ou est-ce que cil y a un domaine où Son efficacité est prépondérante

Non, je ne crois pas. Je ne pense pas. Je pense que le roulage va peut-être plus plus tilté c'est ça ouais

Oui,

Mon avis Ah voilà il y aura peut-être plus de gens en défaut d'immatriculation de contrôles techniques d'assurance et de ça que vraiment le domaine judiciaire parce que le domaine judiciaire ça va être juste pour nous. Allais mais ... tu connais un peu ce qui est dedans ? Comme banque de données dans les ANPR ?

Oui il y en a 5. Il y GOCA, VERIDASS

Ouais mais ça c'est pour le roulage ouais tout ça mais en judiciaire on a juste les véhicules qui sont signalés voler

Depuis moins de 2 ans c'est ça

ouais ouais mais le véhicule signalé volé donc là oui il y aura une mesure à prendre et tu peux avoir aussi mais les véhicules qui sont repris pour autant que le flux soit bien fait dans l'information qui va remonter à Bruxelles mais tous les véhicules immatriculée au nom d'une personne connue donc si moi je suis connu pour heu consommation de stupéfiants et qu'on a fait des PV à moi à mon compte et que j'étais dans tel véhicule ben on va dire Philippe Drasutis hop est lié à tel voiture voilà avec ma voiture quoi quand on va tourner moi je vais aller faire mes courses au Colruyt mais l'ANPR va passer il va dire si je mets ça dans mes recherches ouais on va dire véhicule d'une personne connue. Donc voilà mais ça je dis allais comme vous avez peut-être vu au cours mais à l'heure actuelle il y a de plus en plus de gens qui peuvent être connues la justice je dirai en général. Ah oui parce que on a fait un problème urbanistique ou des histoires il n'y a pas toujours des des gros fait grave quoi ben on va dire c'est quelqu'un de connu.

D'accord oui.

Mais je dis des fois dans les opérations oui les opérations de nuit ça peut jouer quoi si on prend ce cliquet sur cet élément là pour dire tiens on fait des contrôles de nuit si on met l'ANPR en amont des contrôles et tout ça on peut déjà voir les véhicules qui passent et avoir un premier check et se dire tient voilà la voiture qui vient de passer soit la Polo la Mercedes ou la Porsche mais c'est une personne connue du système judiciaire

Ouais d'accord

Si on veut contrôler un peu plus on pourrait se dire enfin on va peut-être dire là aussi on joue sur le ah oui la sélection euh voilà euh pourquoi lui et pas un autre mais lui il est connu et est que les 2 voitures qui vont suivre ben ils ne sont peut-être pas connus ça mais ce n'est peut-être pas pour ça que dans les voitures qui vont suivre il n'y a peut-être pas là-bas quelque chose d'illégal. Tu vas enfin voilà. C'est dur on peut orienter un petit peu comme ça il est comme ça aussi.

Pendant mon stage j'étais sorti avec WPR Liège sur l'autoroute qui va à Maastricht enfin qui revient et justement il avait mis l'ANPR mobiles sur l'aire de repos

Oui

Et quand il y avait qui était connu pour être avec le propriétaire connu pour stupéfiants il partait derrière à chaque fois il partait derrière à chaque fois

Donc ils sélectionnent aussi

Voilà oui donc c'est un outil quand même à la recherche quoi

C'est ça ouais ouais c'est ça

Mais après tu vas peut-être dire on focalise sur uniquement ceux-là et pas les autres mais voilà

Euh par rapport au au cout justement de 33000 € euh est-ce que le rapport coût-efficacité est intéressant est-ce que justement c'est trop cher par rapport à ce que ça apporte

C'est cher moi je trouve que c'est cher parce que j'ai entendu mais ça c'est une autre zone voisine hein heu je crois que c'est Beyne-Fléron ou SECOVA, je ne sais plus laquelle des 2 donc nous on a l'installation fin de la table, les câblages et toutes l'installations sur les véhicules pour dire voilà avec 2 caméras de caméra. Nous on a que 2 caméras

Ouais d'accord

Il y a des autres l'une des 2 zones voisines ben ils ont l'installation avec 4 caméras et heu ça a couté entre 20000 et 25 1000 voilà. Donc je dis voilà est-ce qu'il y a eu d'autres d'autres marchés d'autres contrats d'autres sociétés peut-être ou quoi aussi mais enfin c'est pour le même le même produit que tu vas dire avec quel que soit le la marque que ça peut-être voilà c'est ça mais c'est c'est cher et surtout c'est cher pour un outil allais chez nous qui ne sort pas quoi

D'accord, oui

Allais toi tu vas dire oui vous avez été voir WPR mais même que ça coûte cher mais au moins il est rentabilisé quoi il faut voilà ça tourne quoi. Tandis qu'ici il est depuis 2 ans et demi ben je dis allais même s'il sort un jour au grand maximum Ah oui 8h foule par mois ça ne fait pas grand-chose sur eux avec 2 ans et demi ont été ça ouais c'est

Oui, par rapport à vos attentes personnelles par rapport à l'ANPR est-ce que le produit on va dire le dispositif répond à vos attentes aussi euh on pourrait l'améliorer à ce niveau-là.

Je n'ai pas trop analysé ça je ne saurais vraiment pas te dire.

Euh est-ce qu'est-ce que vous avez remarqué à un changement au niveau de la criminalité est-ce qu'elle s'est déplacé où est-ce que les points les plus criminogènes de la zone sont toujours les mêmes où ce changement au niveau de ces points suite au dispositif où est-ce que justement le dispositif n'a

Par rapport à notre ANPR ?

Oui

Non Aller chez nous vu l'utilisation actuelle ça n'a

Ouais ça va

Ça ça n'a rien changé je ne sais même pas si les gens savent que c'est. Allais quand on sort avec le véhicule anonyme puisqu'on est déjà sorti quand même le véhicule anonyme mais et que les gens voient

quelqu'un assis dans une voiture même qu'on habillé en policier quand même mais comme c'est une voiture toute blanche mais il voit juste les 2 caméras qui clignotent chaque fois tu vois ?

Ben ils sont là ils regardent et ils pensent plus que à d'autres services peut-être les taxes les bazars tu vois ou que la police quoi tu vois c'est ça.

Ah est-ce que l'achat caméra supplémentaire permettrait de meilleur résultat ? Evidemment s'il ne sort pas plus ça ne sert à rien ouais

Mais par exemple quand il va sortir 3 fois par semaine est-ce qu'avoir 2 véhicules permettrait une meilleure efficacité où est-ce que ça ne changera pas

2 véhicules je ne crois pas que c'est enfin 2 véhicules full équipé caméras. Ça je crois que ce n'est pas utile. Avec le personnel qu'on a tu vois là pour eux parce qu'il faut en plus les motiver il faudra les convaincre Ah oui à laisser le matériel allumé et pas éteint. Ils sont dans la voiture pour eux ouais c'est ça ouais c'est circulez je dirais pas c'est pas se promener quoi circuler surveiller et au moins Ben je dis on a ont encore des yeux en plus qui vont prendre fin tout ce qui est sur le côté il faut voilà et ce qui est bien avec ça c'est que ce que tu prends il se passerait quelque chose même hein oui à force de sortir comme ça plus souvent tu pourrais dire voilà oui on a eu si, on a eu ça et donc t'as déjà pris une série d'éléments enfin. Ce qu'il y a c'est que, je ne sais pas, ça c'est peut-être le le détournement de l'outil ANPR c'est pour les événements ordre public. Ben ça je ne sais pas vous qui êtes spécialiste maintenant en criminologie là-dessus mais c'est se dire oui l'outil ANPR dans le fond le but c'est recherché véhicule volé et tout ça mais on aurait allais comme on a souvent des mouvements de syndicaux les mouvements de de colère tout ça où on fait les gens font des barrages et de sa

Ouais

Mais en passant avec le véhicule ANPR comme lui photographie les véhicules principalement au moins ou les éléments il photographie aussi l'entourage, les personnes qui sont à côté.

D'accord, oui

Donc on a en même temps une vue enfin je dis dans certains trucs sur l'événement qui était là enfin ça je dis c'est c'est ça c'est euh le truc qui qui est détourné hein

Oui l'a utilisé à mon stage on était à bastogne pour la commémoration pour la 2nde guerre mondiale oui

Et justement on avait mis en place un bouclier ANPR et oui plusieurs ANPR qui sur les principaux axes de la ville pour entrer dans le véhicule qui scannait chaque fois tous les véhicules qui rentrait et qui rentre alors les poursuivait si s'il était signalé justement.

La justement ils ont déployé.

Mais je dis l'outil comme moi je l'envisageais en disant tient j'ai un barrage de manifestants aller je ne sais pas moi au rond-point des vaches là

Ouais

À l'autoroute avec, les agriculteurs qui dernièrement ils sont mis là mais je dis-moi je sors avec l'ANPR au lieu de prendre les photos et de les photographier. L'ANPR qui va tourner tour du rondpoint va prendre les tracteurs et sur ma photo j'aurais les gens qui sont là et je pourrais dire lui il est là, lui

C'est peut-être détournement

C'est le détournement ça doit-être enfin c'est dans le contexte ordre public et comme je dis oui donc enfin vous connaissez peut-être mieux que moi la législation ANPR. On sait l'utiliser dans le cadre de truc terrorisme, radicalisme tout ça aussi ça mais avec des accords du magistrat et tout ça pour un temps limité et voilà

D'accord

Mais c'est...

Quels sont les avantages de du dispositif ANPR que vous avez acheté par rapport à la situation que vous avez avant ? Je suppose que ça permet justement une multiplication des véhicules scanné alors qu'avant il fallait appeler à chaque fois la centrale pour leur demander est-ce que le véhicule etc. est-ce vous voyez d'autres avantages que celui-là ?

Non. Avec le mobile no non. Ça se serait bien avec des caméras ANPR fixe au moins tu aurais comme je disais tantôt avec des endroits clés ouais des accès voilà des points de passage obligé ou que ce soit vers La Hollande l'Allemagne ou vers ici les réseaux autoroutiers en permanence là il serait pris tout le temps tandis qu'avec le mobile ben voilà euh oui il sort il sort

Euh d'accord

Ben s'il ne sort pas ben tu n'as rien c'est tout

heu par rapport aux caméras de surveillance c'est pas pareil mais d'une certaine façon ça pourrait s'en approcher est-ce que les résultats sont plus intéressants je suppose que oui parce qu'il y a un scan qui est fait directement avant donc on sait directement que tel véhicule est en défaut de contrôle technique d'assurance et cetera alors qu'avec la caméra classique, il faut à chaque fois contrôler manuellement donc est-ce qu'il y a des différences par rapport justement aux caméra de surveillance classique ?

Les caméras non ANPR ?

Oui

La performance je dis c'est que. ici celle que la ville de XXX ne sont pas assez performantes tu vois enfin je ne sais pas avant j'étais à Liège et ça avait l'air d'être un peu mieux mais ici si tu prends grand-angle enfaite si tu vois en temps réel mais une fois que c'est enregistré et que tu veux rezoomer tu ne sais plus relire en temps réel oui grand-angle tu saurais encore vite voir euh mais une fois que c'est tu perds toute qualité quoi donc il faut mettre il faut mettre nos caméras de ville en tout petit pour cibler eux très les véhicules et de ça pour pouvoir se dire pourrais avoir un élément alors tu perds tout ce qui est à côté tu vois

D'accord ouais ouais

Est-ce que vous avez des critiques à formuler par rapport à l'ANPR ? par rapport la loi ou par rapport au travail administratif que ça engendre par après est-ce qu'il y a des critiques à ce niveau-là ?

la loi un peu je ne dirais pas flou quoi mais un peu difficile à à cerner même quand on la lit, on demande à des juristes et savoir si euh oui euh comme pour nous dans le cadre police est-ce qu'il faut des pictogrammes est-ce qu'il faut pas que tout le monde marche un peu sur des euh là il se dit voilà oui d'accord alors certains disent mais je vais stripper mon véhicule je vais en plus mettre comme Verviers a fait un véhicules strippé avec l'ANPR. Je ne sais pas si vous avez été voir ?

SI j'ai vu le véhicule

Et avec le pictogramme en plus comme ça il y a tout euh pour être sûr de dire voilà c'est à dire

Oui donc il y a vraiment un flou législatif

Il me semble que des fois c'est c'est enfin comme beaucoup de loi oui c'est souvent difficile pour permettre un peu le euh ouais ouais une petite latitude

Est-ce vous voyez d'autres freins à l'utilisation de l'ANPR d'autres critiques à lui faire

Non. De freins non. Juste le dommage c'est que ça n'a pas été mis en place dès qu'ils ont eu l'ANPR de de trouver une astuce pour dire il faut le faire tourner par le maximum de personnes de la zone quoi ouais pour eux voilà

Est-ce que vous voyez des pistes d'amélioration par rapport à l'ANPR ? Outre le faire sortir plus souvent et dans ce cas-ci est-ce qu'il y a d'autres chose qui pourrait être améliorée ?

Sur l'outil ?

Oui

Sur l'outil Okay ce qui est c'est que moi j'ai vu dans une autre réunion ou tu vois on présentait l'ANPR ou maintenant les caméras sont intégrées dans les véhicules donc à l'intérieur du pare-brise ou maintenant ils savent les mettre oui enfin maintenant ils savent les mettre

D'accord

Et voilà mais nous ça remonte à voilà et nous maintenant la technique et oui là tu te dis c'est encore plus fin plus discret moins moins de danger

d'abimer

D'abimer et tout ça ou quoi

D'accord

Voilà

Est-ce que la maîtrise du dispositif est un problème ? Est-ce que ça peut déranger et ici vous avez dit que quelques personnes avaient été formés spécifiquement et que pour pour les autres personnes ?

Juste faire une information vraiment plus light. Faire une information plus light pour juste utiliser vraiment l'outil sur le terrain-là tu vois donc euh

Est-ce que la maîtrise de ce dispositif peut-être un problème ou justement c'est assez simple ?

Non, ici c'est quand même assez simple. On a essayé de faire des facilités pour avoir des enfin moi je ne suis pas très fort en informatique mais tu vas te faire des petits raccourcis je veux dire pour dire voilà donc hop ça part directement à tel niveau et puis on peut mais comme ça voilà il n'y a pas trop de de manipulation ou de recherche à faire et tout ça donc on a essayé de faire le le plus simple pour

D'accord ouais

Par rapport à la vie privée est-ce l'ANPR pourrait poser problème est-ce que vous trouvez que c'est dérangent le nombre de données, les données qu'on enregistre sur les plaques d'immatriculations ou est-ce que pas de problème à ce niveau-là

Mon avis personnel ?

Oui

Mon avis personnel. Ce n'est pas dérangent moi ce serait filmé toute la Belgique serait filmée en permanence tous les coins ça ne me dérangerait nullement je veux dire voilà quoi mais c'est vrai que je dis voilà il y a la législation qui est mise en route et et je dis même par rapport à ça c'est vrai que heu euh j'avais été à une dernière réunion ou le procureur général de Liège était présent et lui-même avait fait ressortir que il trouvait des fois un peu aberrant de dire on met à l'entrée d'une ville ou les agglomérations ou même à l'entrée carrément d'une commune directement le sigle vous êtes filmés

Ouais

Sur tous les accès à la ville partout donc déjà de l'extérieur tout est filmé alors qu'il y a peut-être une rue qui va être filmée. Si je prends XXX on pourrait mettre ça il y a beaucoup de communes qui mettent ça hein est filmé à si je dis à XXX et il y aurait que Poitiers rue où il y aurait des caméras et on met ça partout et elle me dit serait normalement au lieu de dire si on veut une logique de se dire sinon on en met à l'entrée de la Belgique, à toutes les frontières en France pour dire toute la Belgique est filmé quoi. Il faudrait même s'il y a que Liège ou il y a des caméras ou Bruxelles mais on dira toute la Belgique est filmée mais moi ça ne me dérangerait pas tu vois. Qu'on sache savoir que je sois pris ou que ma voiture soit prise tu vois et qu'on se disent ils passent par s'il passe par là

D'accord

mais je comprends bien que pour certaines personnes c'est ça oui une immixtion enfin une immixtion dans la vie privée de ses bah oui je suis surveillé à outrance tout ça bah oui ou on pourrait être surveiller parce que voilà on n'est pas rivé non plus tout le temps enfin c'est c'est ça que les gens ne comprennent pas où il est parti à quelqu'un qui aime tout le temps avec derrière l'écran pour voir toutes les rues ce qui se passe comme il sait peut-être qu'un moment on va dire ben oui tiens hop il était là.

Par rapport à la collaboration de la police fédérale vous en avez parler tout à l'heure que à la fin de chaque mission les données était justement renvoyé

Ouais

Est-ce qu'il y a des choses qui pourraient changer être améliorée à ce niveau-là ?

Là c'est déjà un grand pas je crois nous on va aller travailler avec Arnaud Buelens que vous avez déjà rencontrer

Oui c'était mon maître de stage

Ça bah voilà tu vois c'est avec lui puisque on a une initiative nous la zone de dire ben tiens voilà il faudrait et je trouve que c'est déjà pas mal donc on leur transmet les données pour autant que notre outil sorte. On transmet des données et l'exploitation c'est eux qui la font encore tu vois. Nous on gagne une capacité à pouvoir faire d'autres missions de police, de la police locale quoi et et toutes les demandes qui viendrait pour notre zone ben c'est le service RTI

Qui gère

Et qui va aller voir donc voilà donc tout ce qu'on leur a donné ici c'est positif négatif s'il y a quelque chose quoi ben voilà

C'est plus simple que de vous demander de regarder vous-même

C'est Arnaud c'est ce qui fait hein les zones qui ne sont pas liés chez lui bah il transmet il y aura donc voilà tandis que là on se dit voilà c'est ça c'est le c'était mieux quand c'était comme ça quand vous l'avez

C'est bien plus facile

Oui c'est plus simple

Heu ben moi je n'ai plus vraiment d'autre question est-ce que vous avez ha si je n'ai pas une dernière question est-ce que vous voyez une méthode plus optimale pour utiliser l'ANPR en collaboration avec justement plus de policiers sur le terrain ou moins de policiers comme vous venez de les citer avec des ou est-ce que vous voulez mais d'autres plus optimale qui pourrait renforcer une efficacité l'utilisation de dispositifs ?

Non moi mon niveau non. Non je sais bien que le RTI planche aussi il y avait à faire avec il n'y a pas que le RTI, c'est la région wallonne et tout ça aussi enfin le fédéral pour mettre des trucs dedans mais à mon niveau moi non tu ne vois pas grand-chose avec ce qu'on a ici c'est déjà c'est déjà bien je vous dirai

Oui d'accord mais moi je n'ai plus d'autres questions je ne sais pas si vous avez quelque chose à rajouter par rapport à l'ANPR où

Non moi pas spécialement

Dans ce cas-là je n'ai plus d'autres questions, je vais éteindre l'enregistrement .

ENTRETIEN MOUREAU DENIS SECOVA

Je vais essayer de retrouver euh ton questionnaire rapidos... rappelles moi un peu ton nom Simon

Hubert

Hubert c'est ça

Oui hubert, HUBERT

Oui voilà hop... ah là Hop... évidemment je ne suis pas chez moi, je suis au bureau donc je ne sais pas retrouver mon questionnaire rapidement euh... ça m'emmerde

Moi je l'ai sous les yeux mais je ne sais pas si...

Oui oui mais ça ne va pas m'aider voilà voilà voilà voilà je l'ai okokok bon je vais ... à mon avis je te capte assez mal donc si tu es d'accord je vais t'appeler depuis mon pc ça va?

Oui d'accord on peut faire ça très bien

Allez tout de suite

Oui tout de suite... voilà

Oui allo

Allo oui c'est mieux comme ça?

Oui bah pour moi c'est mieux mais pour toi peut-être pas

Bah pour moi ça va

oui?

Oui c'est parfait

Bon écoute, on va faire comme ça, on va tenter comme ça... euh ANPR... ça je vais pouvoir répondre facilement. Donc en fait le système chez nous bah commençons par le plus simple... qui je suis? donc moi euh je m'appelle xxx, j'ai fait une formation de criminologue, j'ai été engagé dans sa zone depuis son origine donc depuis 2001

D'accord

Euh... et au fur et à mesure des années j'ai été orienté vers le service logistique donc euh... à un moment donné bah voilà j'ai été obligé de m'occuper de la question de l'ANPR dans la zone euh... il faut savoir qu'au départ on avait des subsides via le fond des amendes euh...

D'accord oui

Donc euh... tout ce qui est amendes routières, donc infractions alcool, vitesse, etc. tout ça va dans une grande manne et au bout d'un an tous les bénéfices de cette manne enfin au moins une partie des bénéfices sont redistribués à la justice, aux zones de police locales et à la police fédérale.

D'accord oui

Et donc on reçoit des sommes d'argent par rapport à ça, c'est un peu un retour par rapport au travail effectué

D'accord oui

Donc il y a quelques années de ça, on devait faire des plans d'action en disant bah on demande des subsides pour pouvoir faire ça pour pouvoir faire ça, acheter du matériel ou payer des hommes, c'était un peu les deux options, c'était la "febreze" et relativement rapide euh... par la suite, on n'a plus dû faire de plan

Oui

Les choses ont été abandonnées à ce niveau-là et euh... Et donc ensuite on a simplement reçu, chaque année on recevait une somme et euh et on s'adaptait par rapport à cette somme là

D'accord

Euh donc en 2014, nous on a fait un document, un dossier pour acheter un ANPR

Oui

On a consulté euh différentes sociétés à ce moment-là

Oui

Euh... par "des sociétés" il y en avait 4 en fait en concurrence

Oui

Euh... des sociétés qui existent toujours maintenant même si certaines ont je pense euh fusionner euh... nous avons acheté notre site ANPR chez Rauwers

D'accord

Donc Rauwers c'est RAUWERS rauwers control qui est à Bruxelles

D'accord

À côté de ça il y a une autre société qui s'appelle SAIT zenitel, qui a depuis fusionné

Oui, d'accord

Donc S de Sierra, A de Alpha, I de India et T de tango... zenitel

D'accord

Il y a une autre société qui a été consultée qui s'appelle Siemens euh comme pour les ascenseurs etc. Siemens Belgique

D'accord

Et la dernière c'est AEG Belgique, AEG Belgium euh...

D'accord

Donc voilà, ça c'est les 4 sociétés qu'on a consulté et le budget était de 26 000 €

D'accord, 26 000 euros

Ça c'était le Budget... ça a été attribué un peu moins que ça mais c'était le budget maximum euh... le coût total du système je ne l'ai pas comme ça

Oui

Je n'ai pas, je n'ai pas le bon de commande mais euh... le bon de commande a été signé fin décembre 2014, donc on a reçu le système en 2015

D'accord oui

Donc en fait, il est actif chez nous depuis 2015

Oui

C'est 15, 16, 17, 18, 19... c'est la 6ème année que nous utilisons

D'accord

Euh... un dispositif ANPR et pour notre achat, on avait été voir différentes zones de police et on s'est notamment inspiré de ce que Liège avait acheté puisque euh au niveau du PAB de Liège, ils avaient un véhicule équipé d'un système ANPR

D'accord oui et le budget de 26000€ ça correspond à un achat complet? je veux dire où il y avait le logiciel, la formation, le...

Y avait tout! logiciel, formation et c'était un système à 2 caméras

D'accord

Donc on a un système qui a une caméra à l'avant et une caméra sur le côté

Oui

De manière à pouvoir soit suivre des véhicules à travers le trafic et scanner déjà les plaques ou en étant dans un parking, par exemple les grandes surfaces, tu vas dans un parking de GB ou d'un Colruyt ou tout ce que tu veux

D'accord oui

Partout, tu patrouilles dans les allées et euh dans Belle-Ile

D'accord

Là tu passerais dans Belle-Ile, il y a une caméra latérale qui permet de scanner toutes les plaques

D'accord

Et alors te diras bah celle-là elle a un défaut d'assurance, celle-là un défaut de contrôle technique, euh... celle-là, voiture recherchée pour vol, agression, etc.

D'accord

Donc voilà, on va... on avait cette possibilité-là, c'est deux types de caméra

Oui et vous avez décidé d'acheter ce dispositif pour des raisons particulières? parce que vous avez remarqué qu'il y avait une certaine hausse de la criminalité en termes de défaut d'assurance, défaut de contrôle technique? ou plutôt dans...

non pas vraiment, pas vraiment une hausse, ce qu'il y a c'est que c'était l'époque où il y avait déjà déjà des caméras ANPR pour les systèmes fixes, et qu'on s'est rendu compte qu'un système fixe bah ça n'allait avoir qu'un seul point de contrôle et que on s'est rendu compte que euh... effectivement au départ c'était

plus dans le cadre des vols de voitures, d'habitations... dans le cadre de ce genre de chose, ça nous permet aussi de repérer ce genre de choses un peu off euh.. Off circuit, à l'époque on ne parlait du euh... de tout ce qui est euh...protection des données

Oui

Euh le fameux GDPR euh... on n'en parlait pas donc on pouvait aussi, ne passant à proximité euh d'un, d'un lieu de rassemblement, on pouvait scanner les plaques et on avait des plaques qui ressortaient

D'accord

voilà, on pouvait conserver des plaques en disant bah voilà euh... à cet événement-là, on avait toutes ces plaques-là, et si on pouvait euh... repérer l'année d'après les mêmes plaques ou des choses comme ça bah on pouvait se créer des banques de données, maintenant tout ça a été évidemment abandonné, on ne peut plus faire ça donc on ne conserve plus ce genre de choses mais c'était à un moment donné la possibilité d'avoir des banques de données croisées euh... pour voir un peu qui était présent. l'intérêt c'est vraiment de se dire si on a des véhicules suspects, comme on a, on recevait des banques de données avec des véhicules suspects et de la police fédérale, bah c'était plus facile évidemment d'avoir un ordinateur qui fait les tris des comptages que de demander à des policiers de euh... d'avoir en tête 10, 20 ou 30 plaques qui étaient des plaques suspectes sur des grands rassemblements comme je ne sais pas moi... nous on a un centre marié à la Banneux ?? ou je ne sais pas moi de personnes de gens du voyage

Oui

Bah bon voilà, on connaît la réputation des gens du voyage, qu'elle soit réelle ou pas ce n'est pas la question ici mais on sait que beaucoup de personnes créent des vols d'habitation et des choses comme ça bah si on recevait des plaques de la police fédérale nous disant bah voilà, il faut être attentif à telle ou telle camionnette ou à tel ou tel véhicule dans dans le cadre de vols d'habitation euh... bah on les rentrait dans le système, si le système détectait la plaque bah on savait que les gens étaient présents, qu'on va pouvoir agir et être un peu en alerte autrement donc voilà, effectivement, c'est une autre application, on est beaucoup plus maintenant dans euh... comme tu le dis dans ce qui est roulage et infraction de roulage... où là ce sont des banques de données qui nous viennent ici euh... bah de la police fédérale, où on a bah des gens en défaut de contrôle technique, des gens en défaut d'assurance ou des choses comme ça et c'est plus ces informations là que l'on chasse avec l'ANPR

D'accord, et à la base, est-ce que vous aviez des attentes par rapport à l'ANPR? autre que les grands rassemblements dont vous avez parlé et les vols d'habitation?

Bah non, tu ne sais pas avoir une attente particulière par rapport au système, le système comme je t'ai dit a essayé de faciliter le contrôle et pouvoir contrôler plus de véhicules

Oui

C'est juste ça, c'est un chiffre en fait, c'est un chiffre avant d'aller plus loin. Si le véhicule te donne un *hit* bah on a déjà des véhicules qui nous euh on avait une alerte sur l'ordinateur de bord et disons notamment défaut de contrôle technique et en ce moment où la banque de donnée est mise à jour et euh au moment du contrôle, il y a parfois une semaine, il y a parfois quelques jours...

Et donc

Bah il se peut très bien que la personne soit entre temps passée régulariser la situation au contrôle technique et qu'on arrête quelqu'un le temps de faire un contrôle et qu'il n'y avait rien

Oui d'accord

Voilà, ou autrement, le système peut aussi se tromper dans la lecture d'une plaque euh... donc ça aussi il faut être attentif

Oui d'accord

Donc tu peux très bien faire un hit en disant "attention véhicule connu dans le cadre de vol" et en fait quand on va un peu plus loin bah on se rend compte que ce n'est pas la bonne plaque ou que la plaque étant sale elle a été mal lue

D'accord oui

Ou des choses comme ça donc on n'a pas vraiment d'attente particulières par rapport à ça

D'accord oui, et lorsque vous avez acheté le dispositif, comment est-ce que ça a été accueilli au sein de la zone? est-ce que ça a été bien accueilli ou ça a un peu provoqué des tensions des réactions

De mémoire parce que ce n'est quand même pas, ce n'est quand même pas récent récent, ça n'a pas été mal accueilli du tout parce qu'en fait le véhicule sur lequel ça a été placé c'était déjà un très beau véhicule c'est-à-dire un Volvo XC60 donc rien que ça les gens étaient déjà contents d'avoir un tout beau tout nouveau véhicule

D'accord oui

Euh... et puis des nouvelles technologies, il a fallu former du personnel mais on n'a pas formé tout le monde et euh et donc l'accueil de mémoire a été positif

D'accord oui

Parce que c'était un outil qui venait faciliter le travail du policier, ce n'était pas quelque chose qui allait lui compliquer la tâche, c'était l'inverse.

Oui d'accord, d'accord. Et par rapport à ... et la population, elle a réagi comment face à ça? est-ce qu'il y a eu des retours de la population ou est-ce que ça n'a...

Ça, ça n'a, ça je ne saurais vraiment plus te dire parce que je ne me souviens plus du tout de la manière dont on a pu euh... faire passer l'information mais ce qui est certain c'est qu'on n'en a pas fait une publicité monstre, parce qu'en fait le, le dispositif il est aussi sur un véhicule qu'on va appeler furtif : c'est-à-dire que ce n'est pas un véhicule banalisé

Oui

Puisqu'il y a les caméras donc ça se voit et c'est sur un véhicule que je vais dire discret : donc c'est un véhicule avec une rampe de signalisation mais qui est la plus fine et la plus plate possible

D'accord

Qu'on ne va pas remarquer super super fort

Oui

Euh... donc la population, globalement, on n'a pas passé son temps à la, à l'informer à la mettre au courant par rapport à ça

D'accord oui je vois. Euh, donc vous m'avez dit que par rapport à tout ce qui était résultat en pratique ce n'était pas là où vous étiez le plus... où je devais vous interroger

Hum hum

Euh... mais peut-être par rapport à, je ne sais pas si vous pouvez me donner des chiffres de sorties : si le véhicule sort 2x/semaine, 3x/mois, ou je ne sais pas

Ça ça aussi c'est fluctuant. Donc avant on avait donc ici au niveau de la cellule circulation qui était une cellule qui traitait ce qu'on appelle des centres il y a de ça maintenant 2 ans... avant ça on la sortait de manière un peu moins régulière

Oui

Depuis 2 ans, ils sortaient plutôt sur des opérations, maintenant depuis 2 ans, il sort de manière planifiée, il sort de manière régulière je ne vais pas dire qu'il sort chaque jour mais euh mais voilà il sort effectivement de manière beaucoup plus ciblée. Il sort chaque semaine mais voilà peut-être pas tous les jours mais il sort chaque semaine ça c'est certain. Voilà il y a des opérations qui sont mises en place avec ce système-là, et on le prête aussi à des autres zones. C'est-à-dire sur des gros événements comme euh... Comme le grand prix de formule 1 de Francorchamps, comme les Francofolies, des choses comme ça... euh voilà on travaille aussi en appui sur d'autres événements euh... donc voilà, il y a effectivement des choses qui se mettent en place

Et donc comme vous me l'aviez dit tout à l'heure, vous l'utilisez principalement maintenant dans le cadre plutôt du roulage ou alors lors de la sécurisation de grands événements plutôt? alors qu'avant c'était peut-être une utilisation qui était peut-être plus euh...

Maintenant on l'utilise dans tous les cas de figures, donc c'est-à-dire on l'utilise aussi bien en contrôle et en patrouilles euh journalières dans les centres urbains comme Aywaille comme à Esneux, comme à Tilff, comme à Embourg, etc.

D'accord

Mais aussi sur des gros événements. On l'utilise aussi beaucoup plus... c'est-à-dire crescendo

D'accord oui

Donc on l'utilise de plus en plus en fait c'est ça qui est assez étonnant. Il n'y a pas eu de désengagement par rapport à, au dispositif

D'accord. Et par rapport à la charge de travail que ça représente, est-ce que c'est une charge de travail importante? par après je veux dire, le traitement des données, le fait de mettre toutes les données sur le logiciel etc.

Euh non, il n'y a pas de charge de travail. On a eu parfois des petits bug informatiques mais la société Rauwers est chaque fois revenue pour faire les mises au point, les ajustements, les réglages etc. euh, et il n'y a pas vraiment de charge de travail par rapport à ça. Bah c'est clair qu'à un moment, si vous chopez 5 défauts d'assurance bah il faut rédiger mais enfin ce ne sont pas les PV les plus compliqués à rédiger.

D'accord

Euh... voilà maintenant si vous trouvez des véhicules volés abandonnés bah pareil, il faut rédiger mais mais voilà, c'est découverte d'un véhicule et euh bon, ça fait partie du travail d'un policier. Ça n'engendre pas des PV plus complexes, ça engendre un travail normal je dirais.

Donc...

Et ce qu'il y a c'est qu'on facilite euh le travail de recherche

Oui

Parce que, parce que voilà l'ordinateur par lui-même scan les plaques et trouve les véhicules pour nous

D'accord oui. Et au sein de la zone, combien de personnes qui sont affectées à l'ANPR? ou s'il y a eu je veux dire

Il n'y a pas de personnes vraiment affectées au système d'ANPR. Il y a des gens euh ici au niveau de la cellule roulage qui comporte pour le moment 3 personnes.

D'accord

Qui utilisent le véhicule et puis on a globalement, souvent une deux personnes dans les postes locaux et on a 5 postes locaux qui sont plus moins à même de, de travailler aussi avec l'ANPR. Donc voilà je vais dire qu'il faut compter en moyenne qu'on a une petite dizaine de personnes sur 130 policiers qui sont des gens qui manipulent l'engin. Et il ne faut pas aller au-delà, parce qu'au-delà ça risque un moment donné, c'est comme tout euh votre ordinateur portable, euh si vous le prêtez à votre Soeur, à votre mère et euh et à votre petit frère, à un moment donné vous allez vous rendre compte que bizarrement, il y a des programmes qui n'auraient pas dû y être ou qui ont changé de place et voilà

D'accord

Un ordinateur portable, 1-2 personnes comme utilisateurs pas pas 25

D'accord oui

Sinon, un moment donné ça finit par bugger donc voilà j... c'est comme tous ces engins quand même avec de la technologie relativement précise et pointue il ne faut pas euh voilà il ne faut pas qu'il y ait trop de personnes qui viennent mettre la main autour. Par contre, pour l'implantation des données, bah là en fait c'est souvent nos informaticiens ou un un un technicien de ce qu'on appelle notre carrefour d'information zonal, qui vont faire les plug-in des données qui nous parviennent

D'accord

... de la police fédérale

D'accord, et est-ce que vous voyez une méthode optimale on va dire de l'ANPR ou pour mieux l'utiliser...

Pardon, je n'ai pas entendu la question. Vous m'avez dit?

Est-ce qu'il y a une méthode qui serait plus optimale pour utiliser L'ANPR euh en combinaison avec eux plus de véhicules sur le terrain, peut-être avec 2 ANPR peut-être en placer un dispositif en sortie ou ...

Alors on ne sait pas faire tellement de contrôles avec 2 véhicules ANPR mais ça c'est peut-être plus Mr xxx qui saura peut-être plus vous renseigner par rapport à ça parce que moi je ne m'occupe pas d'opérationnalité sur le terrain

Oui

euh moi je m'occupe vraiment peut-être des aspects administratifs euh... maintenant ce qui est clair c'est que vous avez 2 façons de travailler: soit les gens circulent avec le véhicule et quand ils trouvent quelque chose et bien ils font le contrôle eux-mêmes c'est-à-dire à 2 soit vous avez le véhicule qui peut être placé en amont du dispositif et au-delà de ça, à quelques centaines de mètres vous avez un dispositif

de contrôle euh mais donc ça ce sont des choses qui se font avec l'ANPR comme ça peut se faire avec le véhicule Radar d'ailleurs

D'accord

euh vous pouvez travailler en contrôle de vitesse avec interception, et bien L'ANPR c'est pareil, on peut aussi avoir un véhicule qui va être relativement caché mi-discret et qui va dire à un dispositif qui est un petit peu plus loin la voiture euh je ne sais pas moi la Seat Ibiza rouge qui va passer dans 3 secondes, il faut l'arrêter pour tel problème voilà, et euh ça évidemment, c'est euh c'est plus discret et ce sont des actions qu'on mène aussi... tout dépend en fait de euh... du moment, de l'objectif et de l'effectif qu'on a à disposition pour travailler

D'accord oui

Et donc tout est euh...

Oui

Tout est possible

D'accord. Euh par rapport au résultat, je ne sais pas si vous pouvez en parler ou s'il vaut peut-être mieux aborder ça avec une autre personne

Les résultats d'ANPR, ça ce n'est pas moi qui vais pouvoir vous donner des informations par rapport à ça, non ça je suis désolé

D'accord

Euh... donc moi moi la demande que Mr xxx m'avait faite c'était vraiment de plutôt voir avec vous euh... ce qu'on pouvait, ce qu'on pouvait en faire. C'est comme voilà à un moment donné il y a une utilisation bah je vous l'ai dit : des parkings des roulages et éventuellement des enquêtes criminelles, tout ce qui est contrôle technique, d'assurance... tout ce que vous citez-là, on le fait

Oui

Euh... et on le fait au travers de différentes bases de données qu'on implémente dans le système et dans l'écran d'ordinateur... alors vous dire après comment on l'utilise, combien de personnel par mois, etc.

D'accord oui

C'est c'est ce n'est pas à moi de le dire parce que je ne suis pas à la planification de cet outil euh... je peux simplement vous dire parce que ça euh je le vois quand-même, la charge de travail elle n'est pas insurmontable, elle est tout à fait gérable euh...

D'accord

Euh vous dire que voilà pour moi il y a oui, une petite dizaine de personnes et je pense qu'il n'y en a même pas 10 qui faut être affectés à cet outil

Oui

Euh ça je peux faire après ses résultats, l'efficacité, la réduction de la criminalité et tout ça je crois que c'est c'est c'est plus quelque chose qu'il faudra euh...

D'accord oui

Je... reprenez contact avec Mr xxx pour voir avec qui euh... pourrait vous... orienter par rapport à ça

D'accord oui très bien

Mais moi voilà en termes de politique criminelle pure je je je ne sais pas voilà, il faudrait que j'aie vu, je pourrais faire le travail, je pourrais faire l'étude mais

D'accord

Mais ce n'était pas, ce n'était pas l'objectif ici

D'accord

Voilà, je n'ai pas vraiment euh de... des informations à vous donner de manière officielle et surtout euh précise

D'accord. Et par rapport à la vie privée, euh notamment le GRPD euh... RGPD

RGPD

Oui, euh outre la conservation des données que vous ne faites plus, est-ce qu'il y a d'autres choses qui ont changé euh avec cette introduction?

Euh...n... encore une fois, ça relève plus de l'opérationnalité du système

D'accord

Et je pense que euh... il y a d'autres personnes que moi qui seraient plus à même de vous dire euh... comment on travaille par rapport à ça. Parce qu'effectivement, le RGPD qui est une donnée assez récente, ça fait 2 ans maintenant, est venu bouleverser le travail du policier parce qu'avant bah euh on gardait des petits fichiers propres à la zone etc. et tout ça est illégal maintenant

Oui

Donc on a dû supprimer tous nos fichiers ou alors il faut faire une déclaration à la commission de la vie privée euh pour pouvoir faire valider l'un ou l'autre fichier... mais voilà maintenant on travaille essentiellement avec des bases de données qui nous viennent du fédéral, comme ça tout est validé

Oui

Tout est clair

D'accord

Et on ne conserve plus ce qui ne doit plus être conservé, évidemment euh pour justement comme vous le dites euh... ne pas craindre de société de surveillance

Oui

Euh voilà on comprend très bien les notions de vie privée, maintenant on vient de le voir par rapport à un autre problème qui est effectivement le problème que l'on traverse maintenant qui est un problème sanitaire avec toutes les questions sur le tracking

Oui

Hum hum c'est toujours là où vous allez euh abandonner des libertés euh c'est c'est c'est voilà

Oui

C'est toujours à géométrie variable

D'accord oui

Il faut savoir ce qu'on veut. La sécurité et la liberté ça ne va pas ensemble.

Hum

Si vous voulez plus de sécurité vous allez devoir perdre en liberté. Si vous voulez plus de liberté vous allez perdre en en en sécurité

Oui ça

C'est c'est toujours comme ça

D'accord oui

Quelque part la meilleure preuve c'est la ceinture de sécurité dans une voiture, ou une décapotable... si vous faites le choix d'une décapotable bah il ne faut pas vous étonner que ça soit, on a l'air plus libre dans une décapotable mais c'est moins sûr qu'une voiture blindée hein

Oui ça d'accord

Voilà, vous allez toujours sécurité liberté, vous allez toujours avoir un moment donné euh un vase communicant

D'accord

Vous gagnez d'un côté vous perdez de l'autre

Oui d'accord

donc voilà, il faut savoir ce que les citoyens souhaitent aussi et donc ça c'est aussi à un moment donné un choix politique alors politique au sens tout à fait noble du terme hein je ne vous dit pas tel parti pour tel parti euh c'est pas ça la question mais il y a un moment donné euh on l'a vu au moment des attentats euh il y a déjà 2-3 ans euh bah les contrôles et tout ce qui peut être fait bah les gens étaient tout à fait d'accord que les policiers euh fassent plus de contrôles et soient plus intrusifs euh ou on a eu pendant tout un temps euh je vais encore faire du coq à l'âne mais on a eu pendant tout un temps des campagnes menées par des partis, ce n'est même pas la police qui était à la base de quoi que ce soit hein mais contre le voile

Oui

Où des personnes qui étaient voilées ça n'allait pas parce que on ne savait pas voir l'identité et on n'était pas sûr de la personne à qui on s'adressait

Oui

Et euh et on ne savait pas donc si c'était quelqu'un qui était complètement voilée avec les fameux euh les fameux

Burqa etc.?

Niqab oui c'est ça bah vous aviez des gens bah voilà vous ne saviez pas dire si c'était un homme ou une femme, si ce n'était pas un terroriste qui s'était déguisé comme une femme et maintenant vous avez des personnes que vous allez croiser ne rue avec des masques chirurgicaux vous n'êtes pas plus sûr de l'identité de la personne derrière son masque

En effet oui

Et là globalement ça va passer parce qu'on a on a changé l'optique on a changé la vision on a changé le euh l'ocilleton par lequel on regarde la société, on est sur un autre problème qui n'est plus un problème pour l'instant de terrorisme ou de climat de terrorisme

Oui

On est sur un problème de sanitaire de sécurité publique et donc là et bah le port du masque est très bien rentré et donc les gens qui se présentent dans les bureaux de police, qui seraient venus avec un voile euh sur le visage il y a un an on aurait dit "madame" ou la personne qui se présentait bah "bougez votre voile"

Oui

Et maintenant les gens qui rentre dans un commissariat de police bah ils ont tous un masque sur la moitié du visage hein qui part quand même du bas du menton jusqu'au-dessus du nez donc vous avez les yeux et le front et les cheveux si euh pour peu qu'il y en ait

Oui

Et là ça va donc voilà la société elle est variable hein

Oui

C'est à nous de nous adapter à ce que la société souhaite aussi

D'accord

Et pas et pas à nous de dire euh on veut absolument voilà contrôler tous les gens euh on veut qu'ils soient pucés euh non, c'est évident personne ne veut vivre dans une société comme ça

D'accord oui

Maintenant je ne sais pas si vous avez eu l'occasion de lire ce qui s'appelle *l'île d'utopie* de Thomas More

Euh non

C'est très vieux hein c'est du 16e siècle à mon avis donc euh

D'accord

Mais ce monsieur décrit euh par le menu d'une société idéale basé sur les grands concepts des sociétés de la Grèce antique euh bah pour survivre comme ça il faut vivre à flot et avoir une confiance absolue dans les citoyens et dans les gens or malheureusement, on sait que ça n'est pas possible surtout dans un monde comme on le vit qui est un monde euh globalisé euh

D'accord oui

On voit pour le moment si on revient sur la situation euh sanitaire bah que euh en fonctionnant en vase semi-clos d'abord vous devez rester dans votre foyer puis maintenant on élargit tout doucement et on va peut-être élargir un moment donné aux frontières de la Belgique euh et peut-être un peu au-delà aux frontières de l'europe mais voilà plus on va élargir

Plus oui

Plus on va perdre en sécurité

Oui

Plus vous allez rester je vais dire, il y a des villages dans la France profonde où il n'y a pas eu un cas de Covid-19

Oui, puisqu'ils étaient ...

Et ces gens se sont demandés pourquoi ils étaient confinés chez eux bah évidemment que c'était voilà pour une raison globale mais mais s'ils restaient dans leur petit village juste entre-eux, ils ne risquaient rien évidemment

Oui

Plus vous allez élargir le cercle et plus vous allez faire rentrer des choses plus vous allez devoir prendre des risques pour votre sécurité mais ça va augmenter votre liberté et est-ce qu'est-ce qu'on veut juste vivre dans un petit village de bah je ne sais pas moi de 25km² ou est-ce qu'on veut pouvoir voyager à travers le monde à travers l'europe à travers euh... voilà tout ça est un choix de société

D'accord oui

Donc des problèmes par rapport à la vie privée, je vous renverrais vers d'autres personnes, je crois que ça il faut euh il faut poser la question à d'autres personnes et on a chez nous quelqu'un qui est plus spécialisé en RGPD euh est-ce qu'on a accès à une société de surveillance ? je dirais, tant qu'on est dans un Etat démocratique, non

Oui d'accord

Voilà mais effectivement, tous les climats sont différents et quand j'ai commencé à travailler, les policiers travaillaient sans gilet pare-balle, euh sans casque balistique, sans sans bouclier balistique euh on devait craindre beaucoup moins euh

D'accord

L'adversaire, pour ne pas parler d'ennemi, l'adversaire c'était le voleur à la tire, c'était le cambrioleur, ce n'était pas le terroriste

D'accord oui

Voilà, quand on commence à avoir des ennemis invisibles qu'ils soient virus ou qu'ils soient d'une cellule terroriste, bah on va effectivement devoir mettre en place plus de plus de surveillance et donc moins d'autonomie

D'accord oui

euh je rappelle que les zones de police locales telles que vous les connaissez donc la police structurée à 2 niveaux, la police intégrée, loi de 98, euh elle fait quand-même état au départ d'une société avec 5 piliers dont un des piliers principaux c'est le contact aux citoyens, c'est la police de proximité et ce contact et cet échange avec les citoyens ça vient d'une collaboration qui s'est traduite notamment dans certains quartiers sur certaines communes par la mise en place de ce que l'on a appelé à un moment donné les réseaux d'information de quartier donc les ri R I Q

Oui

Euh ça porte peut-être un autre nom maintenant parce que je vous avoue que je ne suis plus resté tout à fait au fait de toutes ces choses là

Oui

Mais vous avez des comités de quartiers qui échangent avec les zones de police de police locale et un moment donné si vous avez des voisins qui font un peu attention à “tiens on a vu telle voiture suspecte, on a vu telle chose” et qu'on nous demande de contrôler bah voilà... vie privée, pas vie privée euh restriction des libertés ou pas

Toujours un peu...

Est-ce que vous avez le droit d'aller vous promener dans un quartier résidentiel où vous n'habitez pas? Bah globalement oui évidemment ne serait-ce parce qu'on vous a peut-être dit, vous êtes à la recherche d'une maison ou vous voulez déménager et quelqu'un vous a peut-être dit “ah bah tiens je sais que à tel endroit euh...”

Il y a une maison

Vous habitez Amay et on vous a dit que euh je n'en sais rien moi hein à Grâce-Hollogne ou à Sprimont euh il y avait une maison dans un joli quartier “va voir, c'est une belle maison, elle est à un super prix et un super bon état” et vous allez rentrer dans un quartier résidentiel où à priori vous ne seriez jamais rentrés. Les voisins vont vous voir passer, ils vont relever le numéro de plaque “on a vu des gens ils freinaient devant les maisons, ils regardaient, ils sont sortis de leur voiture un moment donné”

Ils vont peut-être revenir plusieurs fois en plus

Vous êtes dans un training parce que c'est un dimanche, vous avez travaillé dans votre jardin le matin vous faites le tour l'après-midi, vous êtes en training avec un t-shirt peut-être pas tout à fait frais, vous n'êtes pas rasés du matin et voilà et il aura déclenché le plan “hors sec” ça se passe comme ça hein il faut se rendre compte hein

D'accord oui

euh en plein Covid-19, on a vu fleurir comme d'habitude euh des dénonciations en disant euh à tel endroit il y a ci, à tel endroit il y a ça... alors parfois c'est très bien parce que c'est vrai que si on apprend qu'il y a une fête qui se passe ou un barbecue bah autant intervenir mais parfois on se dit bah en quoi est-ce que ça regardait les gens hein quoi euh on nous a envoyé parfois des choses euh ça n'avait ni queue ni tête

D'accord euh donc pour toutes ces questions et toutes les questions plutôt euh de terrain etc. je contacte monsieur xxx alors?

Reprenez contact avec Mr xxx éventuellement et demandez-lui si par rapport à ça il voit d'autres personnes que euh avec qui vous pourrez vous mettre en rapport

D'accord

Et si Mr xxx qui n'est pas là aujourd'hui hein sinon j'aurais été le voir tout de suite, il est dans 2 bureaux après le mien normalement mais euh il n'est pas là ce matin

D'accord oui

Si jamais vous n'avez pas de réponse vous revenez vers moi

D'accord

Et euh et je vous dirais quoi

Ah d'accord c'est très bien bien

Voilà, j'ai encore pour moi 2 petites questions

Oui ?

Euh dans votre recherche, est-ce que vous devez me citer?

Euh pas directement

D'accord et si jamais vous devez le faire, ce que je vous demanderai alors c'est simplement de pouvoir, pour être sûr qu'on se soit bien compris et pas pour faire de la censure rassurez-vous parce que ce n'est pas du tout mon optique et mon but sinon je n'aurais pas accepté de vous recontacter et je n'aurais pas accepté de vous parler aussi ouvertement

Oui

Euh j'aurais simplement voulu pouvoir relire le texte éventuellement

Oui le passage

Ce qui vous permettrait peut-être aussi de vraiment euh je parle parfois très vite et dans tous les sens vous l'avez vu bah de ne pas vous laisser mettre quelque chose de faux dans votre travail de fin d'études ce qui serait un peu dommage

D'accord oui

Donc n'hésitez pas, renvoyez-moi les choses, je prendrais le temps de les relire

Oui

Je ne suis pas toujours hyper rapide hein vous avez vu, ici ça a pris un peu de temps mais voilà je le fais

D'accord

Euh donc voilà, si vous voulez vous me renvoyez quelque chose, je relis et si vous êtes vraiment hyper pressé vous le mettez dans votre mail en rouge et en fonction de ça voilà je ferai le nécessaire

D'accord très bien

Ça va?

Oui, merci beaucoup

Bon courage monsieur, bonne suite

Merci beaucoup

À bientôt

À bientôt au revoir

ENTRETIEN COMMISSAIRE ROCKS VERVIERS

Quel est votre rôle au sein de la zone ? Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

XXX Commissaire de police, attaché au service de gestion appui opérationnelle (GAO).

Dans ce service nous retrouvons trois fonctionnalités, l'ordre public, l'intervention et le roulage, c'est dans cette dernière que la gestion de l'ANPR est reprise.

Depuis quand avez-vous un dispositif ANPR dans la zone ?

Il a été commandé le 16/11/2017, le matériel a été réceptionné le 29/01/2019.

Pourquoi avoir acheté un dispositif ANPR ?

Dans un premier temps il s'agissait de s'investir dans les nouvelles technologies.

Était-ce dans le cadre d'une politique criminelle décidée par le conseil de police pour faire face à tel ou tel type de criminalité ?

Par demande insistante de la part des autorités politiques ? Par effet de mode ? Parce que c'était une évidence, ... Dans une optique concurrentielle ?

Non, il s'agit d'une initiative de la zone de police. Le produit a été découvert à l'occasion d'un salon réservé à la présentation de matériel pour les services de sécurité (INFOPOL).

Comment s'est déroulé la procédure d'achat d'un dispositif ANPR ?

Après la décision d'achat, nous avons analysé le matériel proposé via le marché fédéral. Le cahier des charges correspondant à nos attentes, nous avons procédé à l'achat. Il s'agit d'une facilité qui permet de ne pas rédiger notre propre cahier des charges et de contacter divers fournisseurs.

Quel a été le coût d'achat de cette technologie ? Quel était le budget prévu pour l'achat d'un dispositif ANPR ?

Le coût a été de : 28700 € TVAC. La somme a été prélevée d'un budget général relatif au matériel.

Qu'est-ce que cela a représenté pour la zone comme investissement par rapport aux investissements prévus pour une année ?

Sur le budget extraordinaire 2017 au point de vue du matériel, l'achat a représenté 22% de celui-ci.

Quelles étaient vos attentes par rapport à un dispositif ANPR ? Est-ce que le dispositif a répondu à vos attentes ?

Au niveau technologique, le système est effectivement au point et fonctionne bien.

Par contre, au niveau roulage, nous avons une vision pessimiste de la situation. Je veux dire par là que nous nous attendions à beaucoup de véhicule en défaut, ce qui n'est pas le cas.

Dans quel cadre comptiez-vous utiliser l'ANPR ? Quelle était l'utilisation initialement prévue ?

Au départ, le système ANPR devait principalement être utilisé dans le cadre du roulage et aussi au niveau judiciaire pour les véhicules recherchés. Cependant, au fil du temps, son utilisation a été orientée également au niveau terrorisme et récemment au niveau des surveillances suite aux mesures liées à la propagation du COVID19.

Comment est-ce que cet achat a été accueilli au sein de la zone ?

Comment avez-vous accueilli l'ANPR ? Quelle a été votre réaction ? Quelle a été la réaction générale au sein de votre zone de police ?

L'ANPR a fait l'objet d'une étude quant à son fonctionnement. Au départ, nous voulions faire une installation amovible, cependant suite à un groupe de travail interne, nous avons décidé de dédicacer un véhicule pour l'ANPR. Nous avons décidé également de communiquer très rapidement sur l'utilisation du système.

La réaction générale a été très positive et est due principalement à la facilité d'utilisation et l'immédiateté des informations liées à l'utilisation du système.

Quel accueil la population a-t-elle réservée à l'arrivée du dispositif ANPR ?

Nous n'avons eu aucun retour de la population sur le système malgré la communication externe que a été réalisée.

Comment avez-vous été désigné comme utilisateur/responsable de l'ANPR ?

Simplement car le service roulage de la zone est repris dans la sphère de compétence de GAO.

En quoi est-ce que votre travail a été modifié par l'arrivée de l'ANPR ?

Il n'a pas été modifié, mais adapté. Nous avons intégré l'ANPR dans nos procédures de travail pour un tirer un maximum de bénéfice et soulager le travail humain.

Quelles sont les buts poursuivis par l'utilisation de l'ANPR ? Dans quel cadre utilisez-vous l'ANPR ? Parking, roulage, enquêtes criminelles, contrôle technique, assurance, ... ?

Voir supra

Comment l'utilisez-vous ? Combien de fois par semaine/mois/jour le véhicule ANPR est-il déployé ?

Minimum 16 hrs (2 pauses) / semaine. Actuellement, vu la situation exceptionnelle, il tourne quasiment chaque jour.

Quelle charge de travail l'ANPR représente ?

La charge est fluctuante, la sortie de l'ANPR demande par la suite des vérifications administratives dans nos banques de données, la rédaction de procès-verbaux, ... Ce qui veut dire qu'il nous impossible de quantifier la charge de travail réelle.

Combien de personnes au sein de la zone sont affectées à l'ANPR ?

Affectées proprement dit : 2
Cependant, nous travaillons avec un réseau roulage, ce sont des policiers de tous les services qui ont une fibre « roulage », ces personnes ont été formées à l'utilisation de l'ANPR et nous leurs demandons de « propager » l'utilisation de l'ANPR sous forme de train the trainer. Actuellement, ¼ du personnel est formé à l'utilisation basique du système.

Quelle serait la méthode optimale pour utiliser l'ANPR (en combinaison avec d'autres moyens tels des caméras classiques, une présence policière renforcée, ... ?)

Par rapport à l'utilisation qui était prévue de l'ANPR, est-ce que celle-ci s'est vérifiée dans les faits, changements par rapport à ce qui était prévu ?

Oui, sauf que nous avons évalué une charge de travail résultant du système ANPR trop importante par rapport aux résultats que nous avons actuellement.

Quelle est l'efficacité (perçue) de ce dispositif ? Réduction de la criminalité ? Augmentation de la criminalité détectée ? Rentrées financières ? Voitures contrôlées ? Aide à l'enquête ?

La rentrée financière n'est pas pour la police...

Il nous est impossible de lier une quelconque diminution de la criminalité à l'utilisation de l'ANPR comme l'ensemble des moyens préventifs (ex : caméra).

L'efficacité est très positive lorsque nous l'utilisons dans les contrôles routiers car il permet de trier les véhicules que nous allons contrôler.

La banque de données ANPR permet également une consultation à posteriori pour rechercher une trace de passage d'un véhicule.

Les résultats par rapport aux différentes utilisations ?

Avez-vous des chiffres par rapport aux nombres de voitures que vous contrôlez ? En défaut d'assurance, de contrôle technique, ... ? Aux nombres totaux de voitures contrôlées ?

Nous ne pouvons les communiquer.

Par rapport au coût que l'achat d'une telle technologie a représenté est-ce que les résultats sont à la hauteur ? Cout RH, financier, ...

Il s'agit d'une nouvelle vision du travail policier qui inaugure la police 2.0

N'étant pas une société commerciale, nous ne cherchons pas à connaître le coût financier de l'utilisation, nous visons uniquement l'efficacité (limitation des moyens en rapport du résultat). Nous ne fixons pas non plus d'objectif en terme du nombre de véhicules contrôlés mais bien au niveau de la visibilité policière.

Cependant, la décision de cet achat n'est pas du tout remise en question.

Est-ce que le dispositif répond à vos attentes ?

Oui, complètement.

Changement au sein des hot spots ?

Déplacement de la criminalité ?

Non, car le véhicule circule sur l'entièreté de la zone de police.

Est-ce que l'achat de caméras supplémentaires permettrait une amélioration de l'efficacité ?

Oui, mais il s'agirait plus de caméras fixes. Ces caméras devraient pouvoir former ce que l'on appelle le bouclier ANPR, c'est-à-dire être placées de manière à visualiser les véhicules qui entrent et sortent de la zone de police.

Par rapport aux caméras de surveillance « classique », voyez-vous une différence en termes de résultats ?

Oui, car la technologie est plus efficace à ce niveau que l'œil humain.

À nouveau par rapport aux caméras de surveillance classique, l'atteinte à la vie privée est-elle plus ou moins intrusive ?

Nous respectons le RGPD pour les deux systèmes. Nos caméras de surveillance sont brouillées lorsqu'elles filment les parties situées hors de la voie publique. Les données sont protégées et ne sont pas accessibles à l'ensemble des policiers. Toute consultation est enregistrée et susceptible de faire l'objet d'une demande de justification ultérieure par la hiérarchie interne, par l'organe de contrôle des services de police ou par le Parquet.

Quels sont les avantages induits par l'arrivée du dispositif ANPR ?

Facilité de mise en œuvre, résultat immédiat, intuitivité, systématisation.

Par rapport à la situation d'avant l'achat de l'ANPR, qu'est ce qui a changé ?

Traitement automatique plus rapide et en plus grand nombre des informations.

Quelles sont les critiques que vous avez à formuler par rapport au dispositif ANPR ?

Y-a-t-il des freins à l'utilisation de l'ANPR ? Loi, travail administratif par après, trop de données générées ?

Si le travail administratif devient trop important, nous devons en limiter l'utilisation.

La contrainte pour l'utilisation est principalement liée à la disponibilité d'un opérateur.

La loi vous est suffisamment ou au contraire pas assez large ? Vous permet-elle de travailler dans de bonnes conditions, de manière optimale, ... ?

Oui, elle est bien conçue, elle permet de mettre des barrières pour la protection des libertés fondamentales tout en permettant à la police de travailler. Elle cadre bien l'utilisation de cette technologie.

La maîtrise du dispositif est-elle un élément qui peut poser problème ?

Non

Y-a-t-il des pistes d'améliorations ?

Améliorer encore la précision, mais vu les résultats, cela devient difficile.

Voyez-vous des problèmes par rapport à la vie privée ? Y-a-t-il à craindre l'établissement d'une société de surveillance ?

Est-ce que l'établissement d'une société de surveillance est à craindre suite à la mise de dispositif ANPR ?

Non, tant que les garde-fous restent en place.

Qu'en est-il de la collaboration avec la police fédérale ?

L'ensemble des données ANPR sont regroupées dans une banque de données nationale, la collaboration est donc efficiente.

Quelle serait la méthode optimale pour utiliser l'ANPR (en combinaison avec d'autres moyens tels des caméras classiques, une présence policière renforcée, ... ?)

Pour les ANPR fixe, qu'un service de police soit disponible immédiatement pour le contrôle du véhicule, mais c'est irréalisable. Actuellement, pour les ANPR fixe, nous devons faire les contrôles des véhicules à posteriori.

Quelle est votre position par rapport aux nombres de données que l'ANPR génère ?

Au vu de l'utilisation des données, aucun problème.

ENTRETIEN VINCENT BRAYE CHEF DE CORPS SECOVA

XXX, chef de corps depuis 6 mois de la zone de police XXX. Description de la zone XXX ? auparavant a travaillé 18 ans à la police judiciaire fédérale ;

Depuis quand avez-vous un dispositif ANPR dans la zone ?

Dispositif acheté par le prédécesseur assez féru de technologie. Je ne sais pas vous dire depuis quand on a le dispositif dans la zone. On était une des premières zones à l'avoir dès que le marché fédéral a été ouvert. Dispositif intéressant pour lutter contre la criminalité. Il s'agit d'un outil supplémentaire.

Pourquoi avoir acheté un dispositif ANPR ? Était-ce dans le cadre d'une politique criminelle décidée par le conseil de police pour faire face à tel ou tel type de criminalité ? Par demande insistante de la part des autorités politiques ?

Opportunité d'améliorer le fonctionnement de la zone. De lutter contre la criminalité principalement dans le domaine judiciaire.

Quel a été le coût d'achat de cette technologie ? Quel était le budget prévu pour l'achat d'un dispositif ANPR ?

Ne connaît pas le cout,

Qu'est-ce que cela a représenté pour la zone comme investissement par rapport aux investissements prévus pour une année ?

C'est un budget mais c'est soutenable.

Dans quel cadre comptiez-vous utiliser l'ANPR ? Quelle était l'utilisation initialement prévue ?

Prévu pour lutter contre la criminalité dans la zone (vol de voiture, vol habitations, vols à main armées). Peu utilisé dans le cadre du roulage. Prévu aussi pour passer avant les événements, sécuriser la voie publique. 5 ou 6 gros événements sur la zone, on passe avant le véhicule pour sécuriser, vérifier si des véhicules suspects sont présents.

Par rapport à l'utilisation qui était prévue, pas de gros changement (à sa connaissance). Reste convaincu du bien-fondé d'une telle technologie et de son intérêt.

Comment est-ce que cet achat a été accueilli au sein de la zone ?

Très bien accueilli par le personnel.

Quel accueil la population a-t-elle réservée à l'arrivée du dispositif ANPR ?

Pas là, mais pas de retour particulier de la population.

Véhicule combien de caméras ?

1 caméras

Quelles sont les buts poursuivis par l'utilisation de l'ANPR ? Dans quel cadre utilisez-vous l'ANPR ? Parking, roulage, enquêtes criminelles, contrôle technique, assurance, ... ?

Utilisez principalement dans la lutte contre la criminalité.

Dans le cadre de missions d'appui au fédérale. Dans certains dispositifs.

Comment l'utilisez-vous ? Combien de fois par semaine/mois/jour le véhicule ANPR est-il déployé ?

Ne sait exactement me dire.

Combien de personnes au sein de la zone sont affectées à l'ANPR ?

4 ou 5 personnes.

Il est certes un peut-être un peu tôt pour avoir des résultats mais pensez-vous que le dispositif à un impact en termes de réduction de la criminalité, de détection de celle-ci ?

Oui et non

Les résultats par rapport aux différentes utilisations ?

Pas de chiffres, demander à son collègue

Est-ce que le dispositif répond à vos attentes ?

Oui et non

Par rapport au coût que l'achat d'une telle technologie a représenté est-ce que les résultats sont à la hauteur ? Coût RH, financier, ...

Oui, ça vaut la peine.

Changement au sein des hot spots ? Déplacements de la criminalité ?

Pas de déplacement. Zone à la criminalité assez commune (vols divers) donc surtout utiliser pour ça.

Par rapport aux caméras de surveillance « classique », voyez-vous une différence en termes de résultats ?

C'est une technologie différente mais complémentaire avec des usages qui peuvent être différents.

Quels sont les avantages induits par l'arrivée du dispositif ANPR ?

Rapidité, nombre de voitures scannés.

Quelles sont les critiques que vous avez à formuler par rapport au dispositif ANPR ?

Pas de critique spécifique

Banque de données à jour ?

C'est un élément qui peut parfois poser problème. Notamment au niveau des banques de données relatives aux assurances et aux contrôles techniques. Mais nous, on utilise pas l'ANPR pour ça.

Est-ce que vos hommes ont eu une formation

Oui, une formation a été donnée mais ne sait pas me dire exactement quoi.

Y-a-t-il des freins à l'utilisation de l'ANPR ? Loi, travail administratif par après, trop de données générées ?

Loi pas suffisamment précise. Devoir avoir l'accord de chaque commune de la zone pour pouvoir utiliser l'ANPR sur le territoire de la commune.

Le travail administratif peut être un problème, peut justifier que l'ANPR ne sort pas si souvent que ce qui est prévu. Ou rentre plus tôt que ce qui est prévu.

La maîtrise du dispositif est-elle un élément qui peut poser problème ?

Non assez simple.

Voyez-vous des problèmes par rapport à la vie privée ? Y-a-t-il à craindre l'établissement d'une société de surveillance ? Option 32.

Pas de problème par rapport à la vie privée. On a du se conformer au RGPD.

Ne compose pas eux-mêmes leur base de données, vont chercher des bases de données de la police fédérale

Qu'en est-il de la collaboration avec la police fédérale ?

Collaboration dans le cadre de certains événements particuliers.

Plateforme fédérale pas toujours prête.

Les données ne sont pas envoyées systématiquement. Si le fédérale ou une autre zone, on tente d'y répondre. Mais pas toujours notamment en fonction de la gravité du fait. Parfois il y a des demandes mais sans justification. Au début, principalement des demandes de zones flamandes.

Pas de demande de la part de zone voisine pour prêter le véhicule ANPR.

Durée de conservation des données ?

Ici, ne sait pas me dire.

ENTRETIEN VINCENT CORMAN, CHEF DE CORPS ZONE DE POLICE PAYS DE HERVE

En fait dans le cadre j'ai effectué mon stage en crimino au RTI à la police fédérale, il s'

Ah oui d'accord

Il s'occupe principalement de l'ANPR donc c'est vraiment là-bas que je me suis familiarisé avec l'anpr. Et donc avec mon promoteur, on a décidé de faire mon tfe sur l'anpr dans les zones. En fait c'est assez exploratoire vu qu'il y a très peu en Belgique sur l'anpr donc c'est vraiment dans tous les sujets qui touchent à l'anpr. Donc voilà si vous êtes prêt, on peut commencer.

Oui, oui, pas de soucis.

D'abord est-ce que vous pouvez vous présenter en quelques mots. Assez vaguement

Donc je suis XXX, je suis chef de corps de la zone de police XXX qui est une zone pluri communale de 8 communes heu donc on a Herve, plombière, Welkenraedt, Limbourg, Baelen, Aubel, Olne, Thimister-Clermont. Je suis chef de corps ici depuis 2016 maintenant donc voilà.

Par rapport à l'anpr, depuis est-ce que vous avez un dispositif anpr dans la zone car j'ai vu qu'il y allait y avoir des questions sur le cout etc. et ça je ne connais pas par cœur, j'ai demandé à mon service logistique d'effectuer vite la recherche donc on va peut-être interrompu pendant l'entretien ici pour qu'on me donne ces renseignements. Je pense qu'on a acheté, je me trompe peut-être d'un an, je pense qu'on a acheté le premier système, donc nous c'est de l'anpr mobile. Ce n'est pas de l'anpr fixe. On a acheté une première partie du système, qui est la principale partie, je crois que c'est en 2017 et puis on a étendu en 2018. Donc je m'explique, en 2017 donc je pense. Ou alors c'est en 2018 et 2019 mais je pense que c'est quasi sûr que c'est 2017 et 2018. En 2017 on aurait acquis un système à mettre sur une camionnette du service de roulage, du service circulation. Donc ce qu'on a prévu c'est un système avec du câblage, les caméras mobiles déplaçables sur la camionnette et alors le système qui est prévu dans le combi avec le système comment dire, de commande de la caméra etc., auquel on vient raccorder une espèce de valise qui fait qui finalement commande la caméra, enregistre les différentes données qui sont captées etc. C'était en 2017, je pense, donc en 2018 je pense, l'année suivante, ce qu'on a fait c'est qu'on a étendu le système à un véhicule anonyme. Donc au départ c'était le souhait de le mettre sur un véhicule plus discret, on l'a mis sur une Toyota Auris et l'a on a mis un système de câblage fixe de manière à ne pas tout le temps. Je sais qu'il y a un système avec des câbles qui sont déplaçables mais on n'avait peur de la connectique et de l'abimer donc on a mis le câblage fixe sur le véhicule, sur le toit du véhicule et donc l'idée c'est de déplacer les caméras en fonction des besoins du combi du service roulage vers le véhicule anonyme et vice versa.

D'accord oui

Tout de suite, je précise qu'entre temps est paru la nouvelle loi notamment la nouvelle disposition de la loi sur la fonction de police heuu en matière de caméras mobiles etc. et donc heuu et entre autres les caméras anpr et ce n'est pas super clair mais notre interprétation, c'est qu'à priori, on ne peut pas utiliser sur un véhicule anonyme donc du coup maintenant, on refait le nécessaire et le véhicule va bientôt aller en carrosserie pour aller être stripper au nom de la zone de police locale. C'est un véhicule blanc donc on le stripper de manière à ce qu'il soit reconnu, reconnaissable comme véhicule de police.

D'accord, par rapport à l'achat de ce dispositif, pour quelles raisons est-ce que vous l'avez acheté est-ce que c'est plus dans un cadre d'une politique criminelle pour faire face à tel type de criminalité ou est-ce plutôt par demande insistante des autorités politiques ? Ou est-ce que c'est

plutôt, comment dire ? Par un certain effet de mode vu que ça commençait à se répandre etc. ? Pour quelles raisons.

Ce n'est pas vraiment un effet de mode mais c'est plutôt une opportunité que l'on a saisie car elle nous permettait de mettre en œuvre ce nouveau système dans le cadre de notre plan d'action pour lutter contre nos priorités zonales donc heu qu'on avait. L'ancien plan zonal de sécurité car on est en train de renouveler, il faut savoir que l'année passée, on a passé en plan zonal de sécurité, nos 4 priorités, il y a une qui a changé mais bon ce n'est pas très important. Nos 4 priorités du plan zonal sécurité qui s'est terminé ici en 2019 était ben, la lutte contre les accidents de roulage avec blessés et morts, la lutte contre les vols dans les habitations, contre les stupéfiants et contre les incivilités. Alors dans la lutte dans le cadre de la lutte en matière de roulage, la lutte contre les accidents, d'une part, la lutte contre les vols habitations d'autres part. Peut-être un moins dans la lutte contre les stupéfiants et pour les incivilités ben on avait un intérêt évidemment à disposer d'un anpr. Pourquoi ? Ben pour pouvoir soit en circulant ben passer, scanner toutes une série de véhicules qui sont entrain de circuler sur la zone, qui sont stationnés et garés etc. Soit en se mettant à l'arrêt éventuellement et en scannant les plaques des véhicules qui passe à côté de notre véhicule anpr. Pourquoi ? Ben pour avoir, pour pouvoir repérer. C'est un mode de sélection qui est automatique et qui est très facile pour pouvoir directement arrêter les bonnes personnes. C'est-à-dire qui est en infraction par exemple en défaut d'assurance, défaut de contrôle technique, c'est un petit peu moins grave mais voilà ça reste quand une infraction qu'il faut qu'on poursuive. Véhicule recherché bien entendu. Dans le cadre des vols habitations etc. Si un véhicule est signalé voler on peut tout de suite démarrer. Et pourquoi mobile parce qu'en fait, moi j'ai estimé que par rapport au fixe. L'anpr fixe c'est bien mais ça reste un anpr fixe donc on n'a pas forcément de service policier dans le système d'anpr fixe et donc heu si on un hit par rapport à un véhicule volé par exemple ben il faut que le CIC qui reçoit l'information en direct informe, en direct ou en léger différé, informe un service de police qui doit encore se rendre sur les lieux des faits et chercher la direction de fuite éventuelle du véhicule etc. Autant dire qu'il y a 90 % de chance que le véhicule aura déjà pris la tangente et qu'on ne pourra jamais le rattraper. Donc ici, on est parti sur l'anpr mobile car je suis plus convaincu de l'efficacité, de l'efficience en tout cas du mobile. Quand on est en chemin, on contrôle et quand on contrôle ben si on a un hit, on peut réagir directement.

Oui d'accord. Donc par rapport au cout d'achat etc.,

Ça on va avoir les informations

Donc on va avoir les informations plus tard.

Donc on en a un peu parlé par rapport aux attentes spécifiques de l'anpr, c'est vraiment par rapport aux 2 priorités : le roulage et le vol habitations, c'était vraiment ça, c'est 2 attentes là que vous visiez avec l'anpr ?

Oui, oui

Heu, par

Ça peut-être le terrorisme aussi. Ce n'était pas une de nos priorités, c'était un point d'attention, si un des véhicules est signalé comme étant par exemple comme étant connu pour appartenir à quelqu'un étant très connu en matière de radicalisme etc. En fait c'est une aide à la sélection des véhicules à contrôler. Clairement ça va donner un hit pour un véhicule volé par exemple et ça la réaction sera immédiate bien entendu sinon pour le reste, c'est une aide à la sélection quand on fait un contrôle roulage par exemple, si on contrôle l'alcool, on va d'abord faire souffler les gens dans un pré-test, un sampler, de manière à voir simplement si la personne a effectivement, ce n'est pas un test fiable à 100 mais qui donne une

première indication pour savoir si la personne à bu ou pas donc ça permet déjà de faire un premier tri en disant ben vous mettez vous sur le côté et vous on vous laisse passer. C'est un petit peu l'objectif aussi de l'anpr quoi. C'est de dire à un moment donné, autant arrêter la personne dont on soupçonne d'être en défaut de contrôle technique ou d'assurance ou autres plutôt que de la laisser passer puis d'arrêter le suivant qui lui est en ordre.

Comment est-ce que l'achat a été accueilli au sein de la zone, est-ce que ça a changé l'organisation dans la zone ?

Non pas du tout, c'est-à-dire qu'il y a fallu peut-être un petit peu le temps parce que c'est technique de se faire à l'outil, de voir un petit peu comment ça fonctionne, comment nous on peut l'utiliser. Il y a le côté technique, comment connecter et déconnecter sans abimer. On a eu des soucis un petit peu au départ, des problèmes techniques justement de connectique et de raccordement. Donc si bien qu'on faite on avait des caméras qui étaient renseignée comme ne fonctionnant pas. C'étaient des problèmes parfois de câble à l'intérieur de la valise, voilà etc. Donc on a quand même rencontré quelques petits soucis. Maintenant un fois que c'est problème là sont réglés ce qu'il faut c'est déterminer une manière de fonctionner. Au quotidien, c'est principalement le service roulage qui l'utilise même s'il ne l'utilise pas encore assez voilà. Et alors pour l'anpr sur le véhicule anonyme mais que l'on va stripper comme je l'ai dit, c'est plutôt sur initiative éventuellement ben on a des personnes qui sont plutôt référentes pour l'anpr etc. Ces personnes-là vont dire ben voilà, je prends l'initiative d'aller avec le véhicule anonyme ou le véhicule léger on va dire, pas le gros combi et donc voilà. Maintenant ce qu'il faut que l'on mette en place c'est une procédure, on a réfléchi à ça et donc on a informé le personnel qu'on allait mettre en place une procédure qui est prête heu pour un petit accentué la présence policière avec l'anpr donc en fait

D'accord

Donc en fait, en 2 mots, on demande aux équipes, on fonctionne avec des équipes d'intervention en journée enfin 24h sur 24, mais journée, on a en plus une équipe d'appui qui fonctionne, mais on en a 2 en fait, une de 7 à 14, une de 14 à 21. Et donc ce que l'on va demander c'est que déjà 2 demi-journées, 2 demi-journées par semaine, l'équipe d'appui de 14 à 21 par exemple, va prendre heu le véhicule maintenant anonyme plus tard stripper, le véhicule léger et donc on va leur demander de circuler avec ce véhicule-là de manière ne fut-ce qu'à enregistrer dans la banque de données. Ils ne sont pas obligés de réagir en direct, même s'il y a un hit sur un véhicule avec contrôle technique dépassé, ils ont le temps de le faire parce qu'ils n'ont pas d'autres missions ben, ok. On leur demande dans la mesure du possible de le faire mais s'ils ne savent pas le faire parce qu'ils sont sur une autre mission qui est plus importante et bien ils font, ils vaguent à leur occupation, ils font leur mission de prévues mais au moins on enregistre déjà toute une série de plaques qui vont finalement alimenter la banque de données nationale par rapport à la présence de véhicules dans les rues de notre zone quoi.

D'accord oui,

Heu parce que ça aussi c'est un objectif, parce que je ne l'ai pas cité tout à l'heure, l'idée c'est aussi d'alimenter la banque de données heu et donc heu ben de permettre à des services d'enquêtes ou à des services policiers tel qu'ils soient mais qui mène éventuellement une enquête et dans le cadre de leur enquête souhaite si un véhicule avec telle plaque d'immatriculation, ou il s'est retrouvé en Belgique pendant telle période et à un moment donné, on pourra peut-être lui dire qu'il est passé par tel ou tel endroit sur l'autoroute mais aussi qu'il s'est retrouvé à tel adresse, à tel endroit sur la zone de police du pays de Herve.

D'accord,

Donc voilà

Et heu la population a-t-elle réagi à l'achat de ces caméras ? Ou ça s'est passé

Non, on a eu peu de réaction, assez peu de réaction. On n'a pas vraiment eu de questions ou de gens qui ont demandé à voir comment ça fonctionnait etc. Les journalistes oui, ils se sont un petit peu demander comment ça fonctionnait donc on leur a expliqué. Je ne pense pas qu'il soit venu sur place même à un moment donné faire un reportage ou quoi ou qu'est-ce parce que ça rentre un petit peu dans les mœurs quand même. Je vais dire maintenant les gens et même les journalistes etc. ce n'est plus vraiment un scoop, ça se fait un petit peu partout et donc voilà, pas de réaction particulière.

Donc abordons des questions plus pratiques on va dire, l'anpr, vous venez justement de dire que vous allez essayer de l'utiliser 2 demi-journées par semaine mais actuellement comment est-ce l'utilisez, combien de fois par semaine ou par mois ou par jour.

Ça il faudra plus tôt demander à XXX que vous allez rencontrer tout à l'heure. Lui en fait. On a deux personnes qui sont référentes pour l'anpr un qui est du service roulage sauf que maintenant il a quitté le service roulage puisqu'il était motard maintenant il ne l'est plus, il ne souhaitait plus être motard donc il est retourné en intervention à l'antenne de Herve. Mais donc lui effectivement était référent pour le service roulage donc là il faudra que je voie un peu avec l'officier du service roulage si on désigne quelqu'un d'autres. Et alors il y avait quelqu'un, une autre personne également qui est l'inspecteur principal XXX que vous allez rencontrer qui lui est je dirai référent pour le la direction des opérations de manière générale quoi, donc là c'est que qui a été formé en tout cas à l'utilisation et au déplacement des caméras et à l'exportation des données heu à l'importation des données selon ce qu'on va mettre aussi dans la le système pour dire à un moment donné qu'est-ce qu'on va contrôler aujourd'hui. Est-ce qu'on va contrôler les véhicules volés ? Oui, ça on le mettra carrément d'office mais est-ce qu'on met la banque de données du goca pour le contrôle technique ou pas hein parce qu'à un moment donné ça peut bipper aussi tous les 300 mètres quoi parce qu'à un moment donné. On verra aussi que les banques de données ne sont pas hyper fiables et contrairement à ce que l'on pourrait croire ben on n'a pas si souvent que ça des hits quoi donc voila

D'accord, par rapport à ce qui était à la base lors de l'achat est-ce que l'utilisation est la même ou est-ce que ça a été modifié, ajusté par rapport à ce qui était prévu lors de l'achat ?

Je pensais qu'on allait l'utiliser plus souvent que ce qu'on l'utilise. C'est pour ça qu'on va mettre en place un système en guise de test, les deux-demi-journées, on va voir si ça fonctionne. On fera une petite évaluation ben si ça fonctionne comme ça, il n'est pas exclu que l'on systématiser et que l'on étende même un peu plus. Heu voilà qu'on demande également au service roulage de systématiser pour certaines pauses qu'ils vont effectuer qu'ils prennent les caméras avec eux. Ici, comme ceci ils les prennent mais bon voilà c'est un peu aléatoire. Moi je ne sais pas très bien quand ils les prennent s'ils les prennent une fois la semaine, deux fois la semaine. Ou une fois toute les 3 semaines ça je ne saurais pas vous le dire, parce que voilà je ne m'occupe pas non plus du suivi si près que ça au quotidien évidemment de leurs activités. Là faudrait peut-être poser la question soit à XXX soit à l'officier roulage, qui est monsieur matton. Et donc voilà, donc la question, votre question c'était de savoir s'il y avait eu ?

Si l'utilisation était différente par rapport à ce qui était prévu.

Donc c'est plus, c'est plus dans ce sens-là. Je pensais qu'on allait plus souvent les mettre et les utiliser que ce qu'elles ne le sont réellement. Donc voilà, je ne sais pas je regarde un peu, je vais un peu regarder si elles sont là en permanence ou pas. On ne les laisse pas en permanence non plus pour ne pas les abimer. Donc voilà de temps en temps, je sais bien qu'ils les mettent.

D'accord

Maintenant l'utilisation est un petit peu freiné par le problème dont je parlais c'est-à-dire la fiabilité des banques de données, là ce n'est pas toujours top. On a fait nous-même des tests par exemple entre pour le contrôle technique ben le responsable du service roulage, à un moment donné, il a mis les caméras, il n'a presque pas eu de hit mais par contre heu il a, donc il n'a presque pas eu de hit, il est retourné dans la liste des plaques des véhicules qui avaient été scannés, il les a repassés une à une, pas pour toutes car il y en a des centaines et des centaines. Mais je vais dire il a fait un test sur par exemple des centaines de plaques et alors il a remarqué que par exemple en fait ben un certain nombre de marque d'immatriculation étaient renseignées comme étant, nous quand on le contrôlait nous même dans la banque de données, ben elle était renseignée comme étant en défaut de contrôle technique or le système n'avait pas bipé, n'avait pas de hit. Pourquoi ? Parce qu'en fait l'export de la banque de données qui est faites par le goca, hein c'est la banque de données goca pour le contrôle technique heu ben ne renseignait pas, on ne sait pas pourquoi, n'est pas fiable mais ne renseignait pas toutes les plaques qui sont en défaut de contrôle technique et à l'inverse parfois il bipait, il donnait un hit pour des marques d'immatriculation pour lesquels à la vérification ben ils étaient en ordre les gens. Donc il y a réellement un problème de fiabilité surtout pour cette banque de données là. Maintenant pour les autres, ça je ne connais pas le degré de fiabilité quoi mais. Voilà, ça je sais que c'est quelque qui est ressorti. C'est de dire tient on s'étonnait d'avoir peu de hit en contrôle technique parce qu'on se disait ça va sonner tous les 100 mètres et bien on a constaté voilà ce problème de non-concordance entre la banque de données auquel nous on a accès et l'export qui en est fait par le goca pour pouvoir exporter vers les systèmes anpr.

Heu, justement on va parler un des résultats de l'efficacité, est-ce que vous avez déjà un retour de l'anpr par rapport aux résultats que ça apporte notamment par rapport aux 2 grandes priorités que vous cités tout à l'heure ?

Ce qui est, c'est comme j'ai dit que c'est une aide. C'est difficile de chiffrer évidemment, on n'est plus dans le cadre d'un ressenti subjectif et voilà on est plus sur des indicateurs. C'est sûr que par rapport au nombre de fois où on sort ben on, c'est une aide à la décision, ben à un moment donné, je vais contrôler cette personne-là plutôt que cette personne-là parce qu'elle est déjà en défaut de contrôle technique et d'assurance et peut être qu'on plus on va se rendre compte que c'est quelqu'un c'est un voleur ou que c'est quelqu'un qui est suspect de si ou de ça ben voilà. Je vais dire, un suspect par exemple de, je ne sais pas moi, par exemple les gens qui circulent et qu'on soupçonne d'être voleurs de métaux ou bien des voleurs ou des gens qui circulent toujours très lentement et qui font du repérage etc. Ben souvent c'est gens-là circulent dans des véhicules qui ne sont pas très très en ordre. Ben voilà, ce sera l'occasion de contrôler plus vite ces personnes-là. On est vraiment dans le cadre d'une aide à la décision. C'est difficile de chiffrer de dire à un moment donné ben oui, ça nous a aidé à déceler ou à détecter telle ou telle infraction. Mais c'est certain que dans un certain nombre de cas que ça nous a permis de contrôler des personnes qu'on n'aurait peut-être pas contrôlé autrement parce qu'à l'œil nu heu, on ne s'est pas dit tiens ce véhicule est suspect et puis on ne sait pas nous commencer à passer tous les véhicules, par exemple un motard quand il circule à moto, ou en combi, il ne va pas commencer à passer tous les véhicules qu'il va croiser donc c'est plus au feeling là. On va se dire tient celui-là le véhicule n'a pas l'air très ordre, je vais demander à la centrale, au centre de communication de heu, je vais passer la plaque et demander si à un moment il est en ordre ou si le véhicule est signalé ou si le conducteur est signalé etc. Ici, ben on ne saura rien sur le conducteur bien entendu, en tout cas par rapport au véhicule, on saura immédiatement parce qu'il y a une comparaison immédiate entre la banque de données qui est exportée et la plaque qui est scannée, on saura immédiatement si le véhicule est signalé voler, sauf erreur bien sûr mais à priori est signalé voler ou en défaut de contrôle technique ou d'assurance etc. C'est vraiment une aide à la décision qui peut se faire sur un beaucoup plus large échantillon.

D'accord, heu, par rapport au cout, est-ce que c'est peut-être difficile à quantifier car il n'y a pas vraiment de chiffres encore, mais est-ce que l'achat est toujours intéressant par rapport au cout que ça couté, est-ce que son apport est intéressant ?

Moi je reste convaincu que oui parce que voilà je vais dire on sait que c'est un cout. Tous ces systèmes techniques ont un cout mais ça que ça soit un anpr fixe, un anpr mobile etc. Comme je vous l'ai dit, je suis plus pour un convaincu pour un service de police de première ligne en tout cas comme nous sommes par un dispositif mobile car si on veut une réaction immédiate, ben il faut pouvoir être là au moment où le véhicule est scanné. Ça ne retire pas de l'intérêt aux anpr fixe car là on est plus dans le cadre d'une enquête de première ligne. Je vais dire à un moment donné, je veux savoir si tel personne par exemple soupçonnée de terrorisme, tient ou est-ce qu'il a circuler en belgique ces derniers temps. Je saurais qu'il a circuler à tel endroit, tel endroit, je saurais qu'il a franchi la frontière là-bas et qu'il est passé aussi le lendemain à tel endroit. Ça a un intérêt et ici voilà moi je suis convaincu que ça vaut son prix. Heu voilà parce qu'à un moment donné, oui certes ça a un coup mais il faut se dire qu'à un moment donné, un homme, un policier ça a un cout important aussi et la technologie à un moment donné, nous permet comme je l'ai dit de travailler sur un beaucoup plus large échantillonnage. Donc voilà c'est comme si j'avais finalement avec ce policier qui circule dans le véhicule, je multipliais les paires d'yeux des policiers qui circulent dans ce véhicule-là, je multipliais par mille parce qu'à un moment il va regarder partout en même temps, il va scanner et la technologie va nous permettre de faire cette comparaison en direct et donc ça c'est bien précieux évidemment.

Donc c'est peut-être, à nouveau peut-être parler des changements au niveau de la criminalité, des hots spots de criminalité, un déplacement de la criminalité, c'est peut-être un peu tôt de parler en termes de chiffres.

Ça on n'a pas constaté qu'il y a un déplacement, je ne sais pas si de ça que vous voulez parler. Ça on n'a pas constaté en tout cas, parce qu'en fait un déplacement c'est aussi aléatoire les endroits que l'on va contrôler on passer par les grands axes et puis à un moment donné, on va passer dans une cité heu ou dans un lotissement donc voilà on ne reste évidemment que sur des voies rapides. L'idée, c'est quand même à un moment donné, d'aller un peu partout sur le territoire de la zone à fortiori quand on va mettre en place ce dispositif quand le véhicule sera strippé, quand le véhicule léger sera stripper à fortiori à ce moment-là on va aller un peu partout quoi de manière à justement aussi alimenter la banque de données et à ne pas rester toujours sur les mêmes axes en se disant ben oui celui qui est pas en ordre heu en ordre de rien, en défaut d'assurance parce que simplement il est la petite rue qui est perpendiculaire à la nationale, on n'y va jamais et on lui fou une paix royal finalement donc ce n'est pas l'objectif. Il faut à un moment donné essayer d'aller un petit peu partout

Au niveau des avantages, outre le fait d'avoir une multiplication des yeux on va dire, est-ce que vous avez vu d'autres avantages avec cette technologie ?

Vous pensez à certains avantages en particulier ?

Non, est-ce qu'il y a des avantages différents par rapport à ce qui se faisait avant ?

Non c'est la multiplication oui, des, comment dire du nombre de plaque que l'on peut scanner en même et surtout la comparaison en live par rapport à la banque de données. C'est franchement les 2 avantages principaux. Heu voilà donc c'est la rapidité de la réaction quoi et là comment dire et la plus grande, la beaucoup plus grande efficacité parce que pour un même trajet du véhicule, vous allez contrôler 10, 50, 100 fois plus de véhicules que si vous le faisiez avec un homme qui va de temps à autre regarder quoi. Oui (on est interrompu). Est-ce que vous avez encore beaucoup de questions car j'avais réunion ici à 10h, on avait pris un peu de retard au départ. On en a encore pour 5 minutes ?

Oui plus ou moins

On termine ?

Merci. Justement par rapport aux freins à l'utilisation, des critiques, des critiques par rapport au système, la loi qui serait trop large, pas assez large, ?

La loi n'est pas. Je trouve que la loi a été avec la nouvelle disposition de la loi pour la fonction de police et le fait que le véhicule doit être absolument reconnu comme un véhicule de police, je trouve personnellement dommage parce que je trouve que c'était un atout de pouvoir éventuellement circuler auparavant avec un véhicule, avec un véhicule anonyme. Parce qu'on en a des véhicules anonymes à la police, on n'a pas que des véhicules strippers. On en a, c'est même la majorité. On a quand même un certain nombre de véhicules anonymes pour les enquêteurs par exemple. Heu et donc heu, c'est un avantage d'avoir un véhicule anonyme pourquoi dans certaines circonstances on va effectuer un contrôle, un plan d'action contre les vols habitations, on va se mettre en chemin la nuit avec une série de véhicules anonymes pour surveiller les gens qui circulent dans les petites heures de la nuit, on va éventuellement essayer de contrôler, je ne vais pas dire tout ce qui bouge mais tout ce qui est suspect. Mais si on peut mettre un véhicule anonyme à un endroit de passage fréquent ou l'on peut soupçonner que les voleurs par exemple passe mais le véhicule reste discrètement sur le côté, il peut scanner les véhicules qui passe devant lui ou en circulant aussi c'est pareil mais si un véhicule a été volé ou qu'il est signalé volé, il va tout de suite y avoir un hit et on va tout de suite donner l'alerte depuis le véhicule anonyme pour converger vers le véhicule suspect et à un moment donné ben essayer de l'intercepter pour intercepter les auteurs. Il est clair que maintenant avec un véhicule qui est automatiquement identifier police, heu ben si le véhicule des voleurs, suspects passe devant le véhicule de police, il va de suite le repérer et il va se méfier, il va dire zut là on est passé à cote des flics, on est peut-être lié etc. On n'a plus cet effet de surprise. Ça c'est le premier point qui est dommage et le second point qui est dommage ben c'est par rapport aux banques de données comme j'expliquais. C'est la fiabilité des banques de données, ce n'est pas encore top. Là il y a pour moi un effort à faire pour essayer de rendre ces banques de données plus fiables, plus complète puisque finalement on se rend compte ben que sur heu si sur 100 véhicules scannées, il y a peut-être 5 qui sont en infractions par exemple pour le contrôle technique mais que ça ne bipe que pour un ou pour zéro ben voilà, on rate un petit l'objectif à un moment donné, à cause de la fiabilité de la banque de données. Mais là par exemple, en l'occurrence c'est le goca pour le contrôle technique qui est responsable d'établir, d'élaborer ses banques de données et faire l'extraction entre leur banque de données puisque c'est eux qui l'alimentent. Entre leur banque de données et celle qui va être exporté vers l'anpr et là il y a un souci. Je ne sais pas très bien ou le problème se passe, on l'a signalé hein au service notamment dri etc., et au service informatique, je dirai de la police intégrée. Ils sont bien au courant du problème mais en tout cas, pour le moment, à ma connaissance en tout cas, ils n'ont pas encore réussi à apporter de solution.

D'accord et par rapport au travail administratif que ça génère, est-ce que ça cause des difficultés, est-ce que ça diminue, ça ralentit le fait de pouvoir sortir parce que notamment j'ai entendu dire que quand le véhicule sort ça génère énormément de données et ça demande un travail de rédaction par après qui est assez important qui pourrait empêcher parfois la sortie plus fréquente du véhicule ?

Puuufff, c'est vrai qu'à un moment donné, quand on a terminé de travailler avec l'anpr, il faut un moment donné ramener le système pour, la tablette en tout cas etc., avec les données qui ont été scannées et exporter à un moment donnée les données que l'on récupérer en stand Alone, sur le véhicule même et à un moment on va les exporter ben dans un système informatique, dans une pour pouvoir à un moment trier, avoir un fichier qui est exploitable avec les différents véhicules qui ont été contrôlé etc. Et puis

en plus après alors il y a une deuxième opération pour éventuellement exporter ces données, il faut faire chaque fois au coup par coup les banques de données via le CIA etc., les exporter vers la banque de données nationales. On parle quand même d'une automatisation de ça, je ne sais pas où on en est très honnêtement, peut-être que XXX pourra en dire plus. On parle d'une automatisation de ça et donc systématiquement, nous moi, j'ai marqué mon accord pour que dès que nous, on est revenu avec l'anpr, on vient avec la tablette et qu'on la connecte au système, qu'on ait automatiquement un export qui se fasse voilà. Si maintenant ça pourrait même se faire en direct pourquoi pas mais alors il faut imaginer qu'on travaille en 4g ou autre. Pourquoi pas avoir je dirai l'information qui va en direct vers le CIC, si ça peut se faire, moi je ne suis pas opposé à ça. Mais c'est vrai qu'il y a un tout travail d'export par rapport à toutes ces banques de données. C'est peut-être aussi lié, c'est vrai qu'on peut peut-être considérer ça comme un frein, en tout cas, ça ne facilite pas les choses.

Par rapport à la question de la vie privée, dans les différents articles que j'ai lus, certains parlent d'une certaine atteinte à la vie privée. Est-ce que vous trouvez justement que ça porte atteinte à la vie privée ou alors ?

Pour moi pas du tout parce que d'abord, les véhicules, on ne fait que scanner des marques d'immatriculations de véhicules qui sont entrain de circuler sur la voie publique. Eux deux, il n'y a pas de lien direct. Une marque d'immatriculation, ce n'est pas une atteinte à la vie privée puisqu'il faut déjà heu le lien qui se fait entre une marque d'immatriculation et son propriétaire, le propriétaire du véhicule/ il faut déjà passer par une banque de données pour ça. Tout le monde n'y a pas accès, nous on y a accès mais je vais dire ce qu'on reçoit à un moment donné quand on exporte les banques de données, ce n'est pas le nom des personnes, c'est la marque d'immatriculations donc tout le monde peut le voir. Tous les policiers peuvent à un moment donné faire un lien entre la personne et la div mais ce n'est pas automatiquement fait par le système. Heu, donc je ne vois pas du tout ou il y aurait une atteinte à la vie privée par rapport à ça. Maintenant je sais que le débat existe pour tous les systèmes de caméras même le système de caméras ville, là on est plus dans le ciblage de personne etc. Ça ce n'est pas pour moi une atteinte à la vie privée, à partir du moment où quelqu'un se promène sur la voie que ça soit à pied pour les caméras villes ou en véhicules pour le système anpr peut le voir. Heu voilà alors tant qu'on ne le contrôle pas, nous on ne sait pas qui est en plus à la commande du véhicule. Ça peut être un membre de sa famille, tant que nous on ne le contrôle pas, on ne sait pas non plus qui est derrière le véhicule donc voilà, je ne sais pas du tout

Quels serait la méthode optimale pour utiliser l'anpr ? Est-ce qu'il faudrait mettre, je ne sais pas moi, 3 véhicules équipés de caméras ? Avec plus de policiers en patrouille ou justement moins de policiers en patrouille et plus de caméra. Est-ce qu'il y a une méthode qui serait plus optimale pensez-vous pour utiliser ?

Non maintenant, je vais dire le système est encore assez récent. On ne l'a pas encore utilisé exploiter les pleines possibilités. C'est vrai qu'on pourrait aussi l'utiliser ... le problème c'est qu'il faut être à 2 pour l'utiliser dans un véhicule parce qu'une personne c'est peut-être trop compliquer. Parce qu'à un moment donné, quand il roule, il y a la tablette et puis à un moment donné, il faut manipuler la tablette parce qu'à un moment donné, ben c'est pas top de conduire et de manipuler une tablette en même temps donc il faut un deuxième qui manipule parce qu'effectivement à chaque fois qu'il y a un véhicule ou il y a un hit, qui fait l'objet d'un hit ou un véhicule suspect parce qu'un moment donné, il faut savoir qu'il y a des faux positifs, hein à un moment donné il y a des lettres qui se ressemblent très fort, un o et un q par exemple ou un 0 etc. et parfois le système va comparer à sa banque de données la plaque qu'il vient de scanner et puis il hésite et se dit ben oui heu le véhicule avec un q il est signalé mais par contre ici, moi je détecte un o mais est-ce que c'est un o ou un q mal dessiné ou quoi qu'est-ce. Ça c'est vraiment il faut être à 2 donc ça monopolise déjà 2 personnes. C'est une première chose. C'est peut-être aussi à un

moment donné un frein à une collaboration plus large. On n'est pas des grandes zones de police alors dans une grande zone où il y a 1000 policiers alors c'est clair qu'ils ont peut-être d'autres possibilités que nous, nous on est une centaine de policiers. Heu mais c'est vrai qu'on pourrait l'imaginer aussi, je ne sais pas si on l'a déjà fait mais on pourrait très bien le faire, d'imaginer travailler véhicule soit le véhicule léger soit le combi etc. et avec des motards qui suivent et qui eux interceptent alors les véhicules voilà. Et puis le véhicule continue alors à avancer lui et les motards s'occupent des personnes en infraction. Ça, ça peut tout à fait s'envisager. Ça peut s'envisager comme je l'ai dit tout à l'heure avec eux en amont d'un contrôle statique donc à un moment donné, on met le véhicule 200 mètres ou 300 mètres avec le contrôle statique ça par contre, on l'a déjà fait. Donc c'est de dire à un moment tiens voilà, un Renault espace telle marque d'immatriculation, écoute il est en défaut d'assurance. On ne l'aurait peut-être pas nécessairement contrôlé car nous, le contrôle va porter sur l'alcool. On va faire souffler la personne dans le prétest sampler heu peut-être qu'il n'a rien bu et alors on va passer à côté de l'infraction en matière de défaut d'assurance. Mais défaut d'assurance c'est embêtant car ça veut dire. Ou défaut de paiement des taxes aussi m'enfin défaut d'assurance par exemple souvent les gens qui sont en défaut d'assurance ce sont les premiers à se rendre coupable de délit de fuite. Quand il provoque un accident ben fatalement ils ne sont pas assurés et qu'est-ce qu'ils vont dire faire à un moment donné ? Un délit de fuite pour ne pas être embêté heu avoir de compte à rendre et qu'on se rende compte qu'il doive eux même rembourser les dégâts qui sont produits. Donc voilà, c'est un travail préventif qui est quand même effectuer par rapport à ça et puis il y a quand même l'infraction tout simplement de ne pas être en, ne pas être assuré et donc le fait de travailler de cette manière-là va permettre parfois de compléter et de nouveau, c'est la technologie qui vient au secours de l'homme parce qu'à un moment donné, ben l'homme à ses limites quoi, il n'a qu'une paire d'yeux, il n'a que 2 bras. À un moment donné, quand il va faire souffler quelqu'un il va plutôt l'axer par exemple sur l'alcool mais à un moment donné ben la technologie va peut-être lui dire même si c'est Safe au niveau alcool, attention à un moment donné il y a peut-être quand même un autre problème derrière.

D'accord

Mais l'autre côté voilà.

Moi je n'ai plus de questions, je ne sais pas si vous avez quelque chose à rajouter par rapport à l'anpr

Non, pas spécialement. Voilà, vous aurez peut-être d'autres explications peut-être plus complètes avec XXX, lui c'est vraiment, il est plus dans la technique aussi hein car lui manipule régulièrement l'appareil etc. Il vous expliquera peut-être d'autres choses que moi avec un autre regard.

D'accord

Moi je porte un regard de manière un peu macroscopique à un moment donné. Mais pour moi, c'est un outil intéressant qui n'est pas encore utilisé à sa pleine à sa pleine mesure à mon sens. Donc on devrait encore mieux développer l'utilisation de cet outil-là. Voilà maintenant, il y a eu ces petits problèmes de fiabilité au départ. Fiabilité technique puis fiabilité des banques de données. Bonne technique on a résolu, banque de données il reste pour moi encore des choses à améliorer mais en dehors de ça ben voilà on va un peu voire maintenant en mettant en place la disposition pour les équipes d'appui, on va déjà voire comment ça fonctionne. Et alors il n'est pas du tout exclu qu'on étende ça de manière à l'utiliser de manière encore un plus intense.

D'accord

Ça va ?

L'ANPR : Pourquoi, comment, quels résultats ?

TFE HUBERT SIMON ANNEXES

Oui,

Merci beaucoup

Derien

ENTRETIEN WARD ERROL, CHEF DE CORPS FLEMALLE

Contexte, coûts et choix

L'ANPR est déjà arrivé mais ne peut pas encore être utilisé actuellement. Il faut encore se mettre en ordre au niveau législatif, prévenir les différents organismes, ...

Au fur et à mesure des années, les coûts de l'ANPR ont fortement baissé.

Le matériel a également fortement évolué, il est devenu plus fiable, sa facilité d'utilisation a progressé. Maintenant les caméras ANPR peuvent passer d'un véhicule à l'autre (attention aux véhicules banalisés et à la législation concernant ces véhicules).

Dans le cas de XXX, le choix d'un dispositif mobile de caméra ANPR s'est imposé. Car il existe déjà un certain nombre de caméras ANPR fixes qui ont été installées ou qui doivent encore être installées (autoroutes, échangeur, bretelles de sorties, aéroport, ...). INFRABEL prévoit d'installer aux différents passages à niveaux des caméras ANPR. Les alentours de XXX étant assez bien couverts, il n'est pas très intéressant d'en rajouter. XXX étant essentiellement une zone de transit vers Huy, Liège ou Marche en Famenne.

Le choix des caméras mobiles s'est également imposé car le coût de transmission des informations des caméras ANPR fixes est fort important et pèserait trop lourd dans les finances de la zone.

Le choix d'installer des caméras ANPR ne vient pas de demandes répétées des autorités politiques (il y a une certaine réticence à ce sujet dans la région) mais plutôt d'une volonté de la zone à s'intégrer de manière proactive dans la police intégrée telle qu'elle existe (une zone ne s'équipant pas manquerait d'une certaine manière à s'intégration) et d'améliorer la qualité et l'efficacité du travail policier.

Ce dispositif à un coût de plus ou moins 33000 euros.

Des contacts ont été pris avec les zones voisines possédant un dispositif ANPR afin d'en retirer des informations.

Utilisation

Il prévoit d'utiliser les caméras dans plusieurs buts. En matière judiciaire et de recherche. À ce sujet, une plateforme policière fédérale est en train de se mettre en place. Cette plateforme sera utile dans les recherches et permettra une transmission et un partage plus efficace et rapide des informations. Dans la problématique des voitures volées. Ce dispositif sera également utilisé lors des contrôles routiers. Par exemple dans les contrôles alcool, la caméra sera normalement installée dans le dispositif et permettra de contrôler le véhicule (contrôle technique, assurance, taxes ...) pendant que les policiers se chargeront de la personne. Il sera utilisé dans le cadre du roulage mais moins que dans les autres matières. Il prévoit également d'utiliser le véhicule lors d'opération d'appui et de le faire passer dans des petites rues où la police se rend très rarement.

Il prévoit de sortir le dispositif aussi souvent que possible, autant de fois qu'il y aura une FIPA, dans le cadre des action BOB, ...

Ce dispositif sera également utilisé avant certaines grandes manifestations dans la région. Il patrouillera avant dans la zone de l'événement et aux alentours afin de scanner les véhicules. Mais il ne prévoit pas de l'utiliser dans le dispositif même de maintien d'ordre lors de l'événement. Par rapport aux événements les sorties du véhicules ANPR seront fort inhérents à l'analyse de risque qui sera faite de la situation.

Il devrait sortir plus de 50 fois par an. Et n'a pas d'attentes particulières en termes de chiffres mais plutôt d'améliorer la qualité du travail.

Accueil

Le dispositif a été bien accueilli par le service judiciaire mais une partie du personnel c'est imaginé une utilisation (beaucoup de roulage).

L'arrivée de ce dispositif ne devrait pas produire une réorganisation des tâches mais les tâches policières devraient être alimentées par l'ANPR et les informations qu'il génère.

Il prévoit que la charge de travail va augmenter suite à l'augmentation des données qui seront accumulées et que tout hit doit être traité et faire l'objet d'un PV.

Des formations sont prévues comme souvent dans les contrats négociés avec les firmes. Les 2 gestionnaires ont déjà eu la formation. Pour les autres, la formation est prévue dans le courant du mois d'avril.

Le personnel formé exploitera les hits et fera une analyse d'impact.

Collaborations

Des contacts avec les autres zones sont prévus et une collaboration avec le fédéral et notamment le RTI est prévue. Il prévoit d'envoyer directement les informations récoltées lors des sorties du véhicules et des opérations prévues sur la plateforme fédérale. Alimenter la plateforme fédérale va devenir obligatoire et ce même pour des organismes non policiers (Infrabel ou tout autre société qui aurait des caméras ANPR).

Craines

Il y a une certaine crainte suite aux articles dans la presse qui est vite retombée suite aux explications qui ont été données au conseil communal par rapport à l'utilisation projetée du dispositif.

Par rapport à la vie privée, ils font très attention à s'inscrire dans la réglementation.

Il n'y a pas de craintes par rapport à l'interface car elle très facile à utiliser.

Il y a une certaine crainte par rapport au manque de capacité à suivre, à traiter les informations générées par le système.

La loi est très limitative, compréhensible. Elle est très lourde pour la police, fatigante et mal pensée.

Par exemple, avec les Bodycam, sur XXX, ses hommes ont le droit de les utiliser mais dans la zone d'à côté, s'ils sont appelés en renfort, il faut d'abord vérifier le règlement communal pour vérifier s'ils peuvent aller sur place avec leur bodycam.

ENTRETIEN ZONE DE POLICE SERAING NEUPRÉ → ALEXANDRE CARBONI INPP ET NOÉMIE ELOY ANALYSTE CRIMINELLE

Donc voilà l'enregistrement commence. Tout d'abord, je vais peut-être vous demander, vous redemander de vous présenter.

Je m'appelle XXX, je suis inspecteur principal à la police de XXX, principalement attaché à un service d'enquête. Je dirige la section atteinte aux biens. Toute la problématique des vols aussi bien des vols que de la problématique des vols à mains armées au niveau de la zone et dans ces fonctions-là, chef d'équipe, j'ai également lancé le projet ANPR il y a plus de 3 ans.

D'accord, je ne sais pas si je fais tout d'un côté puis tout vers vous

Comme tu veux

Pour c'est assez pareil

Alors je vais me présenter

Peut-être que vous allez vous recroiser vous recouper par moment.

Alors je vais me présenter

On aime bien se croiser

Alors donc moi c'est XXX, je travaille ici dans la zone de police de XXX depuis un peu plus d'un an, je travaille au service optimisation en tant qu'analyste criminelle et stratégique. Moi je te te parlerai donc du versant plutôt stratégique de l'utilisation de l'ANPR

D'accord, merci. Heu la première partie sera pourquoi avoir acheté un dispositif ANPR. Comme vous venez de le dire ça fait 3 ans que vous avez mis au point un dispositif ANPR, le dispositif est actif depuis 3 ans alors c'est ça ?

Ici, dans la zone oui.

Et pourquoi avoir acheté ce dispositif ? Était-ce par une politique criminelle décidée au niveau zonal ? Par demande répétée, insistante du politique, par un certain effet de mode ?

Non aucune des solutions ça a été dans le cadre d'une approche pour améliorer la lutte contre la pratique des vols notamment pour améliorer la recherche des véhicules volés. C'était d'avoir un système proactif qui soit plus efficace. Dans ce cadre là on a fait une demande auprès du chef de corps qui nous a suivi. C'était dans ce cadre-là mais il n'y a aucune demande préalable du politique ou d'un organisme externe.

D'accord.

Ça s'inscrit plus dans le cadre d'un projet à longue durée, la lutte contre les vols.

Ça c'est le premier objectif et le second objectif c'est par rapport à tout ce qui est manifestation communale donc effectivement, il n'y avait pas de demande au niveau de l'autorité politique mais heu l'autorité politique a vu ça d'un très bon œil car le second objectif c'est vraiment de sécuriser la voie publique, sécuriser les citoyens avant toute les manifestations communales. Donc l'ANPR est utilisé vraiment dans un but préventif ou avant la manifestation communale, on fait passer l'ANPR mobile afin de scanner les plaques et de voir s'il n'y a pas de hit de plaques volées, suspectes, radiées, Renseigné comme terro.

Dans le cadre de manifestations, elle est également utilisée à des fins préventives. Donc nous là lorsqu'on a eu la parade télévie, par exemple, le véhicule ANPR a scanné tout le trajet, tout ce qui est sécurisation des alentours et des accès.

D'accord. Est-ce que vous êtes d'aller voir dans d'autres zones avant d'aller de l'acheter ou pas nécessairement ?

Contact téléphonique. On a eu des contacts téléphoniques avec les principales zones francophones qui en avaient un donc à savoir la police de SECOVA et la police de Liège. On s'est un peu renseigné auprès de ces 2 zones.

Heu pour ce qui est du cout de la technologie, quel était le budget qui était prévu pour l'achat ?

Ça j'ai posé la question et je n'en sais toujours rien.

D'accord.

Moi je sais, 25000 euros. Uniquement pour le matériel.

Pour l'équipement sur le véhicule

Pour l'équipement sur le véhicule

Oui et heu par rapport au budget total de la zone est-ce que c'est un investissement important ou est-ce que c'est assez mineur on va dire ?

C'est mineur, c'est un budget, je ne vais pas vous dire que ce sont des économies. C'est un budget. Maintenant le budget de la zone est réparti par secteur et chaque département a on va dire un budget donc voilà. C'est un investissement qui a été fait. Il y a des projets avec des moindres couts qui ont déjà été refusé car on y voit aussi l'opportunité.

D'accord.

C'est un budget quand même.

Par rapport à l'accueil qui a été réservé au sein de la zone, comment est-ce qu'il a été ?

Non, ça a été très positif

Très bien accueilli ?

Oui très positif. Car le personnel est convaincu de la plus-value de ce système. C'est préventif donc directement on peut voir si un véhicule est volé. Ça évite de chercher une aiguille dans une boîte de foin. C'est beaucoup plus facile à ce niveau-là.

Et la population, je pense qu'on en avait déjà parlé quand on s'était vu, elle a bien réagi aussi à l'arrivée ?

Oui

Oui, maintenant il y a eu un article par le politique, je pense. Maintenant est-ce que la population est attentive par rapport à ça, je ne pense pas. Maintenant, on n'a pas eu de retour de la population dans un sens ou dans l'autre.

Il n'y a pas eu de retour négatif en tout cas. Ça c'est une certitude mais la population a été informée donc à chaque fois il faut savoir qu'au collège de police, ce sont des sessions ouvertes. Ben il y a des points policiers qui sont présentés et heu notamment au niveau du budget, il y a un système de vote qui

est présenté ou on demande ben voilà, pour tel projet avec une explication brève du projet, tel budget, ça a été approuvé, il n'y a pas eu au niveau politique ou des citoyens qui étaient présents des heurts ou quoi que ce soit, il n'y a pas eu de réactions négatives au lancement du projet suite aux articles de presse. Maintenant est-ce que la population est informée et sait que l'on a une ANPR, ça se voit visuellement sur le véhicule mais il faut regarder le véhicule à deux fois pour le voir donc je pense que

La majorité de la population n'est pas attentive à cela

Oui,

D'accord sur votre véhicule, il ne fait pas mis, à la zone Vesdre, le véhicule qu'ils ont, il est mis ANPR dessus avec des pictogrammes caméras.

Non, mais c'est un véhicule strippé, donc il n'est pas anonyme mais c'est un véhicule strippé police sur lequel le, il y a une rampe, il y a le logo police, il est blanc, il est parfaitement identifiable.

D'accord, oui, quelles étaient vos attentes générales par rapport à l'ANPR quand vous l'aviez acheté ?

Donc moi ici, je ne l'ai pas pris pour le service. Moi ici, la plus-value c'est qu'il soit un maximum dehors et qu'il puisse ben scanné et retrouvé un maximum de véhicule volés en plus qu'il puisse être utilisé à des fins préventives dans des manifestations sur la voie publique, voilà. Donc moi ici, l'objectif c'était vraiment qu'il soit utilisé.

D'accord, heu par à l'utilisation qui a été prévue à la base est différente de l'utilisation qui en est faites maintenant cadre avec ce qui était prévue à la base ou est-ce qu'elle est différente ?

Non, ça cadre. Maintenant il doit être un maximum utilisé. Maintenant on fait face parfois à des malades donc il faut aussi des gens disponibles pour le faire. Ici, on a formé principalement la moitié des personnes de l'intervention voir un peu plus et dans chaque commissariat, il y a au minimum 2 voire 3 personnes formées à l'utilisation. Maintenant, ils sont très tributaires de leurs tâches aussi, donc il y a des jours où malheureusement il n'est pas pris. Donc maintenant la majorité des membres du service roulage ont été formés aussi. Mais c'est vrai qu'ils ne sortent pas tous les jours faute aussi de personnes disponibles puisqu'au premier cas, ce qu'il faut assurer, ce sont les missions de police de base donc on va d'abord privilégier les collègues de base de l'intervention avec leurs missions de base de l'intervention avant d'utiliser le véhicule ANPR. Donc heu voilà mais sinon lorsqu'il y a des opérations de planifiées avec une problématique vol ou de sécurisation il est engagé mais il faut du personnel formés.

D'accord

Ça et puis légalement, ben lorsque l'ANPR sort, dès qu'il y a un hit, il faut le traiter donc il y a la capacité du personnel à monter dans le véhicule et à faire fonctionner l'ANPR mais aussi la capacité à rédiger par la suite et donc il y a cette capacité effective opérationnelle et la capacité administrative à assurer après. Donc l'ANPR sort en fonction des capacités d'effectifs mais aussi des capacités à prévoir pour la rédaction. C'est pour qu'elle ne sort pas nécessairement ...

Le but ce n'est pas d'aller faire un tour et de se promener. Un policier qui est au courant d'une information doit la dénoncer et donc si le collègue sort et qu'il y a un véhicule volé devant lui, il ne peut pas continuer à faire rouler sur la route et faire comme si de rien n'était. Donc voilà. Ça engendre aussi du travail de la rédaction.

Quand vous avez parlé de formations c'est une formation dans le véhicule pour faire fonctionner la tablette ou c'est une formation au total pour exporter les données ?

Exporter les données à certaines personnes puisque ce sont des accès qui dit accès dit un nombre limité donc certaines personnes heu. Donc si je ne me trompe pas, il y a 4 personnes qui ont accès à l'exportation des données et aux traitements sinon c'est principalement une formation pour tous les utilisateurs. Là alors c'est une formation au logiciel pour voir de quoi on parle mais principalement à l'utilisation du véhicule et du logiciel qui est dans le véhicule.

D'accord oui, heu par rapport à l'utilisation vous avez tout à l'heure parler de sécuriser la voie publique de manière générale. Est-ce que vous utilisez l'ANPR pour d'autres tâches, plus spécifiquement dans certaines zones qu'ils l'utilisent par rapport au roulage contrôle technique, assurance notamment ?

Oui, toutes les banques de données sont disponibles et chaque opération ou missions est différentes donc dans certains cas on va désactiver peut-être le contrôle technique car ce n'est pas la finalité et on va plus cibler une patrouille vol. Dans ce cas-là, on utilise une banque de données vol, si on l'utilise dans le cadre d'un contrôle roulage, on va peut-être laisser toutes les banques de données. Ça tout le monde a accès et tous les opérateurs formés ont accès dans le véhicule à la possibilité de faire le choix des banques de données qui sont disponibles dans le véhicule

En fonction des missions qui sont

Exactement, on adapte. Les banques de données volent restent de manière systématique. Si c'est du roulage, on va peut-être mettre les banques de données assurances et contrôle technique mais si c'est du vol, les collègues vont peut-être désactiver puisque ce n'est pas des bases de données qui sont nécessairement fiables non plus donc voilà.

Et donc par rapport à la fréquence d'utilisation, combien de fois par semaine ou par mois, je ne sais pas

L'idéal on essaie de faire une fois par semaine mais on a eu des petits soucis techniques donc pour le moment, il sort une ou deux fois par mois pour le moment. Car on a eu des soucis techniques.

D'accord.

Le véhicule devient aussi, donc il y a une demande qui est faites pour le remplacer donc il y a des petits soucis. On essaie au moins, un moment donné de tourner une fois par semaine. C'est déjà arrivé qu'il soit réservé plusieurs fois par semaine, tout dépend de la fréquence de disponibilité du personnel aussi. Donc voilà puisque pas de personnel, il ne sait pas sortir. C'est difficile de donner un chiffre exact. C'est déjà arrivé sur certaines périodes, qu'il sorte une fois ou deux fois par semaine, de manière assez fréquente et puis à un moment donné ben c'est les congés, on a des malades, il y a d'autres priorités donc on adapte.

D'accord. Au sein de la zone, combien de personnes sont affectées ou l'utilisent de manière ?

Il y a quasiment une trentaine de personnes.

Heu par rapport aux résultats, vous disiez tout à l'heure que les statistiques ont été effacées,

Pas les statistiques, c'est la banque de données fin l'enregistrement a été effacé à plusieurs reprises malheureusement.

D'accord, heu est-ce que vous trouvez que le dispositif est efficace, à un réel impact ?

Maintenant, il y a des erreurs, c'est clair. Maintenant il est plus efficace que si on le faisait de manière sans.

D'accord.

Voilà donc il n'y a pas de secret mais oui il y a des erreurs de lectures qui sont parfois dues au fait que les véhicules sont trop près ou la plaque qui peut être sale, mal fixée, ça oui mais c'est quand même mieux que si on n'en avait pas.

Ça et puis c'est instantané, une fois que la plaque est lue, il y a hit ou pas hit tandis que s'il n'y avait pas l'utilisation de l'ANPR, ben à chaque fois, un contrôle radio doit être fait, attendre la réponse de l'opérateur, c'est un gain de temps

C'est un gain de temps

C'est un gain de temps énorme et sachant que la voiture roule à vitesse normal et scanne l'ensemble des plaques stationnées ou en circulation. Donc effectivement il y a beaucoup plus de scannage, donc c'est vraiment une démultiplication des forces.

Le maximum que l'on ait eut c'est je pense, c'est revenir avec 5 plaques volées sur une pause. Il faut y arriver quand même.

Et par rapport aux différentes utilisations, est-ce qu'il y a des domaines où c'est plus efficace que dans d'autres ?

C'est-à-dire ?

Je ne sais pas, c'est plus efficace dans le domaine des véhicules volés ou par rapport au roulage, je ne sais

Non, mais, je sais qu'au niveau du roulage, on y met la banque de données assurances. Mais ça ce n'est pas la faute du véhicule, la banque de données assurance n'est pas toujours fiable à 100% donc il arrive qu'un véhicule soit renseigné comme étant en défaut d'assurance et lorsqu'on contrôle les documents, car les occupants sont toujours à l'intérieur, il s'avère que le véhicule est correctement assuré. Donc voilà mais ce n'est pas lié au véhicule, c'est plus lié à la problématique des banques de données. Maintenant les banques de données, il faut savoir que sont renseignées également les plaques étrangères et donc dans certains cas on va avoir un hit, un véhicule renseigné volé mais lui, il ne va pas faire la distinction entre une plaque belge et une plaque étrangère. Lui ce qu'il voit, c'est une série de caractère. Donc voilà, il peut arriver parfois. Est-ce que ce sont vraiment des erreurs ? non, mais il faut faire attention à l'interprétation qu'il donne. Maintenant avec les nouvelles banques de données qui sont accessibles par la police fédérale, on a les commentaires donc maintenant on peut déjà avoir certaines données qu'on n'avait pas avant : la nationalité des plaques, les mesures à prendre, donc maintenant ça s'améliore. Je le vois, chose qu'on n'avait pas avant, on n'avait pas les commentaires. Maintenant on sait insérer les commentaires donc l'utilisateur de l'ANPR a déjà des informations concernant un numéro de PV, une zone, une date de vol par rapport aux données qu'il reçoit sur sa tablette. Chose qu'il n'avait pas avant.

Donc on va dire que vous l'utilisez quand le véhicule roule souvent, vous ne le mettez pas à l'arrêt sur un côté ?

Ça arrive mais en fait. Pourquoi ? Parce que si on roule, on sait le traiter mais si on reste à l'arrêt, il faut prévoir. Tout dépend de ce qu'on va organiser, si c'est un contrôle routier, le véhicule il va être mis au début du contrôle comme ça il va prévoir. L'avantage c'est la sécurisation des collègues qui font le

contrôle routier, comme ça on va savoir dans le qu'il y a un véhicule qui va être signalé. On va savoir pourquoi il va être signalé et ce véhicule va rentrer dans un dispositif de contrôle. Donc les contrôleurs vont déjà être informé d'être attentif par rapport à cette problématique-là. Maintenant si on agit comme ça, il faut des équipes d'interception en avant avec un risque de course poursuite.

Oui

Voilà donc ça se calcule, c'est une analyse de risque qui est préalable. Est-ce qu'on va faire ça route du Condroz ? Faut savoir que route du Condroz, un peu plus bas ça trace, on a des feux rouges, est-ce qu'on va risquer de mettre la population en péril pour une plaque volée ? En sachant que s'il y a une course poursuite, il va certainement bruler le feu rouge et ne pas s'arrêter. Donc voilà donc, tout ça se calcule avant. On peut le faire mais il faut bien calculer son coup.

Ben ça dépend de la finalité. Si on prend la finalité sécurisation de la voie publique en prévention des manifestations communales par exemple, ben effectivement, le véhicule sera généralement stationné sur un accès, sur une voie d'accès donc après avoir fait la sécurisation en roulant il sera stationné sur une voie d'accès. C'est vraiment par rapport à la finalité parce qu'elle sera. Ici, c'est vraiment beaucoup plus important de la stationner par rapport à la seule voie d'accès que de continuer à la faire patrouiller dans le secteur. Tandis que pour une patrouille vol notamment ici que la section locale de recherche, il est plus opportun qu'elle bouge, qu'elle soit opérationnelle pour venir en renfort à d'autres équipes ou pour patrouiller dans les secteurs problématiques.

Lorsqu'on a une vague de braquage ben le véhicule va être utilisé pour sécuriser les commerces, les magasins. On l'adapte.

D'accord

Enfin c'est l'avantage on va adapter l'utilisation du véhicule par rapport aux missions qui nous sont demandées.

C'est un outil policier supplémentaire. C'est comme la matraque, elle ne sera pas sortie de la même façon à chaque fois. Donc c'est vraiment un outil qui est à utiliser de façon, en fonction de l'analyse des risques, de la façon la plus opportune possible.

Est-ce que le dispositif répond totalement à vos attentes ?

Oui, aucun souci. Maintenant on a eu des soucis de mise à jour. Tout le système informatique. On est parfois confronté à des soucis techniques mais de manière générale, il répond

Et par rapport au cout que ça a eu, est-ce que les résultats sont à la hauteur ? est-ce que le jeu en vaut la chandelle si je puis dire ça comme ça ?

Oui sans aucun souci. Oui ça permet. Et puis de nouveau, ici, l'avantage c'est quand on va avoir des collègues de notre service qui sont disponibles qui ont utilisé le véhicule, ici, ils ont une mission qui est bien détaillée, bien définie et souvent c'est positif. C'est très rare que des personnes prennent le véhicule et reviennent sans rien.

D'accord,

Je pense que ça n'est jamais arrivée.

Est-ce que vous avez constaté des changements au niveau des hot spots de criminalité ou un déplacement de la criminalité à la suite de l'arrivée de l'ANPR ?

Non puisque de toute façon il scanne toute la zone. Il ne travaille pas de manière dans un secteur. Ce n'est pas ce qu'on lui demande. Le véhicule ANPR doit scanner toute la zone. Parfois si on a une information qu'il y a des véhicules volés là-bas, ce n'est pas le cas, on en avait bien avant, on savait que certains groupes de jeunes qui étaient actifs en matière de vols ou de braquages cachaient des véhicules dans tel quartier, ça permettait d'orienter directement le véhicule là-bas. Mais ce n'est pas le cas pour le moment donc ici, il scanne toute la zone.

Oui ici, on est dans de la, de l'utilisation préventive quasiment 80% du temps et pas réactive et donc il n'y a pas de déplacement de la criminalité parce que ben comme mon collègue vous le dit, c'est un scannage de l'ensemble de la zone et pas vraiment ciblé sauf de façon très ponctuelle et exceptionnelle.

La population ne se rend pas compte du véhicule pour les ¾ de la population, c'est un véhicule de police qui passe dans la rue. Donc ce n'est pas ça qui va engendrer directement un déplacement. Pour avoir un déplacement, il faut une réaction de police qui est plus forte, il faut un bouclage, je veux bien mais ici le passage d'un véhicule ANPR, non.

D'accord

Voilà. Ce serait différent si maintenant on mettait une caméra fixe par exemple ANPR, va engendrer un déplacement. Les gens qui vont passer plusieurs fois, les personnes qui savent qu'il y a une caméra ANPR à la frontière en direction de l'Allemagne. Ils vont pris dans un dossier à cause de ça, la prochaine fois, ils vont choisir un itinéraire bis, ce n'est pas le cas ici car le véhicule est mobile.

D'accord, on en avait parlé quand on s'était vu, par rapport à l'achat d'une caméra supplémentaire, est-ce que se serait opportun ou pas. Vous en avez notamment parlé par rapport aux magistrats qui freinent parfois l'utilisation et avec la charge de travail que cela représente.

Ici, au niveau de la fréquence d'utilisation qui est d'une à deux fois par mois quand le personnel policier le permet, non. Car ça serait un investissement ou ben on utiliserait la première quinzaine une et la seconde l'autre. Il n'y aurait pas d'utilisation simultanée des mobiles et concernant heu une caméra ANPR fixe, on en avait parlé aussi, le problème, c'est le traitement. Il faut la capacité policière pour effectuer traitement. Capacité policière qui doit quasiment continue car l'ANPR fixe va filmer en continu et on n'a pas la capacité policière pour pouvoir traiter l'ensemble des hits. Fin voilà si on investit dans une caméra fixe, ANPR fixe ce sera certainement dans une voie non carrossable mais dans une voie d'accès de la zone

Principale

Et il y aura quand même beaucoup de hits, ça j'en suis certaine. Ce n'est pas envisageable du tout au niveau de la capacité du personnel et au niveau des devoirs du parquet

Tant que la politique du parquet ne change pas.

Voilà parce que tout hit doit être traité. Ou en tout cas même si c'est une erreur ou une mésinterprétation dans la base de données doit être renseignés.

D'accord

Et ce n'est pas possible

Sachant qu'au niveau du RTI, tu as pu voir la charge de travail que c'est et le nombre de personnel qui est engagé uniquement pour ça.

Oui c'est vrai qu'ils sont pas mal.

Ils font du 24/24, 7jours sur 7.

À savoir qu'ici sur la zone, tu m'avais parlé de potentiellement 3 ANPR sur la zone de police. Effectivement il y en a 3, il y a l'ANPR mobile et il y en a 2 au niveau de bretelle d'autoroute qui mène à l'aéroport de Bierset.

Elles sont installées

Elles sont installées mais nous ce n'est pas notre traitement, c'est un traitement fédéral

Du RTI

Donc voilà. Du coup, ici, effectivement sur la zone il y en a 3, 2 qu'on ne gère pas et l'ANPR mobile qu'on gère.

D'accord. Heu par rapport aux caméras de surveillance classique, on peut dire qu'il y a une différence en termes de résultats, est-ce que c'est beaucoup plus efficace ?

Ce n'est pas la même finalité, je ne compare pas. Non non du tout. Il y a une qui est une caméra intelligente donc je sais sur quoi on travaille avec l'ANPR. Tandis qu'une caméra classique, non c'est différent. Il n'y a aucune comparaison pour moi qui peut être faite et les finalités sont vraiment différentes.

Quels sont les avantages que l'ANPR a permis de ?

Ben de nouveau, ici, le premier avantage c'est que lorsqu'on va rechercher des véhicules volés, il n'y a pas besoin d'être attentif à tout ce que l'on voit. Maintenant je ne dis pas que l'on n'est pas attentif, mais c'est qu'on a l'avantage ici de pouvoir gagner du temps par le traitement qui est fait par le véhicule. On n'est pas à l'abri d'une erreur de plaque certes. Maintenant on est quand attentif à ce qui se passe dans l'environnement. Mais il serait impossible pour un être humain de pouvoir passer autant de plaque, est-ce que vous imaginez si je dois passer toute la rue ici, le temps qu'il faut. Donc il faut un opérateur qui doit chaque vérifier donc ça prend du temps. Ici la machine le fait. La machine le fait donc ça c'est la première chose. Également aussi l'avantage c'est qu'il nous permet après, ça je vais rebondir sur le rôle de Noémie au niveau stratégique, c'est qu'on va peut-être s'apercevoir par le traitement des données qu'il y a une zone où l'on retrouve plus particulièrement des véhicules volés. Donc ça peut après devenir hot spots puisqu'après dans ces zones là on retrouve des véhicules volés ou pas. Ça permet aussi d'avoir heu un enregistrement des données. C'est-à-dire qu'à des fins judiciaires, je reçois quotidiennement plus de 20 demandes par jours de recherche par les autres zones. Donc ils vont demander est-ce que ce véhicule-là est passé dans votre zone. C'est-à-dire que c'est enregistré pendant un temps au niveau du serveur ici et donc dans ce cas-là, on sait faire des recherches à finalités judiciaires. Donc un véhicule qui a été peut-être volé à Liège va peut-être être scanné à un endroit précis, donc on va avoir des données. Il fait des photos donc dans certains cas on pourra avoir une photo du conducteur ou du passager si ça se prête bien au niveau de la prise de photos. Donc voilà toutes ces données-là sont intéressantes aussi bien au niveau préventif qu'à des fins judiciaires tactiques pour des dossiers judiciaires. Donc voilà. Le gain de temps déjà puisque le traitement est assez rapide et qu'on peut facilement revenir avec pas mal de résultats en une pause chose qu'un collègue qui n'a pas ce système-là, je le vois mal.

Par rapport à la situation d'avant, est-ce que les choses ont fortement changé dans la manière de travailler du policier ?

Non, non, c'est un outil en plus. Maintenant si vous allez prendre un tournevis et une pince, dans certains cas, vous allez utiliser la pince et dans d'autres le tournevis. Ça n'a pas changé fondamentalement le travail. La seule chose, c'est qu'on a un outil supplémentaire donc oui la façon de travailler, se dire

qu'on a un outil supplémentaire pour réaliser un contrôle routier. Avant on n'avait pas cet outil pour les manifestations dans l'ordre public, on va l'utiliser. On va peut-être maintenant mettre plus de moyens en œuvre avec cet outil-là. Lorsqu'il y a une course cycliste, on va l'utiliser pour scanner les environs. C'est quelque chose en plus. On s'adapte.

Ça facilite le travail et il y a une charge de travail, de contrôle qui est absorbée par la machine.

Je prends le cas ici, chaque année au niveau du fédéral, on est engagé au niveau de Francorchamps pour sécuriser le circuit, tous les accès qui permettent d'arriver au circuit de Francorchamps sont surveillés par des véhicules ANPR mobiles ainsi que les autoroutes, c'est une autre façon de faire. Ce sont des outils qu'on va engager en plus. Maintenant voilà, est-ce que le travail change fondamentalement ? non. Maintenant on sait qu'on a cet outil là qui est mis à disposition de la zone puisqu'il est là pour toutes la zone. Aussi bien pour le quartier que pour le roulage, que pour l'intervention que pour la police administrative que pour la judiciaire. C'est un outil en plus.

Tout à l'heure vous avez parlé des enquêtes judiciaires avec les autres zones et notamment les demandes qui entrent, est-ce que dans ce cadre-là l'ANPR offre des bons résultats ?

Ça arrive, ça dépend. Maintenant ce sont des demandes qui sont faites de manière nationale donc le collègue d'Ostende qui va demander ici, il y a peu de chance. Mais on a déjà eu des hits et ici ben ça arrive que pour certains braquages ça marche et au niveau des autres zones, c'est pareil. Ça arrive. C'est assez faible par rapport aux nombres. Le nombre de hits est faible vu que ce sont des demandes nationales par rapport aux demandes que l'on reçoit. Il y en a plus de 20 par jour.

Comment est-ce que je voulais dire ça... Heu ça me revenir. Quelles sont, est-ce vous avez des critiques particulières par rapport au dispositif ANPR est-ce qu'il y a des choses qui pourraient être améliorée ?

Maintenant, je pense qu'il va évoluer par lui-même. C'est comme tout système, il va être amené à évoluer. Maintenant, ici, on a des erreurs de plaques, on en est bien conscients, on les voit. Maintenant, ça va être amené à s'améliorer. Les banques de données sont différentes quand je vois, depuis quelque temps, on a des données en plus. Donc ça va évoluer et comme toute évolution technique ça voilà. Maintenant des reproches, non. Car on est bien conscient que c'est outil ... (quelque frappe à la porte → discussion avec la personne).

Au niveau de la critique plus stratégique, ben il y a la légalité du système et la mise en conformité du système avec toutes les autorités. Donc il faut savoir qu'avant d'investir dans le système, ben effectivement ça doit passer au conseil de communal. Il doit y avoir une évaluation faite sur base des objectifs annoncés et puis une fois qu'il y a l'autorisation du conseil communal, il faut l'autorisation du procureur du roi et puis cette autorisation du procureur du roi, il faut l'autorisation du COC. Donc il y a toutes ces autorisations successives qui doivent être validées avant d'investir dans l'ANPR et ça rend la charge administrative avant l'acquisition très très lourde et très nébuleuse parce que c'est très clairement écrit ben quand on a jamais eu affaire eu COC, c'est compliqué de voir un petit peu les documents à remplir, à renvoyer, donc peut-être avoir une facilitation à ce niveau pour les demandes administratives pour l'ANPR mobile heu ce serait pas mal, c'est une charge de travail tellement énorme que ça peut à mon avis décourager d'autres zones de police. Ça c'est vraiment par rapport au point de vue stratégique.

Et la loi n'est pas restrictive ou trop large dans ce qu'elle permet par rapport à l'ANPR ? Elle ne pose pas problème dans la manière dont vous prévoyez de l'utiliser ou dont vous avez envie de l'utiliser par moment ?

Non, pas du tout parce que là c'est vraiment comme on l'a dit tout à l'heure, utilisé dans un objectif vraiment préventif à plus de 80% et on est vraiment sur ben les objectifs pour lesquels il y a eu un investissement qui est une prévention et une sécurisation de la voie publique lors des manifestations communales. Ça rentre totalement dans le cadre, il n'y a pas de contre-indications légales et au niveau de tout ce qui est prévention, sécurisation de la voie publique lors des différents contrôles et sécurisation des policiers, il n'y a pas de contre-indication légale.

D'accord

Pas du tout.

Est-ce que la maîtrise du dispositif, la manière de rentrer les données, la manière de l'utiliser quand on est en roulage peut poser problème ? Ou est-ce assez simple d'utilisation ?

Non c'est très simple, c'est très intuitif. La seule chose qui est un peu plus compliquée enfin compliquée et encore, moyennant une petite formation d'une heure, une heure et demie, c'est la conversion des données, c'est l'extraction des données mais hormis ça c'est très simple et l'outil de recherche est un simple outil de recherche assez simple.

Et par rapport à la vie privée, vous ne voyez pas de problèmes ?

Moi je n'en vois nulle part (rire). Maintenant ici comme tout ce qui enregistre, c'est problématique oui. Puisqu'il enregistre toutes données quelques part donc à un moment donné, il faut les stocker, les effacer. Donc voilà jusqu'à maintenant n'a soulevé le problème donc voilà. Moi j'ai fait le nécessaire pour qu'elle soit conformément reconnue comme banque de donnée au niveau de l'organisme compétent qui ne m'a pas encore répondu, ils ne sont donc pas pressés. Mais maintenant ici, il y a cette problématique-là. Il y a aussi le fait que chaque zone devrait transmettre les données au niveau fédéral. Moi je veux bien, j'ai été voir le responsable qui gère ça mais il ne sait pas comment. Moi je veux bien les donner. Mais le problème c'est qu'on a une utilisation différente. Chaque zone est passée via des sociétés parfois différentes. Il y a toute une série de zone, fin de sociétés qui permettent de faire mais personne ne s'est tracassé de se dire ben oui maintenant comment est-ce qu'on va uniformiser ça. J'ai posé la question, on ne m'a pas encore répondu non plus. Donc voilà, c'est surtout cette problématique là qui pour le moment qui pose problème. Puisque normalement on devrait transmettre ça au niveau du fédéral mais heu voilà. Est-ce qu'on transmet ça sur un fichier Excel ? ça ce n'est pas encore assez clair. Donc maintenant oui ça conserve donc ça permet également donc, j'en ai parlé, une partie judiciaire. Donc si l'agent de quartier qui va avoir un dossier de suspicion de faux domicile ou justement, allais, je ne tombe plus sur le terme. Que le mari explique qu'il vit à gauche mais en fait qu'il vit avec sa femme, une suspicion ainsi de faux domicile. Si on s'aperçoit, en faisant une recherche là-dedans, que le véhicule du mari est toujours devant chez sa femme, voilà. Donc il y a cette problématique car c'est de l'enregistrement de données maintenant il n'enregistre pas des données liées à l'identité d'une personne c'est juste des plaques donc oui, ce sont des signes de plaques, il ne va pas vous dire, le système ne va pas vous dire à qui appartient le véhicule.

Et généralement on ne l'utilise pas dans cette finalité. Ici, les finalités, c'est la prévention et la sécurité de l'espace publique donc ben, là, il y a peu de personnes qui vont se plaindre qu'on sécurise les festivités auquel elle participe. Et dans le cadre de la thématique des vols généralement et là, on n'a pas eu d'auteurs qui a volé une plaque qui après vient dire que c'est illégal et que ça ne va pas de l'avoir arrêté suite à ça.

Est-ce que vous voyez des pistes d'améliorations particulières par rapport, qui pourrait améliorer ?

Ben peut-être d'avoir une meilleure connexion entre le fédéral et le local certainement au niveau des données, savoir qui traite quoi. Heu, donc voilà, ça pourrait être pas mal. Sur le système je n'en vois pas, sur l'utilisation de la caméra mobile, non. Maintenant voilà. À part des bugs informatiques auquel on est confronté, non.

Et l'uniformisation

L'uniformisation peut-être voilà.

D'accord, oui. Heu je suis retombé sur ce que je voulais dire tout à l'heure, les données, vous les conserver combien de temps une fois que vous les avez ?

Normalement c'est un an mais ici voilà

Quand il n'y a pas de bugs.

Quand il n'y a pas de bugs.

Ce n'est jamais arrivé ahah (rire)

C'est un an puisqu'on est limité à une conservation de données aussi technique. Un moment donné, quand il y a trop de données, ça beug. Ici, on n'a pas d'utilité de conserver les données. C'est à des fins préventives.

C'est de l'instantané.

C'est instantané. Parfois on a des demandes qui sont faites mais on a rarement des demandes qui sont faites pour une période supérieure à déjà un mois, deux mois, trois mois. C'est déjà long. Un véhicule qui est volé, on ne va pas demander il y a 6 mois ou il était. Déjà il y a 6 mois, il n'était peut-être pas volé. On est sur une période de maximum 1 an puisque c'est ce que le logiciel nous permet par rapport à la conservation. Ce n'est pas par rapport à la loi, c'est plus par rapport à la conservation et aux poids des fichiers que ça engendre.

D'accord oui. Et par rapport à la collaboration avec le fédéral vous n'envoyez pas alors systématiquement quand le véhicule est sorti les données, vous ne les envoyez pas encore directement vers le fédéral ?

Non parce que j'aimerais bien savoir de quelle manière exactement ça se fait. Est-ce que c'est via teams.

Parce que je sais bien qu'à Herve, elle parte directement au fédéral, ils envoient tout directement eux.

On le fait quand ce sont des missions par exemple qui sont demandées par le fédéral. Si par exemple, je vais tout le week-end à Francorchamps, oui, on leur transmet. Mais ici, faudrait voir si on leur donne, il n'aurait peut-être pas nécessairement les images, c'est un fichier Excel donc il n'aurait pas les photos par exemple. Ils n'auront que le ... et encore ici malheureusement, problème technique, c'est que je n'ai plus les coordonnées GPS donc ils doivent revenir pour les photos. Moi je veux bien envoyer le système mais il n'a pas de coordonnées GPS. Ça ne sert pas à grand-chose donc.

D'accord. Heu

Maintenant c'est à voir un petit peu avec le fédéral. Est-ce que c'est à Bruxelles ou est-ce que c'est à Liège avec le RTI ? J'ai été voir le responsable encore une fois et lui...

Et dans la zone, vous ne concevez pas vous-même vos bases de données à rentrer dans le logiciel, vous utilisez les bases de données qui sont déjà faites ?

Oui, non. On ne n'utilise pas de banques de données personnelles. Il n'y a aucune banque de données générées à des fins judiciaires ou tactiques non. Les seules choses qui sont faites, c'est lorsque pour Francorchamps, on reçoit du fédéral des banques de données particulières qui sont liées au phénomène, à l'événement. Mais c'est tout.

Comme pour Bastogne aussi alors ?

Bastogne, oui mais à ce moment-là, le véhicule était un petit peu out, il est resté au garage. Il devait être engagé aussi.

Heu moi je n'ai plus de questions particulières, je ne sais pas si vous avez quelque chose à rajouter ?

Juste le fait par rapport à l'engagement par les autres zones de police, on en avait un petit peu discuté. Comment est-ce que ça se passe, c'est que la zone de police demanderesse envoie une demande à la zone de police, en tout cas ici, ça se passe comme ça, à notre zone de police. En plus de l'engagement qu'on appelle ICAP. C'est l'engagement du personnel afin de maintenir l'ordre publique lors de certaines manifestations. Et la spécificité c'est que l'engagement de l'ANPR est effet comptabilisé dans la zone de crédit qui rentre dans la capacité hypothéquée que l'on doit fournir lors de chaque manifestation. Mais ce n'est pas une obligation, c'est un petit peu considéré comme un appui complémentaire, au sens appui volontaire donc il y a une demande spécifique qui est fait en interne d'une zone de police à la seconde zone de police. Et c'est un appui complémentaire qui est comptabilisé mais qui n'est pas obligatoire.

Et vous recevez souvent des demandes d'autres zones de police de prêter votre véhicule entre guillemets ?

Non, ce n'est que le fédéral qui demande.

Oui,

Les seules demandes qui ont été faites, ça a été fait par la police fédéral pour les événements Bastogne et chaque Francorchamps. Sinon dans le cadre de patrouille commune, c'est déjà arrivé. Parce qu'on organise des patrouilles vols avec la police de Liège, c'est déjà arrivé que le véhicule, avec un opérateur de chez nous, parte 2 Heures sur Liège pour scanner des rues problématiques à Liège. Maintenant Liège à ce moment-là, avait un véhicule qui était anonyme puis la loi est arrivée donc ils ont dû le mettre, en plus ils avaient des problèmes techniques. C'est voilà. Maintenant Liège a son véhicule donc il n'y a plus de demandes particulières à ce niveau-là.

D'accord

Si on devait comptabiliser, c'est peut-être entre 3 et 6 fois par an les appuis et encore 6 fois c'est énorme, 3 fois

3 fois c'est beaucoup aussi. Pour moi, c'est maximum 2.

Oui c'était 2.

Moi j'ai terminé donc si vous n'avez rien ajouté des choses que

L'ANPR : Pourquoi, comment, quels résultats ?

TFE HUBERT SIMON ANNEXES

Non.

Pas pour moi

Merci beaucoup

Pas de soucis.

De rien.

ENTRETIEN PAESMANS COMMISSAIRE FLERON

J'ai regardé le questionnaire donc l'entretien Et pour la partie Dispositifs d'achat marchés publics et tout ça Vous irez voir mon collègue après qui gère tout ça

D'accord oui

Il est prévenu donc il vous expliquera mieux que moi

D'accord oui

À ce niveau-là ça va ?

D'accord donc En fait j'avais fait mon stage au RTI

Oui

A la police fédérale à Liège et suite à Ce ce stage avec monsieur xxx On a décidé de faire mon TFE sur l' ANPR mais plutôt Au niveau dans les dans les au niveau zonal Et donc on a identifié ...en fait c'est très large parce que Il n'y a pas d'études sur l'ANPR qui ont été faites peu de recherches Euh donc c'est vraiment très large ça parle de pourquoi l'ANPR comment ça marche Pourquoi vous l'avez acheté etc. jusqu' à l'utilisation que vous en faites etc. et notamment Par rapport aux critiques que vous auriez ou par rapport aux avantages Que ça a permis etc. Donc euh tout ce qui est pourquoi l'ANPR je poserai à X

Oui

Euh donc par rapport à l'utilisation

Oui

Dans... Comment est-ce que... Quel sont les buts poursuivis par l'ANPR au niveau de la zone ? Est-ce que c'est plutôt dans une optique de roulage ou Plutôt parce qu'il y a parce que vous avez constaté Beaucoup de vols de véhicule ou dans les habitations Ou alors dans une autre optique je ne sais pas

Donc ici au sein de notre zone de police donc l'ANPR euh Est affecté à la cellule roulage donc Il est je dirais nonante pourcent du temps affecté À tout ce qui concerne le scan de défaut d'assurance, contrôle technique, euh Et dans une moindre mesure dans toute ce qui est plaques signalées volées ou radiées

D'accord oui

Donc nous comment est-ce qu'on fonctionne Donc on fonctionne toujours avec 2 opérateurs dans le véhicule car c'est ça un peu la difficulté c'est que tout seul c'est un peu compliqué de rouler et de scanner les plaques en même temps Donc on revenait sur 2 aspects on revenait sur l'aspect patrouille Et sur l'aspect statique

D'accord

Alors l'aspect patrouille s'oriente avec 2 personnes à bord Depuis aller le mois de juillet on va fonctionner par secteur on a Découpé la zone en 5 secteurs Le but sera de donner une image de la aller je dirais pas de la criminalité mais de la de la Des problèmes liés aux réglementations au niveau des véhicules par secteur on verra un secteur plus problématique qu'un autre et par rapport à ça on va entrer dans une 1ere phase, On va dire une phase de scanning du problème Ou après avoir à ce moment-là orienté nos contrôles Plus conséquent sur l'ensemble des véhicules. Donc ça sera Des contrôles physiques avec documents de bord etc. tandis que L'ANPR sur sa phase ??? de patrouille

Oui

Il patrouille patrouille patrouille il revient On extrait les données et voilà on voit que Sur les 600 véhicules qui ont été scannés il y en a 20 qui sont défaut de contrôle technique, 10 qui sont en défaut d'assurance

Oui

Donc il faut savoir que pour le défaut d'assurance c'est un dépannage immédiat Donc le véhicule ne peut plus circuler

D'accord

Donc nous le défaut d'assurance donc c'est quelque chose pour nous c'est une priorité Numéro un

Oui

Parce que quelqu'un qui n'est pas assuré c'est un véhicule Qui ne peut pas être sur la voie publique Tandis que le contrôle technique bah voilà on peut encore Être tolérant par rapport aux notes aux dates d'échéance de de contrôle technique mais le défaut d'assurance c'est une grosse priorité

D'accord oui

Donc ça c'est pour l'aspect roulage on utilise Également comme véhicule euh comme retrait C'est à dire on va faire un gros contrôle routier On va le mettre on va dire à une centaine de mètres du dispositif Et ça nous permet de faire un premier tri

D'accord

Avec les plaques qui vont ressortir bah voilà On contrôlera plus approfondi même si c'est simple contrôle technique Qui est passé depuis 2 semaines bah on se dit bah Peut-être qu'il y a autre chose à ce moment-là on contrôle le véhicule

D'accord oui

Et là on est dans une phase où la personne peut être toute seule dans le véhicule et là c'est vraiment pratique

D'accord

Euh... Je réfléchis donc il faut savoir que nous je n'ai peut-être pas Dit je ne l'ai pas dit Notre véhicule ANPR est un véhicule anonyme

Oui

On ne saurait Pas dire que c'est un véhicule de police

D'accord

Donc ce qui nous permet de l'utiliser dans d'autres cas

D'accord

On l'utiliser également dans ce que l'on appelle des FIPA Je ne sais pas si ça vous parle

Euh oui

Donc ce sont vraiment les grosses actions coordonnées au sein de l'arrondissement Et ça l'avantage que l'on va avoir c'est qu'on va pouvoir le noter dans différentes missions également Qui sont par exemple que l'on fait une FIPA sur le trafic de Stupéfiants via la DGJ Donc on sait alimenter une base de données de toutes les plaques qui ressortent pour Des consommateurs et des trafiquants de stupéfiants

D'accord oui

Donc ça on l'implémente dans la machine Et toutes les plaques qui ressortiraient on a match avec le véhicule

D'accord

On l'avait également utilisé pour une FIPA vols qualifiés dans les habitations

Oui

Donc pareil avec toutes les plaques euh bah Surtout signalées volées Et ça a marché une fois on a su intercepter les auteurs Donc là c'était légalement on l'avait orienté sur 2 missions Les missions patrouille les missions statiques

Oui

Euh sinon dans quel cas est-ce que l'on pourrait également l'utiliser euh oui les roulage, les FIPA, dans le judiciaire bah le judiciaire C'est principalement orienté stupéfiants et vol

Oui Vous participez aussi à des actions mises au point par le service fédéral comme euh Francorchamps ou...

Oui c'est ça donc euh On l'a prêté donc la dernière en date c'était pour les commémorations à Bastogne

Oui

Donc quand il y a eu Donald Trump qui est venu et là donc Dans les données qui était implémenté c'était tout ce qui était milieu terro

Oui

Donc tout ça a été implémenté alors que l'ANPR a été mis en milieu statique en fait ils avaient fait tout un périmètre autour de Bastogne Avec idéalement à chaque entrée un ANPR

D'accord oui

Donc là on a été sollicité pour envoyer notre ANPR Francorchamps on l'a déjà envoyé une fois euh popopom mais sinon on est souvent En tout cas dans le cadre des fipa on le sort tout le temps

D'accord et combien de fois on va dire par semaine ou par mois Est-ce que le véhicule est déployé Euh à la grosse louche ?

Bon la fréquence où il est déployé et qu'il est vraiment utilisé comme En tant que véhicule ANPR où on scanne vraiment les plaques Je dirais 2... 2-3 fois toutes les 2 semaines

D'accord

et il est aussi le véhicule est aussi utilisé mais Faut qu'on arrive il faut conscientiser les gens il faut qu'on utilise tout le système Parce que là voilà je pourrais vous montrer après C'est un beau véhicule chez nous c'est un Volvo XC 60 Donc 4 fois 4 donc bah voilà c'est une belle bête Donc des fois bah voilà nous on utilise des fois pour patrouiller la nuit C'est un véhicule tout noir anonyme Mais ils ne vont pas nécessairement enclencher le système Ça demande pas énormément de temps on parle de 10 minutes Mais il y en a qui préfèrent sortir on ne s'occupe pas ...ça c'est dommage Le système est là et chaque fois enfin Quand on le sort on a des résultats

D'accord... Est-ce que l'ANPR représente une charge importante ? enfin Une fois que le fait de mettre de rentrer des plaques dans La tablette ou je ne sais pas comment et puis après le fait de voir après rédiger tout Ce qui est ressorti est-ce que ça représente une charge de travail Importante

euh importante je dirais non Après moi on prévoit toute cette partie-là dans l'horaire De patrouille donc il y a une patrouille on va dire qui a un horaire de Je ne sais pas 4h sur le terrain Euh 1h consacrée à tout ce qui est aspect logistique Donc ici il faut compter donc quand ils arrivent Plus ou moins oui donc un bon gros 10 minutes Le temps d'aller sur l'ordinateur donc on a même un local prévu Uniquement pour l'ANPR donc La clé USB remettre à jour tous les toutes les plaques tous les contrôles techniques Toutes nos bases de données qui sont gérées par notre service gestion fonctionnel Donc eux ils ont la clé USB il la met à jour chaque jour

D'accord

sauf le week-end parce qu'ils sont là qu' en semaine Une fois que ça fait Ben on programme tout par le système Pour tout implémenté à la clé USB Après on va au véhicule une fois qu'on est au véhicule on branche La clé USB là il faut également compter 10 minutes Le temps que toutes les données soient intégrées dans le système Mobile, ça va scanner scanner scanner Une fois qu'on rentre donc en fin de mission Pareil donc 10 bonnes minutes pour extraire les données Au niveau de la rédaction ça peut dépendre de ce que l'on va trouver. Tout contrôle technique qui sera dépassé depuis 2 mois Ça va lieu de la rédaction d'un PVA donc c'est un procès-verbal d'avertissement

D'accord

Donc c'est très simple c'est un petit un petit papier on Complète on envoie par la poste Essai de procès-verbaux qui sont en fait un avertissement Donc on oblige la personne à se présenter endéans on va dire 3 semaines à un mois Par exemple vous venez nous présenter un certificat de contrôle technique valable S'il ne se présente pas dans le mois bah là un vrai procès-verbal sera donné avec une amende à la clé

D'accord oui

Donc le PVA ne fait pas ... Maintenant ça va amener donc la rédaction du PVA Prends 5 minutes et bien ici la politique c'est tout qui rédige un PVA s'occupe de la suite

Oui

Donc convoquer la personne à une date où elle est là Vérifier que le véhicule est en ordre donc là aussi il faut compter un petit peu de minutes donc en gros je dirais que sur une grosse heure, Tout l'aspect logistique rédaction peut être fait

D'accord oui et ce n'est pas quelque chose qui peut freiner le fait de déployer le véhicule ANPR alors ? Recharge de travail que ça représente ça ne vous freinerait pas

Ça ne nous freine pas mais ça va freiner par contre certains membres du personnel à l'utiliser Je veux dire par exemple j'ai mis voilà une équipe de 2 une équipe voilà qui a envie de chasser On va dire des petits dealer On ne va pas mettre en place tout le système parce que Ça ne va pas leur... les intéressés de contrôler des véhicules dont le contrôle technique était passé

D'accord oui

Il faut savoir que le roulage à la police bah il y en a très peu qui sont friands C'est quelque chose qu'on a je dirais sur les 37 opérationnel ... il y en a 5 qui aiment bien le roulage Le reste ce n'est pas du tout leur dada

Oui

Et donc ils savent bien que s'ils sortent et qu'ils scannent Bah il va falloir traiter parce que nous on va avoir les données et je dirais « quid de ça ? » « Ah ouais on a ça en cours » Bah non il faut que ce soit fait directement Donc voilà ça peut il y en a qui veulent plus utiliser parce que c'est un véhicule anonyme Qu'un véhicule ANPR

Euh combien de personnes utilisent ou sont affectées dans la zone à l'ANPR ? Est-ce que tout le monde peut l'utiliser où est-ce qu'il y a vraiment des équipes prévues ?

Tout le monde peut l'utiliser donc ici tout le monde à un login Pour se loguer dans la machine

Oui

Euh donc nous on a fait une petite formation en interne pour expliquer Voilà comment implémenter implémenter et extraire les données

D'accord

Euh donc il y a quand même des fiches Éducatives qui ont été élaborées ça je peux vous montrer aussi Si vous souhaitez un peu voire comment est-ce que l'on implémente ces données

D'accord

donc tout le monde peut le faire Maintenant dans les gens que ce soit les mêmes qui l'utilisent Bah je dirais que non Pour le roulage on est 5 là tout le monde l'utilisent Au niveau des inspecteurs principaux des gradés bah là Il y en a 2 qui aime vraiment bien l'utiliser sur les 6 Au niveau de l'inter bah je dirais hum... Oui 3 qui l'utilisent Donc ça fait quelques personnes maintenant tout le monde pourrait l'utiliser Aussi bien au quartier qu'en quartier d'intervention Les autres services ne le prennent jamais

D'accord

Il n'y a que l'intervention et le roulage qui joue avec, Alors qu'il est là ils nous feraient une demande pour l'avoir Pour assurer un quartier il pourrait passer avec l'ANPR non, Il peut le faire bien sûr que si mais il n'y a aucune demande

D'accord d'accord

Eux ça ne les intéresse pas

D'accord euh Par rapport à l'utilisation que vous aviez prévu à la base, Est-ce qu'elles cadrent avec l'utilisation que vous en faites maintenant ?

Oui je dirais que dans l'ensemble les objectifs Je crois que les différents objectifs qui ont été ciblés sont rencontrés actuellement Donc c'est principalement le roulage hein 90 pour 100 du temps c'est pour ça Maintenant on voit que quand on veut on peut sortir du cadre roulage On a plus de difficulté on a plus de mal euh à avoir des réflexes pour l'utiliser euh moi quand j'étais en stage ici j'avais vu sur un groupe qu'on appelle ici qui s'appelle GAMEUR??? qui est un peu le Facebook de la police j'ai vu voilà la DGJ proposer d'avoir une base de donnée pour les stupéfiants bah quand j'ai sollicité ici ce n'était pas du tout à l'ordre du jour d'utiliser notre véhicule pour ça

D'accord oui

Et puis à force on va dire de demander demander demander on s'est dit ça on va faire 1 fois et 1 fois on a eu des résultats je pense de consommateurs et qui étaient sous l'influence des stupéfiants et voilà, la conduite sous l'effet de stupéfiants est quelque chose de prioritaire dans le roulage

D'accord oui

Donc ça permet voilà, même si ce n'est pas l'objectif premier bah de choper des dealers etc.? bah on est quand même sur du roulage alors que c'est une base de données judiciaire

D'accord

Donc voilà c'est quand même des petits plus qui permettent des objectifs du corps zonal de les rencontrer

Euh par rapport aux résultats, est-ce que vous avez des données? est-ce que les résultats vous satisfait euh est-ce que vous êtes satisfaits des résultats?

euh oui mais c'est les résultats maintenant le gros PR... enfin pas problème mais on va on va pas fouiller, on va avoir un défaut d'assurance, défaut d'assurance il faut compter entre 40 minutes et 1h pour que

ça soit traité, je vais dire directement on scanne "défaut d'assurance", on interpelle le véhicule donc c'est contrôle du véhicule, on appelle un dépanneur, on dépanne le véhicule, on procède à l'audition pour dire que le véhicule va être saisi après bah une fois il faut auditionner pour la levée de saisie donc on va dire que sur une patrouille euh si on sort le véhicule 5h et qu'on a bah 5 défauts d'assurance la patrouille elle est finie

D'accord oui

Donc c'est pour ça que des fois on force la machine à ne pas... parce que des fois on a le choix on va mettre la machine en route, on va sélectionner toutes les bases de données qu'on veut qu'on veut scanner donc par exemple on peut ne pas sélectionner défaut d'assurance

D'accord

Et si voilà on fait une action sur les contrôles techniques, on ne sélectionne que celle-là, on roule on roule et on sait qu'on va pouvoir en faire une trentaine

D'accord oui

donc ça dépend un peu de ce qu'on recherche, toutes les patrouilles ANPR vont être orientées, ça ne va pas être juste patrouille ANPR et allez-y euh faut encore être organisé sur le secteur, ça dépend de ce qu'on va chercher je sais bien qu'il y a des zones qui fonctionnent avec tout ce qui est cartes handicapés stationnement et tout ça, nous ça on a pas encore donc nous c'est seulement défaut d'assurance et contrôle technique qu'on va faire voilà

D'accord, est-ce que vous avez des chiffres précis par rapport au nombre de véhicules que vous contrôlez en défaut d'assurance ? en défaut de contrôle technique? ou ...

Euh des chiffres précis non, parce que moi je suis ici depuis le 1er mars mais moi j'ai la volonté que tout soit répertorié pour pouvoir rendre compte

D'accord

C'est quelque chose allez ici pour vous donner une idée on est 6 officiers qui sont 6 commissaires

D'accord

euh il y en a de l'ancienne école, il y en a mon collègue et moi-même on est nouveau, enfin on sort de l'école, on a cette volonté d'avoir quelque chose de voilà pouvoir rendre compte, avoir des exemples chiffrés pouvoir présenter des graphiques donc maintenant bah toutes les données vont être relationnées à savoir voilà la patrouille bah on va en faire une le matin une l'après-midi une le soir une la nuit et va voir quelles sont les différences, est-ce qu'on a choppé pas choppé donc voilà vraiment avoir une vue globale de la criminalité entre guillemets routière, de ce qu'on aura pu scanner en fonction de l'heure des moments

Oui d'accord. Est-ce que vous pensez que l'efficacité du dispositif euh justifie le coût, le coût du dispositif, ce que ça a coûté à l'achat ?

Si on l'utilise, oui. Pendant tout un moment il a été très très très peu utilisé voilà alors là, c'est certain que ça ne vaut pas la peine ça coûte beaucoup plus cher ça ne nous rapporte

Ouais

Mais on ne saurait pas dire combien ça nous rapporte en termes de l'argent c'est un investissement, la mise à jour de données, même un certain prix mais ça mon collègue vous en parlera mieux que moi.

Oui

Mais je pense que dans la manière dont on utilise nous actuellement et enfin moi j'ai fait la planification pour juillet août on va le faire sortir un maximum ouais pour moi c'est un investissements rentables d'accord

Ça permet pour moi un gain de temps dans le fait qu'on ne voit pas contrôlé au vol n'importe quel véhicule ça va déjà effectuer un premier tri.

Oui

Ben voilà sur une patrouille ça va permettre, au lieu de contrôler ben 20 véhicules comme ça au vol parce qu'ils nous paraissent suspects, non. Un premier filtre va être fait et systématiquement ça va être un gain de temps.

D'accord, ok. Heu c'est peut-être un peu tôt comme vous avez dit que vous allez plus cibler par secteur par après mais est-ce que vous avez peut-être remarqué un changement au sein des hot-spots de criminalité ou un déplacement de la criminalité mais ça c'est peut-être justement trop tôt parce que vous avez ciblé.

Ça non. Donc nous c'était une volonté c'est qu'on n'a absolument pas communiqué sur le véhicule donc très peu de gens savent que c'est un véhicule police

D'accord

On sait que des zones, déjà sont sur un véhicule strippé

Ouais

Euh d'autres vont publier sur Facebook voilà le véhicule va tourner tout ça nous pour l'ANPR, c'est voulu, on ne communique pas il reste plus discret possible

D'accord ouais

Donc non il n'y a pas de déplacement de la criminalité à ce niveau-là. Maintenant si voilà, pour le covid par exemple, par exemple on a fait une grosse opération visant les rassemblements de jeunes. Une grosse opération coup de poing c'est ce genre d'opération qui va plus faire déplacer la criminalité. Entre guillemets, les rassemblements ne vont plus se faire aux endroits dits traditionnels comme les abords de terrain de foot mais plus dans un endroit plus caché

D'accord

Oui, ça peut permettre de dépasser plus la criminalité.

Oui heu par rapport aux caméra de surveillance classique est-ce que l'atteinte à la vie privée est différentes plus ou moins intrusives où est-ce que ça vous pose problème justement par rapport à la vie privée l'ANPR ?

Nous ça ne nous pose pas problème mais je sais que c'est assez récemment j'ai vu passer comme quoi on allait peut-être devoir signaler avec des plaquettes comme quoi le véhicule est véhicule qui scanne notamment via la loi caméra vraiment bien avoir caméra pour le moment c'est toujours au point mort ici. On en avait parlé, je sais bien que SECOVA eux, travaillent d'acheter des gros aimants police également quand on l'utilise dans tel ou tel domaine on met la pancarte ou on l'enlève.

Ouais

Heu mais ici fin que ce soit les 3 communes qui composent la zone de police ce n'étaient pas des communes qui au départ voulais s'investir dans les caméras, ce qui est donc scan, caméras, tout ça. Mais vu l'effet positif que l'ANPR a eu la commune de Soumagne elle a acheté des caméra pas caméras ANPR, des caméras

Ouais comme on dit fixe temporaire là donc on sait un peu déplacer. La commune de Fléron va suivre et Beyne-Heusay également. Dans une volonté je ne dis pas de contrôle mais d'avoir une vue d'ensemble sur sa zone un peu voir ce qui se passe via des caméras donc là effectivement la caméra comme ça ça aura une atteinte pour moi à la vie privée des gens. Il faudra ça, par contre, bien communiquer dessus après c'est obligatoire dans la loi d'indiqué à chaque entrée de la zone que la loi que la commune est sujet à la loi caméra de 2007

2007,

2007, 2013 ou un truc comme ça heu voilà.

D'accord et par rapport aux avantages que ça apporté outre le premier filtre et le gain de temps etcetera est-ce que vous voyez d'autres avantages ?

Le gros avantage pour moi c'est pouvoir travailler sans être. Le véhicule ano comme nous on l'a voulu pour moi est une grosse plus-value. Pour ne pas parler des GSM au volant on sait en prendre/ si on n'en prend pas 100 ben on n'en prend pas.

D'accord

C'est une charge de travail on pourrait en énormément mais ça nous permet de voir, de verbaliser également voir intercepté

D'accord

Et parmi les autres avantages c'est également outre le roulage, c'est pouvoir s'approcher plus près des rassemblements parce qu'il n'y a rien à faire quand on voit un véhicule police qui arrive les gens ils font quoi, ils courent, ils partent. Ce véhicule-là permet, mais ça s'est plus parce qu'il est anonyme, que parce qu'il est ANPR mais il nous permet d'approcher plus facilement des groupes

D'accord

Et tout ça. Il n'y a rien à faire c'est un gros véhicule voilà c'est une Volvo noire avec des jantes et tout ça. L'image qu'on renvoi, c'est une police hyper équipée, et euh ça ça en jette franchement du point de vue des jeunes, déjà des grosses Volvo même si ça a un cout parce que pour moi le véhicule rien ne justifie pas on aurait pu très bien le mettre sur Toyota Yaris ou un truc comme ça

Ouais

Parce qu'ici la politique qu'on a. c'est que vu le coup système représente c'est qu'on n'a pas de poursuite avec ce véhicule Pour les personne qui refuserait un contrôle on ne va pas commencer à chasser alors que c'est notre véhicule puissant

D'accord

C'est là un peu le paradoxe vrai mais en fait l'histoire de pourquoi c'est ce véhicule-là. Parce que le grand chef voulait changer de véhicule mais il est toujours en cours de leasing donc il fallait trouver un moyen de réaffecter ce véhicule là et bar l'ANPR tombait très bien. C'est pour ça que nous avons ce véhicule, ça mon collègue vous en parlera, car ça date de jadis.

D'accord

Mais ouais le système oui sur un véhicule comme ça, ça n'a pas trop d'utilité.

D'accord. Et les gens ne posent pas de questions quand ils vont les 2 caméras.

Ça intrigue

2 que vous en avez sur le véhicule ou 3.

2 oui. J'irai vous montrer après.

Donc ils sont quand même un peu intrigués quand ils voient le véhicule

Maintenant voilà, il est tout équipé en bitonales, en feu bleu. Tout est fait, c'est un véhicule police

D'accord

Mais c'est juste qu'il est anonyme quoi.

Oui euh par rapport aux critiques, est-ce que vous avez des critiques particulières à formulées par rapport au dispositif ANPR

Alors on a une qu'on a changé c'est par rapport au dispositif qu'on avait. C'est la taille de l'écran enfin qui beaucoup trop petit donc les gens ne savent pas aisément l'utiliser voir que voilà bah une personne un peu plus vieille donc l'a on a racheté un nouvel écran plus grand euh et sinon comme autre appréhension. Non maintenant je pense que voilà il faut les patrouilles ANPR il faut qu'elle soit considérée comme patrouille orientée ANPR que ça ne soit pas une PM par exemple patrouille mobile qui prennent l'ANPR et voilà fin. Pour moi il faut vraiment que la mission d'ANPR soit clarifiée dans l'horaire que ce soit une patrouille faite pour ça. Que ça ne soit pas utilisé dans le cadre d'une patrouille lambda où il pourrait faire autre chose avec ça enfin non

D'accord

Quand on le sort c'est pour faire du scan de véhicule

D'accord heu la loi est-ce qu'elle vous semble suffisamment large, précise ? où est-ce qu'il y a des zones vraiment d'ombres pour lesquels vous pourriez discuter ? Notamment certaines zones ont du mal notamment par rapport justement aux véhicules fait qu'il soit strippé ou non strippé avec les toutes les plaques caméra dessus. Certaines zones avaient du mal à se positionner alors ils ont choisi de mettre tout stripper partout voilà. Est-ce que la loi vous semble justement bien faites à ce niveau-là ?

La loi je trouve qu'elle a un peu oublié de différencier justement ça ce système parce qu'elle l'inclut dans tout ce qui est comme caméra qui filme en direct ici ce n'est pas le cas on ne va pas filmer des personnes on va scanner donc moi il faudrait revoir la distinction entre ce scanning et le visionnage qu'il soit en direct ou par après de vidéo.

D'accord

Et un peu savoir si on peut avoir une exception pour le service de la police. Notamment est-ce que nous c'est logiquement on devrait sûrement dit la loi avoir une plaquette au moins que ça soit le sur parebrise ou quoi pour au moins prévenir les gens qu'ils sont filmés. Or pour moi ce n'est pas vraiment on ne filme pas les gens, on scanne. Pour moi il devrait être plus clair là-dessus

D'accord

Mais c'est vrai qu'on ne s'est jamais penché. Hier j'en ai parlé justement avec mon collègue quand je lui ai dit que vous allez venir aujourd'hui qu'est-ce qu'on est dans la légalité que de se scanner avec un véhicule anonyme sans prévenir personne je ne suis pas sûr mais ça n'a jamais été soulevé.

D'accord. Certaines zones justement étaient vraiment hésitante alors mais qui vu qu'ils ne savaient pas, ils ont préféré le strippé, mettre des plaques heu qu'ils filmaient et cetera.

Parce que moi comme on l'utilise si on me demande de choisir ce et que les 2 sont légaux, je resterais sur la véhicule anonyme

Oui

Mais maintenant est-ce qu'on est à 100% de légalité ? Je pense qu'il y a quelques failles qu'on n'est pas pas totalement au vert. Maintenant on ne s'est jamais posé la question

D'accord oui

Moi je vous dis c'est vraiment en voyant emmener parce que sur un groupe là que je pense que c'est vraiment SECOVA qui hésitait. J'ai posé la question justement hier, c'est vrai qu'on a entendu mais pour le moment on n'a jamais eu de retour donc on continue comme ça et le jour où on a quelque chose ben on s'adaptera.

Oui d'accord.

Est-ce que La maîtrise du dispositif peut poser problème le fait d'insérer les données dans le logiciel le fait d'utiliser le l'écran et cetera est-ce que ça peut poser problème ? Parce que

Heu, eux chez nous la moyenne d'âge de l'opérationnel est je dirais entre 35 et 40 ans mais c'est vrai qu'un public plus plus âgé qui n'est pas du tout friand du tactile qui n'est pas du tout mettre une clé USB dans un ordinateur c'est déjà challenge à ce moment ça pourrait poser problème

D'accord

Maintenant quelque difficulté qu'on a eu récemment c'est que la clé USB entre guillemets dysfonctionnait pour une clé USB qui nous coûte 5 euros ça nous paralyse

Oui c'est

C'est ça mais bon il faut faire attention il faut que ce soient vraiment les gens fassent vraiment attention à l'utilisation du matériel. Une la clé USB c'est fragile si on la retire et qu'on la met n'importe comment bah ça peut fragiliser la chose pareil pour l'écran si on commence à chipoter tourner

D'accord

Et également enfin Il faut également faire attention parce que des fois ils vont stationner le véhicule vous avez sur une intervention que le véhicule ne sera pas surveillé qu'on ne vienne pas nous dégrader le matériel parce que le prix une caméra comme ça c'est effectivement cher.

Oui

Pour ça nécessite une attention particulière de la part des collègues qui utilisent

D'accord

On n'utilise pas ce véhicule-là comme on utiliserait un combi.

D'accord, oui. Est-ce que vous voyez des pistes d'amélioration par rapport à ANPR, par rapport à la loi soit à la manière de l'utiliser ou alors à d'autres éléments qui vous viennent à l'esprit ?

Moi je trouve que là pour le moment donc on fonctionne toujours c'est en, on va dire en réseau fermé pour avoir les données on doit implémenter nous-mêmes d'un ordinateur, une clé USB à une autre. Pour moi il serait intéressant et peut-être peut-être via focus je ne sais pas si vous en avez entendu parler ? c'est un peu c'est la... comment dire, toutes les bases de données regroupée dans une application portable pour avoir son smartphone. On veut constater un stationnement. Je ne sais pas moi quelqu'un qui est mal garé, pof on prend notre téléphone on prend une photo et le PV est directement rédigé

Ouais

On sait également avoir des équipes en temps direct sur notre téléphone

Oui

Ça serait intéressant de partir sur un système comme ça. Pour que par exemple le RTI puisque nous alimenter directement des données à distance

D'accord ouais

Je ne sais pas, par exemple un véhicule vient d'être volé, paf, il nous implémente le truc et si on le scan ça ressort. Ici ce n'est pas le cas.

D'accord.

Vu que les bases de données sont en milieu fermé et on a que ce qu'on a extrait de notre ordinateur

D'accord ouais

Je pense qu'une meilleure connectivité serait intéressant

D'accord

Notamment des liaisons avec le RTI, pas que les véhicules volés, on pourrait. Qu'est-ce qu'on pourrait avoir d'autres ? à réfléchir à mais voilà ce serait intéressant

D'accord. Est-ce que vous pensez qu'une société de surveillance serait à craindre suite aux caméra ANPR, le fait qu'on rajoute des caméra fixe mais pas ANPR un peu partout mais est-ce ça pourrait amener à une société de surveillance ?

Pour moi c'est enfin on pourrait c'est prévu le gardiennage la surveillance vidéo de la loi sur la sécurité privée c'est prévu euh. Donc nous ici la caméra ne sont pas directement reliés aux postes de polices donc parce que ceux c'est une question de fibre optique je pense non c'est vrai que si on met en place des caméras il faut, ça serait intéressant d'avoir quelqu'un derrière. A ce moment-là nous en tout cas actuellement on ne saurait pas s'en charger donc il faudrait passer par une société privé effectivement

D'accord

Maintenant la gestion, l'extraction des données, la surveillance ANPR doit rester chez nous parce que le stationnement, le roulage, ce n'est pas le but premier d'une société de gardiennage. D'accord.

Je n'ai plus de question particulière je ne sais pas si vous avez quelque chose à rajouter un élément à ajouter à ce qui a été dit.

Heu un élément à ajouter bah il faut savoir que nous notre véhicule ANPR on, la zone de police de Basse Meuse n'en avait pas donc on a une espèce de protocole qui ben pour aller envoyer un détenu chez eux on aura ce système de crédit donc ils vont pouvoir utiliser notre ANPR

Ouais

Eux, il l'utilise principalement tout ce qui est FIPA dans les vols et chaque fois qu'ils l'ont sorti, ils ont chaque fois chopé des gens des gens

Ouais

Je pense que nous ici c'est un peu le problème c'est qu'on ne l'utilise pas assez dans ce domaine judiciaire. On l'utilise dans le roulage mais dans le domaine judiciaire, on ne l'utilise pas assez. Ce qui serait intéressant de voir un petit peu ben comment dans le cadre d'un plan d'action de voir comment utiliser au maximum notre ANPR dans ce cadre-là.

D'accord

Sinon dans le reste je sais bien que de plus en plus de zones font le pas d'investir dans l'ANPR

Ouais

Je pense que même au niveau de la région wallonne et tout ça que des portiques ANPR, il y en a de plus en plus.

Oui

Ben ici, ça nous a permis mais ici il y a, c'était heu, il y avait une vague de vols de véhicule dans les vestiaires de football je pense qu'il y a eu bien une trentaine de véhicules de voler et c'est grâce aux caméras ANPR et voilà qui sont la frontière avec Maastricht qu'on a pu les retrouver là je pense que le système il fait ses preuves

Ouais

Parce que l'ANPR notamment avec création du RTI team qui est assez récent. C'est, il faut l'utiliser, il faut s'inscrire dedans et nous-mêmes bien qu'on petites on se dirait ouais vous n'avez pas d'autorité que l'ANPR pour moi il faut qu'on le garde, il faut qu'on l'utilise, on le sort et c'est vraiment une réelle plus-value pour notre police.

Et pourquoi avoir pris du mobile plutôt que du fixe ? Faudrait que je demande à la personne que je vais aller voir tout à l'heure.

Oui ce sera plus à leur niveau. Euh maintenant pour moi le mobile permet de faire beaucoup plus de choses. Et de garder la main parce que je pense que si on fait du fixe, c'est plus au niveau des communes ça devrait être géré qu'au niveau de police mais je ne suis pas certain à vérifier.

D'accord

Mais au moins comme ça, on a la gestion à 100% du système. Et là, c'est nous zones de police qui avons la main tandis que si on avait les caméras fixes. Je sais la commune de Soumagne 'en parle

D'accord

Puisqu'il nous avait demandé notre avis d'installer heu Soumagne veut le faire du coup il faudrait qu'on voit avec Beyne Heusey et Fléron pour vraiment quadriller toute l'entrée de la zone

Ouais ça représenterait une charge de travail beaucoup plus importante vu le nombre de véhicules qui passent tout le temps devant alors à traiter après ça doit faire ...

Donc ça peut-être voir dans vos contacts, je ne sais pas si vous comptez rencontrer les communes qui investiraient là-dedans. S'il faut, vous pouvez contacter ici à Soumagne. Valentin jaminet, est-ce que j'ai son adresse mail qui est aussi un ancien étudiant de Sciences-Po de l'ULG. Je sais bien que Soumagne en parlait, est-ce qu'ils sont toujours ? ... donc c'est Valentin.jaminet@soumagne.be

Ouais d'accord

Vous pouvez dire que vous le contactez de ma part

Merci

Je sais ce que c'est mon mémoire, je l'ai fait, il y a combien, il y a 2 ans, je sais ce que ça demande comme boulot.

Surtout que j'étais bien dans les temps puis le covid est passé par là.

Ben oui, c'est vrai que c'est un facteur. Moi j'avais aussi fait mon mémoire par rapport en lien avec mon stage notamment avec la police. Et heu c'est l'idéal de faire un peu un lien entre son stage et son mémoire, c'est vraiment ce qu'il faut. Donc voilà moi je vais arrêter, je ne sais pas si vous voulez que j'aille un peu vous montrez le véhicule.

Euh oui je veux bien. Merci beaucoup.

ENTRETIEN MALCHAIR

Quel accueil la population a-t-elle réservée à l'arrivée de l'ANPR ?

A mon sens, la plupart des personnes ignorent encore son rôle. Beaucoup de personnes se retournent encore au passage du véhicule qui sur notre zone n'est pas 'strippé'.

Comment avez-vous été désigné ?

Il n'y a eu aucune désignation. Chaque policier de la zone peut l'utiliser à sa guise. Il n'y a aucun responsable désigné.

Quelles sont les buts poursuivis ?

Principalement la recherche d'infractions de roulage telles que défaut d'assurance, contrôle technique. Tout contrôle de roulage peut déboucher sur des faits judiciaires.

Comment l'utilisez-vous ?

Aléatoirement, cela dépend des services.

Quelle charge de travail ?

Aucune charge de travail supplémentaire si ce n'est que l'ANPR facilite la recherche d'infraction et donc l'augmentation de rédaction de procès-verbaux.

Différences avec les caméras de surveillance classique ?

L'ANPR possède une banque de donnée mise à jour régulièrement, contrairement aux autres caméras. De plus, la banque de données présente dans l'ANPR permet d'identifier préalablement les infractions.

Par rapport à la vie privée, l'ANPR ne 'prend' que les véhicules et les marques d'immatriculation. Elle ne photographie pas les personnes.

La maîtrise du dispositif ?

Aucune formation n'a été donnée au sein de la zone; chaque policier apprend à peu de chose près sur le 'tas', ce qui induit ou peut induire des problèmes de fonctionnement.

L'idéal serait de former quelques opérateurs et de limiter le nombre d'utilisateurs.

ENTRETIEN COMMISSAIRE STRUMAN HESBAYE OUEST

Quel est votre rôle au sein de la zone ?

Je suis directeur des opérations. Mon rôle consiste à diriger et manager toute la partie opérationnelle au sein de la zone de police. Cela signifie la gestion, avec les Chefs de service, du service intervention, quartier, circulation, police administrative et gestion de l'information policière zonale.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis premier Commissaire de Police. Je suis rentré en formation à la Gendarmerie en 1985 pour y suivre une formation d'officier. Après mes 5 années de formation, j'ai exercé différentes fonctions à Bruxelles avant d'arriver en 1997 au district de Gendarmerie de Huy où j'ai exercé la fonction d'adjoint au directeur des opérations, en étant orienté vers la gestion des événements et du roulage. Après la réforme, je suis devenu adjoint au directeur coordinateur de la police fédérale de Huy puis de Liège de 2001 à 2018. En 2018, je suis arrivé au sein de la zone XXX pour exercer la fonction de directeur des opérations, détaché dans un premier temps de la police fédérale, puis comme membre effectif de la zone après avoir postulé l'emploi ouvert.

Pourquoi avoir acheté un dispositif ANPR ? Était-ce dans le cadre d'une politique criminelle décidée par le conseil de police pour faire face à tel ou tel type de criminalité ? Par demande insistante de la part des autorités politiques ? Par effet de mode ? Parce que c'était une évidence, ... Dans une optique concurrentielle ?

C'était une demande des Bourgmestres, avalisée par le Conseil de Police, et soutenue de notre part, afin de mieux lutter contre les vols dans les habitations. Il n'y a pas d'effet de mode mais une volonté d'adapter nos moyens de recherche aux méthodes techniques modernes. Il n'y a aucune optique concurrentielle – la volonté étant de lutter au mieux contre certaines formes de criminalité, en s'inscrivant dans un système national d'échange d'information et en disposant pour notre zone d'informations utiles concernant notamment le phénomène de vols dans habitations.

Quel type de dispositif ANPR avez-vous prévu d'acheter et pour quelles raisons ?

Nous avons opté pour ce qui existait dans le cadre d'un marché fédéral établi par la police fédérale et auquel les zones de police pouvaient souscrire. Cela nous évitait de devoir faire une procédure de marché et l'établissement d'un appel d'offres compliqué et fastidieux dans un domaine technique et fort spécialisé, alors que ce travail avait déjà été réalisé par la police fédérale. Nous avons opté pour des caméras ANPR combinées avec des caméras couleurs – système qui permet non seulement la lecture des plaques de façon automatisée mais également la reconnaissance du type de véhicule et de la couleur de celui-ci (en journée à tout le moins).

Comment se déroule la procédure d'achat d'un dispositif ANPR ?

Dans le cadre du marché fédéral, il faut contacter la société qui a remporté le marché afin d'établir un devis avec les partenaires concernés (gestionnaire de voirie, gestionnaire du réseau électrique, société – Proximus – qui a remporté le marché, ...). Ce devis est nécessaire parce qu'il y a plusieurs paramètres qui influencent le prix final (possibilités de raccordement à l'électricité, à l'internet – mobile ou fixe, travaux de mise en place de l'alimentations, ...). Après l'établissement du devis, il faut l'accord du conseil de police pour l'achat, et l'accord du conseil communal du lieu d'implantation pour l'utilisation de la caméra (vie privée).

Quel est le coût d'achat de cette technologie ?

Environ 35000 euros par site d'implantation.

Quel est le budget prévu pour l'achat d'un dispositif ANPR ?

Il est actuellement prévu d'équiper 3 sites par année pour couvrir avec 9 caméras les axes les plus importants – tenant compte aussi de ce que certaines zones voisines peuvent implanter sur leur territoire.

Qu'est-ce que cela représente pour la zone comme investissement par rapport aux investissements prévus pour une année ?

C'est un achat qui se fait sur le budget extraordinaire, lequel varie d'année en année. Cependant, cela reste conséquent comme effort consenti par les autorités publiques.

Quelles sont vos attentes par rapport aux dispositif ANPR ?

Une amélioration de nos enquêtes non seulement dans le cadre des vols dans habitations, mais également par rapport à d'autres délits ou crimes commis sur notre ressort. Sur base des informations récoltées sur un véhicule par rapport à un fait, il sera possible d'effectuer certaines recherches plus poussées, et ainsi, trouver l'ensemble des informations liées au véhicule et son passage éventuel devant d'autres caméras ANPR situées ailleurs en Belgique. Dans le cadre de contrôles routiers, il est aussi possible d'effectuer des contrôles ciblés par rapport à des véhicules signalés à rechercher ou en défaut par ex. de contrôle technique ou suspicion de défaut d'assurance.

Dans quel cadre comptez-vous utiliser l'ANPR ?

Voir ci-dessus

Comment est-ce que cet achat a été accueilli au sein de la zone ?

Cet un outil de travail qui permet d'améliorer notre qualité en matière d'enquêtes notamment. La crainte pour le personnel est que cela ne puisse engendrer une trop grande surcharge de travail.

Comment avez-vous accueilli l'ANPR ? Quelle a été votre réaction ?

C'est un outil performant, mais dont il faudra baliser l'usage. En effet, suivant la mission, la nature des enquêtes, il faudra sélectionner avec précaution quelles banques de données seront consultées en direct pour obtenir les avertissements du système. Par exemple, il serait illusoire de pouvoir réagir 24 hr/24 7 jours/7 sur l'ensemble des défauts de contrôle technique ou suspicion de défaut d'assurance.

Quel accueil la population a-t-elle réservée à l'arrivée du dispositif ANPR ?

Les caméras n'étant pas encore en fonction, il n'y a pas encore eu vraiment de réactions de la population.

Comment avez-vous été désigné comme utilisateur/responsable de l'ANPR ?

Etant donné que je suis directeur des opérations, je dirige l'ensemble des services qui vont être concernés par l'utilisation de cette technologie, que ce soit le service d'enquêtes et de recherche, le service circulation, le service intervention, ...

En quoi est-ce que votre travail va être modifié par l'arrivée de l'ANPR ?

Cet outil va permettre d'améliorer nos processus d'enquête et de constatations et recherches de certaines infractions, véhicules ou personnes. Cependant, des processus d'utilisation devront être mis en place pour éviter, comme évoqué ci-avant, que cet outil ne nous inonde d'informations qu'il nous serait impossible de traiter.

Comment allez-vous utiliser le dispositif ANPR ?

La réflexion quant aux processus d'utilisation doit encore être poursuivie et ne pourra être finalisée que quand nous aurons accès au système et pourrons utiliser nos caméras.

Quelle charge de travail l'ANPR représentera ?

Impossible à déterminer pour le moment.

Combien de personnes au sein de la zone seront affectées à l'ANPR ?

Etant donné la taille de notre zone de police, aucune personne ne se verra affectée exclusivement à la gestion des caméras ANPR. Au sein de certains services, une ou plusieurs personnes se verront désignées comme référents au profit des membres du personnel du service concerné.

Quelle serait la méthode optimale pour utiliser l'ANPR (en combinaison avec des caméras mobiles et/ou fixe ou en combinaison avec d'autres moyens tels des caméras classiques, une présence policière renforcée, ... ?)

L'optimal serait de combiné le réseau de caméras fixes par un ou deux caméras mobiles afin de pouvoir poursuivre des objectifs parfois différents (notamment dans le domaine du roulage) et ce, pas uniquement sur les axes principaux. L'utilisation combinée avec des caméras classiques (fixes ou mobiles) apporte aussi un avantage, puisque même sans avoir une plaque complète lors d'un constat, il pourrait être possible d'identifier le véhicule, en fonction du créneau horaire et des informations disponibles. Cependant, sachant qu'il n'est pas possible d'avoir une équipe ou deux (2 sens de circulation) présent en permanence à hauteur de chaque caméra, il faut que tout le monde (autorités administratives, judiciaires, policières, les citoyens) soient conscients que si une caméra peut détecter en permanence un véhicule signalé pour quelque motif que ce soit, il n'est pas possible aux services de police en général de réagir à chaque signalement donné par la caméra.

Avez-vous un objectif quant aux résultats de l'ANPR ? (Nombre de véhicules contrôlés, réduction de la criminalité, changement au sein des hot spots, déplacement de la criminalité, ...).

Sans avoir pu tester et utiliser le système sur notre territoire, il est encore prématuré de pouvoir se fixer des objectifs concrets.

Quels seront les avantages induits par l'arrivée du dispositif ANPR ?

Certainement une amélioration :

de la fonction enquête dans différents dossiers judiciaires dont les vols dans habitation ;

mais aussi dans la recherche et la constatation des certaines infractions ;

mais aussi une aide dans la recherche de personnes (si liées à un véhicule) et véhicules signalés ;

Est-ce que vous avez déjà des critiques à formuler par rapport à l'ANPR ?

Non, pas à ce stade car pas encore mis en service.

Y-a-t-il des freins à l'utilisation de l'ANPR ? Loi, travail administratif par après, trop de données générées ?

Oui, il y a clairement des freins. D'abord, cela touche à un domaine sensible en matière de vie privée, donc l'accès et l'utilisation doivent bien être encadrés. Par ailleurs, il n'est pas possible de traiter

l'ensemble des données que peut théoriquement fournir le système. Donc, il faut aussi déterminer son utilisation en fonction du but recherché / à atteindre : enquête, contrôle routier, véhicule signalé, ...

La loi vous est suffisamment ou au contraire pas assez large ?

Je pense qu'en l'état actuel est suffisamment large – car il faut un bon équilibre entre vie privée et méthodes modernes pour assurer la sécurité et tranquillité publique, de même qu'il faut disposer d'outils plus modernes pour aider à résoudre des enquêtes. C'est avec le temps que nous pourrons voir peut-être certaines corrections à y apporter pour autant que cela soit la volonté du législateur.

La maîtrise du dispositif est-elle un élément qui peut poser problème ?

Ce sera à déterminer à l'usage.

Est-ce que vous voyez déjà des pistes d'améliorations ?

Pas pour le moment.

Voyez-vous des problèmes par rapport à la vie privée ? Y-a-t-il à craindre l'établissement d'une société de surveillance ?

L'utilisation de ce moyen est clairement définie. Son usage en interne le sera également. Dès lors, je pense qu'il faut vivre avec l'amélioration des technologies disponibles. Il n'y aucune finalité de « tracer » des personnes « lambda » avec ce moyen. Par contre, dans le cas de faits criminels graves (ex. terrorisme), et en se basant sur un maillage national, il pourra être utilisé afin de déterminer l'(les) endroit(s) où un véhicule à rechercher est passé / voir mieux de l'intercepter en fonction des signalements du système et des effectifs disponibles sur le terrain.

Qu'en est-il de la collaboration avec la police fédérale ?

Bien que notre système ne soit pas encore actif, la collaboration avec la police fédérale, notamment avec son service d'information arrondissemental et son centre de communications, est bonne. Il nous est déjà possible d'obtenir par leur biais des informations dans le cadre d'enquêtes en cours. Lorsque notre système sera raccordé et opérationnel, nous ajouterons quelques maillons à ce réseau national, à notre profit mais également au profit des autres zones de police et de la police fédérale.

Quelle est votre position par rapport aux nombres de données que l'ANPR génère ?

Comme je l'ai évoqué, il faut absolument que l'utilisation du système soit fonction de nos besoins / missions et pas basée sur les possibilités techniques du système. Si il est clair qu'en matière de terrorisme, le système doit en permanence fournir au centre de communications les avertissements en temps réel concernant un véhicule à rechercher dans ce contexte, il ne doit pas être connecté en permanence aux banques de données relatives par ex. aux défauts de contrôle technique ou de suspicion de défaut d'assurance. En effet, en cas de connexion permanente, le système nous inonderait d'informations qu'il nous serait matériellement impossible de traiter.

ENTRETIEN INP MEAN VERVIERS

Heu donc oui, comme je vous ai expliqué, j'ai fait mon stage au RTI, à la police fédérale à Liège

Oui

Et avec mon maître de stage et avec mon promoteur on a décidé de faire mon TFE sur l'ANPR mais plutôt dans les zones pour voir comment dans les zones est-ce que vous l'utilisez etc. Je pense que j'ai été dans toutes les zones de la province de Liège qui ont un dispositif ANPR ou qui projettent d'en avoir un.

Oui

Pour poser des questions pour voir comment vous l'utilisez, pourquoi est-ce que vous l'avez acheté etc. donc ici, j'ai eu des contacts avec Monsieur et le commissaire ...

Avec le commissaire ...

Oui, et lui a déjà répondu à mes questions par écrit. Donc je vais vous poser des questions

Oui on va voir

Oui, Sur pourquoi vous avez acheté ?

Ça s'est plus avec le commissaire qu'il faut voir. C'est eux qui ont pris la décision de l'acheter, moi je n'étais même pas sur la zone à ce moment-là.

Ok ok

Mais maintenant c'est moi principalement avec mon collègue qui l'utilisons. C'est surtout nous 2 qui l'utilisons en tout cas.

Oui heu toute la partie-là avait été vue avec monsieur ... ici c'est plutôt la partie utilisation

Opérationnelle

Opérationnelle qui m'intéresse ici. Au sein de la zone, vous utilisez l'ANPR dans quel but on va dire ? plutôt dans le cadre du roulage, de tout ce qui est défaut d'assurance

Oui, plutôt dans le cadre du roulage, nous ce qu'on cherche principalement avec c'est le défaut d'assurance. Ça nous permet quand même faire un gros tri eux ce niveau-là e contrôle technique aussi vu que les bases de données sont mises à jour vraiment régulièrement mais on c'est vraiment être à jour à ce niveau-là. Et au niveau judiciaire, ça nous permet quand même de retrouver beaucoup de plaques volées

D'accord

Alors ça ça ça c'est bien

Okay , Vous utilisez combien de fois par semaine le véhicule ou par mois, je ne sais pas si vous avez un nombre ?

Ouf, non. C'est une question qu'on le sort entre guillemets. Non mais euh moi je dirais puisque ce véhicule il sort 3 à 4 semaines au moins à quoi

Et il sort sur une période ?

Chaque fois qu'il sort c'est pour eux 3-4 heures minimum donc on va dire qu'il est euh au moins une vingtaine d'heures sur là sur la semaine minimum parce qu' à côté il y a encore d'autres services qu'il utilise. On a les équipes trio ça c'est des équipes chez nous qui travaillent à 3 surtout en service de nuit et parfois il utilise aussi pour justement chercher des véhicules un peu plus suspects

Et vous l'utilisez dans tous les quartiers de ?

Ouais partout on tourne partout partout avec

Est-ce que c'est une charge de travail importante le travail rédactionnel de PV par après ?

Au début on a eu beaucoup beaucoup de contrôle technique et

Oui

De défaut l'assurance aussi euh évidemment qu'on n'aurait peut-être pas on va dire euh interceptés ce véhicule-là survécu là particulièrement mais là vu qu'on a l'info avec l'ANPR on a on a directement le l'infraction fait même si parfois ce sont des faux hits que ça au niveau de lecture de plaques ou même parfois on a des défauts d'assurance mais ce n'est pas. Enfin la plaque qui est juste mais ça va être un problème au niveau des bases de données en fait la personne alors ça ça arrive aussi mais au niveau charge de travail. Au début oui, on n'avait quand même pas de charge de travail mais maintenant ça s'est calmé et on va dire que le travail régulier on va peut-être amener 3,4 PV par jour mais parfois c'est des petit PV. Un PV contrôle technique ça prend 5 minutes à taper donc ce n'est pas une charge de travail extraordinaire en plus quoi

Ce n'est pas quelque chose qui pourrait freiner le déploiement du véhicule.

Non pas du tout non non. Il y a eu beaucoup et même certains collègues n'utilisent pas ont peur justement de ça parfois de sortir ils ont peur de sortir 1h00 et de se retrouver avec 10h de rédaction mais c'est pas du tout cas nous on le sort. Moi hier, je suis sorti toute la journée avec je crois que j'ai ramené de 4- 5 PV avec. C'étaient des PV contrôle technique donc ça m'a pris peut-être avec une demi-heure de rédiger. Ce n'était pas énorme non

D'accord et donc heu au début vous disiez que vous avez plus donc est-ce que vous avez eu une réduction de nombre

En tout cas je ne sais pas si euh en tout cas en termes de de Hit là oui on a fait d'une diminution mais après en termes d'infraction ça après comme ça je ne sais pas vous dire parce qu'il y a peut-être des choses qui ne sortent pas chez nous mais qui ne sont quand même pas en ordre mais ça on ne sait pas savoir mais on a beaucoup moins de hit. Maintenant qu'avant ouais ouais

Ouais

Ça a clairement eu un impact. Je pense qu'en terme de PV contrôle technique etc ça je pense qu'on a clairement eu une augmentation depuis qu'on a l'ANPR

D'accord oui, combien de personnes au sein de la zone utilise le dispositif ANPR ?

Ben je vous dis on est surtout donc c'est moi je fais partie de la brigade circulation donc je suis motard à la base mon collègue aussi donc c'est surtout nous 2 qui l'utilisons ou tout seul ou quand on travaille à 2 et parfois d'autres collègues le prennent mais voilà je vais dire au total sur la semaine il y a peut-être quoi euh 15 personnes qui utilisent peut-être l'anpr

D'accord

Donc il y a beaucoup de personnes qui ne sont pas formés à l'utiliser on ne les a pas encore formés à utiliser le véhicule. Mais oui, ça doit être une quinzaine de personnes.

Heu comment est-ce que vous avez affecté à l'ANPR ?

Ben nous étant de la brigade circulation du coup étant motard on a directement dit bah voilà c'est pour du roulage donc nous on était intéressé évidemment parce que nous permettre des infractions défaut d'assurance et cetera donc ce qu'on chasse aussi qu'on est en moto donc si ça nous permet d'avoir aucune autre vision des choses plus d'informations aussi avec la caméra

D'accord. Par rapport à l'efficacité, est-ce que vous trouvez dispositif totalement efficace ou est-ce qu'il y a des choses à re voir par rapport à.

Heu

Est-ce qu'il est plus efficace dans ce qui est contrôle technique, assurance ou est-ce qu'il est plus efficace dans tout ce qui est plaque volée ?

Non je pense que niveau des plaques volées je pense que le système il est top parce qu'il est vraiment mis à jour très régulièrement que je pense que parfois au niveau de l'assurance du contrôle technique il y a des problèmes de mise à jour entre la station de contrôle technique et nous de notre système après je ne sais pas vraiment comment se fait l'apport d'informations entre ces 2 bases de données. Pareil entre le fonds commun de garantie pour l'assurance et notre base de données ici. Mais ça arrive souvent aussi qu'on contrôle parfois véhicule on se rend compte qu'il est en défaut de contrôle technique et quand quand la plaque est passé dans l'ANPR ben elle n'est pas ressortie

D'accord

Donc ça parfois on ne comprend pas. Alors que parfois c'était même pas spécialement très récent c'est une chose pour que ça fait 2 ou 3 ans ça ressort pas et puis on va arriver toute nouvelle fin de toute nouvelle plaque qui aura défaut de contrôle technique depuis 2 jours-là ça va sortir donc il y a des choses parfois on comprend pas très bien comment ça se fait mais voilà si tu sors à ce niveau-là plutôt qui aura souci et après il y a parfois le problème aussi que c'est parfois un peu redondant d'avoir parfois des erreurs de lecture donc on passe son temps à dire non ça c'est pas la bonne c'est pas la bonne c'est pas la bonne après voilà il n'est pas il n'est plus essentiel c'est à nous de vérifier

Quand j'avais été avec mon stage avec WPR liège justement ils avaient aussi des erreurs de lecture et le système est assez intelligent quand il a un doute il met quand même que ça

Ouais ça il le met quand même mouvement à chaque fois il met la photo qui l'a prise ce que lui pense avoir lu et puis nous il nous met à droite s'il y a eu un hit tout ce qui aurait pu sortir par rapport à cette plaque-là. Comme je vous ai expliqué tantôt avec le O, le P, Q, si le O, était sur la plaque mais que c'est le Q qui était signalé, il va quand même nous mettre le O à droite donc c'est quand même à nous de vérifier si à droite et à gauche bah c'est bien la même plaque quoi.

Ah. Je ne sais pas si vous savez me répondre mais par rapport au cout que ça a engendré est-ce que l'apport est intéressant, est-ce que ça en vaut la peine ?

Ça je ne sais pas vous dire. Heu je ne sais pas vous dire combien ça a coûté ça mais ça ça a coûté mais c'est certain que ce n'est pas rentable comme comme un dispositif radar ou quoi ça on s'en doute bien mais je pense que le dispositif pourrait être intéressant. Moi personnellement je suis content qu'on aille sur la zone parce que pour nous c'est intéressant comme outil de travail ?

Lorsque vous avez reçu le dispositif est-ce que vous avez reçu une formation ?

Moi j'ai été formé par notre collègue qui avait été formé donc euh

Donc ce n'est pas directement firme qui a vendu qui a formé ?

Là non non non non non non il y a quelque quelques collègues qui ont été formés pour qu'on leur explique un peu le programme cetera et après chaque fois c'est eux qui nous expliquent. Mais le programme n'est pas compliqué du tout à utiliser donc c'est c'est très simple

Donc ce n'est pas quelque chose qui pourrait freiner

Freiner des gens à l'utiliser pas du tout, non, pas du tout. Ça peut effrayer quand on explique un peu le système qu'on voit comment ça marche mais c'est tout bête à utiliser.

Et vous vous faites tout, vous prenez les données sur l'ordinateur et vous les injecter ?

Non, non. Ça c'est un autre collègue qui fait que du bureau qui se qui se fait qui s'occupe de faire la mise à jour voilà donc avant chaque début de services on prend le véhicule qui est dans le garage qui est tout au bout. On approche le véhicule près d'ici pour être connecté sur le serveur. La mise à jour se fait automatiquement alors nous ont choisi les bases de données qu'on veut utiliser donc donc comme je vous avais en a vous avez dit on a contrôle technique vol, l'assurance on aller déchéance enfin on a plusieurs bases de données ont choisi celle qu'on veut utiliser. Quand on revient on doit juste euh il s'appelle ça décharger

Ouais

Donc on doit euh se mettre prêt du point wifi aussi pour justement extraire les données que nous on a on a on a récupéré dans le serveur quoi

D'accord

Ça c'est ce qu'on doit fait et rédiger les PV qu'on a vu en fonction de ça

Et lorsque vous sortez vous utilisez toutes les bases de données ou parfois vous sélectionné ?

Certains collègues ne les utilisent pas toutes mais euh nous on les utilise fin elles sont relativement vite tout utilisée.

Et vous les utilisez parfois en amont de contrôle alcoolémie ?

Oui ça oui. très souvent on le met en amont comme ça on a déjà une info sur les véhicules qui arrivent e à l'avance oui on a déjà utilisé également dans dans des service dans des gros service d'ordre là par exemple à Francorchamps il a été utilisé et à ce moment c'est le fédéral qui va mettre d'autres bases de données dedans pour qu'o puisse l'utiliser dans un autre cadre parce que évidemment enfin dans le cadre de Francorchamps c'est moins important on va dire de trouver des défauts de contrôle technique c'est plutôt dans une autre optique qu'on va mettre ça peut-être plus pour du terro des choses comme ça d'accord.

D'accord oui, heu. Est-ce que vous avez des critiques particulières à formuler au dispositif, est-ce qu'il y a des choses qui pourraient être améliorée ?

Je vais dire à part le fait des mises à jour qui pourraient être faites entre les différentes bases de données. Moi je trouve que le système il est top. Franchement pas grand-chose à dire

Est-ce que la loi est suffisamment large, bien adaptée à votre utilisation ? ou bien est-ce que parfois il y a des flous et vous êtes un peu dans les flous de la loi

Nous ça reste, on va dire, un outil quoi ça ne sera jamais euh on ne prend jamais ce que nous dit l'anpr pour une valeur sûre donc on sera toujours. Tout se comprend comme info sera soumis après vérification que ça soit un défaut d'assurance, défaut de contrôle technique on vérifiera toujours dans nos bases de données à nous en contrôlant le véhicule si le véhicule est bien en infraction ou pas. On a on a parfois le cas de défaut d'assurance ou un véhicule est stationné euh en stationnement, on ne sait pas procéder au contrôle du véhicule vu que le propriétaire n'est pas là bah euh voilà il faut qu'on trouve d'autres solutions pour essayer de trouver euh on ne dépannera le véhicule sur cette base là parce qu'on n'est pas 100 pour 100 sûr que le véhicule est en défaut

D'accord

Soit on essaiera de contacter le conducteur et d'avoir contact avec lui soit on va mettre un système pour bloquer la roue euh pour l'empêcher de partir comme ça il va être avec un papier comme quoi il doit se présenter chez nous avec document on essaie se trouver une solution à ce niveau-là quoi. E

D'accord oui, et est-ce qu'il y a parce qu'il y a certaines zones ils ont fait le choix d'un véhicule qui n'est pas strippé qui est tout noir

Ouais

Et ici vous avez fait le choix d'un véhicule policier avec des panneaux etc.

Ouais

Est-ce que ça fait l'objet de discussion ?

Je vous dis ça c'est plus au niveau euh enfin de nos commissaires etc. que ça s'est décidé je pense que ça n'a pas été choisi par nous.

D'accord

Mais bon je ne pense pas pour nous c'est spécialement un souci euh à ce niveau-là. Je pense que la caméra de façon quand elles sont sur le véhicule que ça soit banaliser ou pas ça se voit fin ou pas je pense que ça se voit enfin c'est comme quand on a une Google car qui passe quand on voit bien qu'il y a la caméra quoi

Donc ça ne vous apportera pas plus d'efficacité entre guillemets que d'avoir un véhicule non strippé ?

Vu que les caméras sont à l'extérieur, qu'elles sont visibles, je ne pense pas je ne pense pas, non.

D'accord. Est-ce que vous voyez des problèmes par rapport à la vie privée suite à ces caméras-là ?

Non. Moi je ne vois pas trop le souci parce que ça ne filme pas, ça prend des photos et ça prend juste des photos des plaques d'immatriculation donc mêmes les gens les ¾ du temps on ne les voit même pas à travers le pare-brise et le conducteur ce qui pourrait être intéressant pour nous aussi mais bon ça on ne peut malheureusement pas le voir mais non pour moi non

Est-ce que vous collaborez souvent avec la police fédérale autre Que Francorchamps, dans d'autres opérations ?

Il y a eu Francorchamps il y a eu un autre service d'ordre à Battice heu bastogne mais je ne sais plus exactement vous dire ce que c'était. Je me demande si ce n'était pas les commémorations quelque chose comme ça. Je crois qu'il a été oui ça arrive peut-être 2 fois par an qui le véhicule il part euh faire un autre service d'ordre.

Est-ce que vous collaborez avec d'autres zones, est-ce que vous prêtez peut-être votre véhicule ?

Non. Pour le moment en tout cas il n'y a pas de partenariat avec notre zone pour eux leur prêter le véhicule

D'accord. Est-ce qu'il y a une méthode optimale pour utiliser l'ANPR peut-être en combinaison avec des caméras plus classique, avec 2 véhicules ANPR, avec des motards pour intercepter heu je ne sais pas

Oui ça peut-être pas mal de l'utiliser en en statique alors et de d'avoir des motards qui intercepte mais parce que c'est quand même facile d'intercepter avec une moto qu'avec une voiture mais le véhicule peut quand même facilement être utiliser autonome fin utiliser à des fins autonomes aussi quoi. Il est nous, on n'a pas de soucis à ce niveau-là, on l'utilise tout le temps quasiment de façon autonome appart contrôle routier ou on le met en amont mais sinon

Vous pourriez faire des poursuites entre guillemets avec

Ouais tout à fait, tout à fait.

Euh par rapport à ... comment est-ce que l'ANPR a été accueilli au sein de la zone ? est-ce que ça a été bien accueilli, est-ce que ça a causé quelques problèmes, fait peur à certaines personnes ?

Moi je suis arrivé après que l'ANPR fin que le véhicule soit arrivé

Ouais

Fin quelques mois après. A ce moment-là il n'y avait pas grand monde qui l'utilisait non plus enfin un peu toujours comme maintenant comparativement au nombre qu'on est sur la zone. Mais je pense que c'est ce que je disais tantôt c'est la peur d'une surcharge de travail. Les collègues ont peur parfois de sortir et d'avoir des hits de partout alors que maintenant euh c'est quand même parce que je crois que 2 ans, plus d'un an et demi qu'on tourne avec eux ça s'est fait ça s'est calmé. On a vraiment une recrudescence de hit et de PV lié à l'ANPR.

D'accord. Est-ce que la population a été informée de cet achat ?

Je pense qu'il y a eu des articles dans la presse avec des photos du véhicule même

Oui sur Facebook parfois ils mettent que le véhicule va passer dans telle rue pour

Oui. Il y a eu des articles dans la presse je pense avec des photos du même des photos du véhicule donc il n'y a pas eu de d'envie de cacher à ce niveau-là non pas du tout.

Est-ce que le travail a été modifié par l'arrivée de ce véhicule et de ce dispositif ?

Heu, je dirai le travail n'a pas été modifié, c'est juste un outil en plus. Le travail modifié je ne pense pas mais c'est vrai que ça nous a permis parfois d'avoir des véhicules. Ici ce qu'on a de plus en plus maintenant pour le moment on le remarque beaucoup avec mon collègue c'est qu'on a des beaucoup de défauts d'assurance qui viennent d'autres zones il n'y a pas de véhicule ANPR donc c'est des gens qui viennent d'autres zones qui viennent sur notre territoire nous on les prend à ce moment-là. Il y a ça, ça hit et là on les amène. Des personnes de notre zone on en a presque plus qui nous ressortent en défaut d'assurance, en défaut de contrôle technique c'est beaucoup des gens extérieurs la zone qui n'ont pas d'ANPR. Donc heu, je serais étonné d'aller sur une autre zone il n'y a pas d'ANPR avec le véhicule et voir maintenant euh ce qui l'aurait ou pas je pense que ce serait serait intéressant de voir ça.

Donc est-ce que vous voyez d'autres avantages par rapport à l'utilité du véhicule, est-ce vous voyez d'autres avantages ?

Heu, il y a sûrement moyen de l'optimiser encore en mettant d'autres base de données dessus mais on a des bases de données pour tous ce qui est consommateur, fin consommateur de stupéfiants ça peut donner des infos dessus après ça ça peut-être quelque chose qui peut être beaucoup plus mises à jour. C'est toujours ça c'est vraiment qui important avec ce système parce qu'il faut toujours que tout soit mis à jour tout le temps quoi. Pareil pour une déchéance parce que d'un jour à l'autre elle peut être en cours comme la personne peut avoir fait ça peine et avoir récupérer son permis donc voilà ça c'est quelque chose qui est vraiment important, c'est les mises à jour sur ce système-là. Parce que tout système de de lecture de plaquettes et tout où il fonctionne super bien donc. Surtout dans la disposition ou nous il a été acheté donc une à gauche qui prends tout ce qui vient en contre-sens et les 2 à droite qui prennent tous ce qui est en stationnement et on peut rouler en rue, il prend tout tout. La rapidité de la photo c'est incroyable il prend tout tout. Même sur autoroute on ne peut pas enfin il prend tout fin c'est top.

Et c'est vous-même qui confectionnez les bases de données ?

Non tout est fait par justement le collègue Sophie qui s'occupe des mises à jour qu'ils implantent dans le système

Et se collègue confectionne les bases de données ou les télécharge juste ?

Certaines sont propres à la zone donc pas comme par exemple celle des déchéances et celle de tout ce qui est stupéfiant, ça c'est propre à la zone mais après il y a les bases de données d'assurance et le contrôle technique ce sont des bases de données national qui viennent du, je pense, de la base de données du contrôle, de la station de contrôle technique et des bases de données du de l'assurance.

Moi je n'ai plus vraiment d'autres questions, je ne sais pas si vous avez quelque chose à ajouter qui vous vient à l'esprit, par rapport à l'ANPR que je n'ai pas évoqué.

Non,

D'accord, merci beaucoup.

S'il vous plait.